



**rapport  
annuel  
d'activité  
2022**



**ALTHEORA**  
smart & sustainable  
industrial leader

[www.altheora.com](http://www.altheora.com)

“

2022 marque une étape majeure dans l'exécution du plan stratégique d'ALTHEORA. Nous affichons des réussites sur nos 3 axes de croissance et avons pris quelques mois d'avance sur notre trajectoire 2026.

Grâce au professionnalisme et à l'engagement de nos équipes, nous avons résisté à un contexte international délétère en conservant majoritairement notre pricing power, en continuant d'investir dans notre outil de production et en proposant les innovations technologiques les plus durables possible à nos clients.

Notre positionnement d'équipementier industriel nous permet de les accompagner sur leurs projets stratégiques en leur offrant :

- La fiabilité issue de 90 ans d'expertise
- Un laboratoire d'innovations à la pointe des problématiques d'éco-conception
- La maîtrise de 6 technologies de transformation dans le même Groupe
- L'accompagnement des projets de leur conception à leur application finale
- Des moyens de production uniques en Europe

Avec la confiance renouvelée de nos partenaires financiers et de nos investisseurs nous avons cette année, renforcé nos fonds propres et acquis un expert de l'injection thermoplastique grand format, CHRIS-FRANCE Plastiques qui enrichit notre offre sur une technologie que nous maîtrisons et nous ouvre à de nouveaux secteurs d'activité.

Nous confirmons notre objectif 2026 de 100 M€ de Chiffre d'Affaires que nous atteindrons en accroissant notre levier opérationnel, poursuivant notre croissance mixte externe/organique, développant toujours plus de projets éco-conçus et en élargissant notre proposition de valeur pour garantir la satisfaction de nos clients.

Bénédicte DURAND  
Directrice Générale

”



# Sommaire

|                                                                                            |      |                                                                              |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>01. Le Groupe ALTHEORA</b>                                                              | p.12 | <b>04. Vie boursière</b>                                                     | p. 84 |
| ALTHEORA, l'équipementier industriel                                                       | p.13 | Composition du capital                                                       | p.86  |
| Une histoire de pionnier                                                                   | p.14 | Informations sur les participations                                          | p.90  |
| Un écosystème intégré                                                                      | p.16 |                                                                              |       |
| La responsabilité, source de nos engagements                                               | p.18 | <b>05. Comptes consolidés</b>                                                | p.94  |
| 4 pôles de compétences, 6 technologies                                                     | p.21 | Bilan consolidé                                                              | p.95  |
| Un portefeuille clients robuste, croissant et équilibré...                                 | p.30 | Compte de résultat consolidé                                                 | p.96  |
| Nos réalisations                                                                           | p.32 | Tableau de variation des capitaux propres                                    | p.96  |
|                                                                                            |      | Tableau de flux de trésorerie                                                | p.97  |
|                                                                                            |      | Annexe des comptes consolidés annuels                                        | p.98  |
|                                                                                            |      |                                                                              |       |
| <b>02. Gouvernance</b>                                                                     | p.34 | <b>06. Comptes proforma</b>                                                  | p.114 |
| Organes d'administration & de direction                                                    | p.35 | Comptes consolidés pro forma                                                 | p.115 |
| Rémunérations & avantages des dirigeants & administrateurs                                 | p.37 |                                                                              |       |
| Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise & les procédures de contrôle interne | p.38 | <b>07. Comptes sociaux</b>                                                   | p.116 |
| Notre conseil d'administration                                                             | p.47 | Cerfa                                                                        | p.117 |
| Principaux facteurs de risques du Groupe                                                   | p.49 | Tableau de variation des capitaux propres                                    | p.120 |
| Conventions réglementées                                                                   | p.59 | Annexe aux comptes sociaux                                                   | p.121 |
|                                                                                            |      | Résultats                                                                    | p.127 |
|                                                                                            |      | Impôt sur les bénéfices                                                      | p.128 |
|                                                                                            |      | Situation fiscale différée et latente                                        | p.129 |
|                                                                                            |      | Autres informations                                                          | p.129 |
|                                                                                            |      |                                                                              |       |
| <b>03. RSE</b>                                                                             | p.60 | <b>08. Rapports des commissaires aux comptes</b>                             | p.130 |
| Notre vision de la responsabilité sociétale d'entreprise                                   | p.61 | Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés              | p.131 |
| Notre écosystème RSE                                                                       | p.62 | Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels                 | p.134 |
| Notre métier                                                                               | p.64 | Rapport spécial des Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées | p.137 |
| Nos parties prenantes et écosystèmes                                                       | p.65 |                                                                              |       |
| Notre modèle d'affaires                                                                    | p.66 | <b>09. Tables de concordance</b>                                             | p.141 |
| Notre stratégie RSE                                                                        | p.67 |                                                                              |       |
| Notre matrice de matérialité                                                               | p.70 |                                                                              |       |
| 1. Réduire notre empreinte environnementale                                                | p.71 |                                                                              |       |
| 2. Améliorer le bien-être de tous                                                          | p.75 |                                                                              |       |
| La répartition de nos effectifs                                                            | p.79 |                                                                              |       |
| 3. Agir et communiquer en toute transparence                                               | p.80 |                                                                              |       |
| 4. S'impliquer dans l'animation de l'écosystème local                                      | p.82 |                                                                              |       |

# 2026

ALTHEORA,  
leader des nouvelles mobilités terrestres  
1<sup>er</sup> pôle d'attraction :  
de talents, de financement et de projets

**100M€**  
Chiffre d'Affaires

**9M€**  
Capacité  
d'Autofinancement



**20%**  
Nouveaux produits  
et services dans  
le Chiffre d'Affaires

**10M€**  
Investis  
dans les capacités  
de production

# 2022

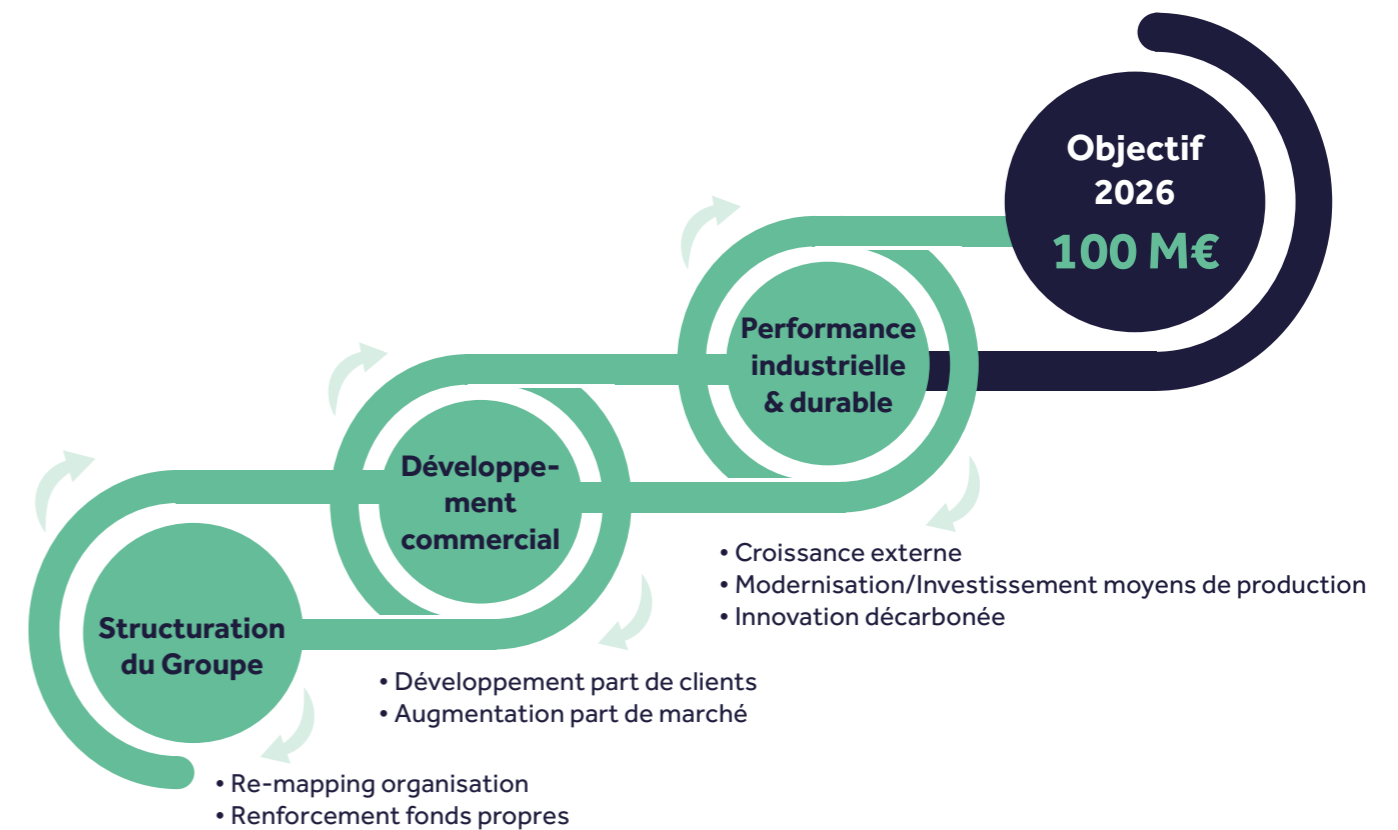
## Une année clé dans l'exécution de notre plan stratégique

ALTHEORA poursuit le déploiement de son plan stratégique « Inspirer & Mener la reconquête industrielle », franchissant des étapes majeures et structurantes au cours de l'année 2022.

Baptisé « Inspirer & Mener la reconquête industrielle », ce plan s'appuie sur les forces, les valeurs, les singularités du Groupe, et une vision claire : « **Devenir la 1<sup>ère</sup> ETI performante et responsable, le leader européen de la conception et la fabrication de pièces en matériaux composites et polymères, capable de générer de la croissance durable et de contribuer à la réindustrialisation de son territoire** ». ALTHEORA vise ainsi un chiffre d'Affaires de 100 M€ à horizon 2026.

Ce développement s'articule autour de 3 axes de croissance :

1. **La Structuration** du Groupe aussi bien en termes d'organisation que de ressources financières
2. **Le Dynamisme Commercial** sur les marchés stratégiques et à l'international
3. **La Performance Industrielle et Durable** supportée par l'innovation décarbonée, les investissements dans l'outil industriel et la croissance stratégique



# 2022

## Une année riche d'accomplissements

En 2022, ALTHEORA affiche des réussites sur tous les axes de croissance de son plan stratégique.

### 1. Accroissement des parts de marchés sur les secteurs stratégiques

#### La smart city

Historiquement expert du secteur du BTP en particulier de l'énergie, ALTHEORA maîtrise parfaitement les problématiques auxquelles ses clients sont confrontés. Ainsi, le Groupe développe des solutions industrielles répondant à leurs enjeux actuels mais aussi anticipant les futurs défis de la smart city.

Cette année, **le Groupe a notamment remporté 3 appels d'offre pour un montant global ferme de 34,8 M€**, sur une durée de 5 ans. Ces victoires sont le reflet de la reconnaissance de la proposition de valeur d'ALTHEORA par les grands acteurs industriels du secteur.

#### La mobilité décarbonée

ALTHEORA a également confirmé cette année son positionnement d'expert et d'équipementier de référence de l'industrie ferroviaire, en signant un **contrat estimé à 1,4 M€, avec la filiale française d'un fabricant mondial de sièges pour les TGV, TER et métro**. Ce succès conforte la stratégie du Groupe de figurer parmi les acteurs incontournables de la mobilité décarbonée dont l'industrie ferroviaire est un fleuron.



“  
*La vision d'ALTHEORA des enjeux actuels et futurs de l'industrie ainsi que son dynamisme commercial lui permettent d'accroître ses parts de marchés, d'attirer de nouveaux clients et de bénéficier d'une visibilité à long terme grâce à la profondeur de son carnet de commandes.*  
”

### 2. Investissements industriels à la hauteur de l'ambition 2026

#### Un parc machines unique en Europe

Le Groupe ALTHEORA possède un parc machines unique\* en Europe. Ses presses de gros tonnage en compression jusqu'à 2 300 tonnes et en injection jusqu'à 2 500 tonnes lui confèrent **un avantage concurrentiel majeur, lui permettant de concevoir et produire des pièces de grande dimension**.

Ainsi, conscient que la robustesse de son outil de production est un facteur clé de performance industrielle, ALTHEORA a consacré depuis 5 ans, **9,5 M€** soit en moyenne **7,5 % de son Chiffre d'Affaires** à l'innovation et l'investissement dans ses moyens de production.

#### Une nouvelle usine d'application de peinture de 3 000 m<sup>2</sup>

**ALTHEORA a inauguré cette année sa nouvelle usine d'application de peinture**, à Mauves, à côté du siège du Groupe. Dotée d'équipements de dernière génération, tels que des lignes de convoyeurs pour application liquide et poudre avec contrôles hygrométriques stricts ou un laboratoire de préparation de peinture et de contrôle d'épaisseur, d'adhérence, de colorimétrie notamment, la nouvelle usine MC Coating, parmi les plus performantes en Europe, permet d'accompagner la croissance d'ALTHEORA et de **répondre de façon optimale aux cahiers des charges de clients, toujours plus exigeants, à la recherche de solutions expertes**.



\*Hors équipementiers automobiles

### 3. Structuration et renforcement du Groupe à tous les niveaux

#### Une Gouvernance experte, une organisation agile et robuste

Afin de soutenir sa croissance, ALTHEORA a renforcé son Conseil d'Administration avec des **administrateurs experts dans des domaines stratégiques pour le Groupe** : Développement international, Stratégie RSE, Performance industrielle, Croissances externes et Finance d'entreprise. Reflet de l'ambition d'ALTHEORA, son board est également exemplaire à bien des égards puisqu'il est composé de 40 % de femmes, 60 % d'administrateurs indépendants et 40 % de génération Y.

**Cette année, le Groupe a poursuivi la structuration de son organisation** : les services supports ont été rassemblés au sein de la société ALTHEORA, pour mettre leur expertise et leur puissance opérationnelle au service des unités de production du Groupe. L'organisation des sites de production a été harmonisée pour garantir la satisfaction de nos clients. Des recrutements ont été réalisés sur des fonctions clés telles que la responsabilité du Site de Mauves pour MECELEC Composites et au niveau du Groupe, la responsabilité des Méthodes & de l'industrialisation, la direction de la Supply Chain ou encore la direction de la Performance Sociale.

#### Le renforcement de nos ressources financières

ALTHEORA a réalisé avec succès, en fin d'année, une opération de financement de 13,6 M€ incluant une augmentation de capital de 6,7 M€ pour **renforcer ses fonds propres et financer une croissance externe prévue dans le plan stratégique**.

Cette opération est une nouvelle étape franchie par le Groupe. Elle lui confère de nouveaux moyens pour accélérer le déploiement de sa feuille de route, avec en ligne de mire l'objectif de 100 M€ de Chiffre d'Affaires en 2026 .

**Le succès de cette opération est le reflet de la confiance des investisseurs et des banques dans la stratégie d'ALTHEORA**, ces partenaires nous accompagnent dans l'écriture des nouvelles pages de notre histoire.



### 4. Croissance mixte et dynamique

#### Une acquisition stratégique soutenant le positionnement

**ALTHEORA a acquis, au 20 décembre 2022, 100 % du capital de CHRIS-FRANCE Plastiques, le spécialiste des pièces de grand format en injection thermoplastique** qui réalise un chiffre d'affaires supérieur à 10 M€. L'entreprise, au cœur de la Plastics Vallée à Oyonnax, adresse divers marchés parmi lesquels le BTP (traitement de l'eau, électricité...), l'Automobile, les Sports et Loisirs, la Grande Distribution. Le site de 14 000 m<sup>2</sup> est doté de moyens de production performants allant de 25 à 2 300 tonnes. Toutes les techniques d'injection sont maîtrisées pour répondre aux problématiques les plus diverses, de la petite à la grande série.

CHRIS-FRANCE Plastiques est reconnu pour sa capacité à garantir la qualité des pièces et fonctions issues de cahiers des charges complexes et très spécifiques. **Le positionnement et l'offre de CHRIS-FRANCE Plastiques permet d'accroître la capacité industrielle et l'expertise d'ALTHEORA pour accompagner les réalisations les plus exigeantes de nos clients et devenir un équipementier industriel de premier plan en France et en Europe.**

#### Une croissance organique solide résistant au contexte économique mondial

En dépit d'un contexte économique mondial difficile tout au long de l'année, à périmètre comparable à celui de l'année 2021, ALTHEORA a réalisé un chiffre d'affaires de 35,1 M€, en progression de +9,5%. Ainsi, le Groupe a poursuivi sa croissance dans un environnement complexe qui a entraîné un ralentissement de la production et donc le décalage de livraisons. L'impact est cependant resté limité sur l'activité globale de 2022. Le carnet de commandes, indicateur de la robustesse du Groupe, offre une bonne visibilité sur l'activité des prochaines années. Par ailleurs, ALTHEORA a su en permanence assurer la maîtrise de ses charges et son pilotage opérationnel afin de réduire les effets conjoncturels.

**Avec l'acquisition de CHRIS-FRANCE Plastiques, ALTHEORA atteint un Chiffre d'Affaires 2022 de 45,8 M€ et s'octroie une avance significative sur la trajectoire de son plan stratégique vers son objectif de 100 M€.**

“ *Le Groupe dispose aujourd'hui d'atouts forts : innovation, ancrage territorial, capital clients diversifié et solide, proposition de valeur élargie et en phase avec la demande du marché, équipes de qualité. Autant de caractéristiques qui renforcent notre confiance pour atteindre un chiffre d'affaires de 100 M€ à horizon 2026.* ”

# chiffres clés



CHIFFRE D'AFFAIRES PRO FORMA  
**45,8M€**  
EN 2022  
+43 % par rapport à 2021

DEPUIS 5 ANS  
**9,5M€**  
destinés aux INVESTISSEMENTS  
R&D ET CAPEX

PARC MACHINES UNIQUE EN EUROPE\*  
**70 MACHINES**  
\*hors équipementiers automobiles

REX PRO FORMA  
**-0,7M€**

RÉSULTAT NET PRO FORMA  
**-1,2M€**

EBITDA PRO FORMA  
**2,1M€**

COMPRESSION  
**PRESSES**  
de 100 à 2000 tonnes  
majoritairement automatisées et robotisées

INJECTION  
**PRESSES**  
de 25 à 2300 tonnes  
permettant des pièces techniques ou d'aspect

**5 SITES**  
en Auvergne-Rhône-Alpes

PRÈS DE **290** COLLABORATEURS  
ALTHEORA  
FRANCE ET ROUMANIE

INJECTION  
**MACHINES**  
BASSE PRESSION RTM

USINE DE PEINTURE  
**3000 M<sup>2</sup>**  
APPLICATION POUVRE ET LIQUIDE

**1 SITE**  
en Roumanie

PRÈS DE **90 ANS**  
D'EXPÉRIENCE

**43M**  
pièces  
produites  
PAR AN

**7000**  
références

**600**  
clients

**28**  
pays



# 01. Le Groupe ALTHEORA



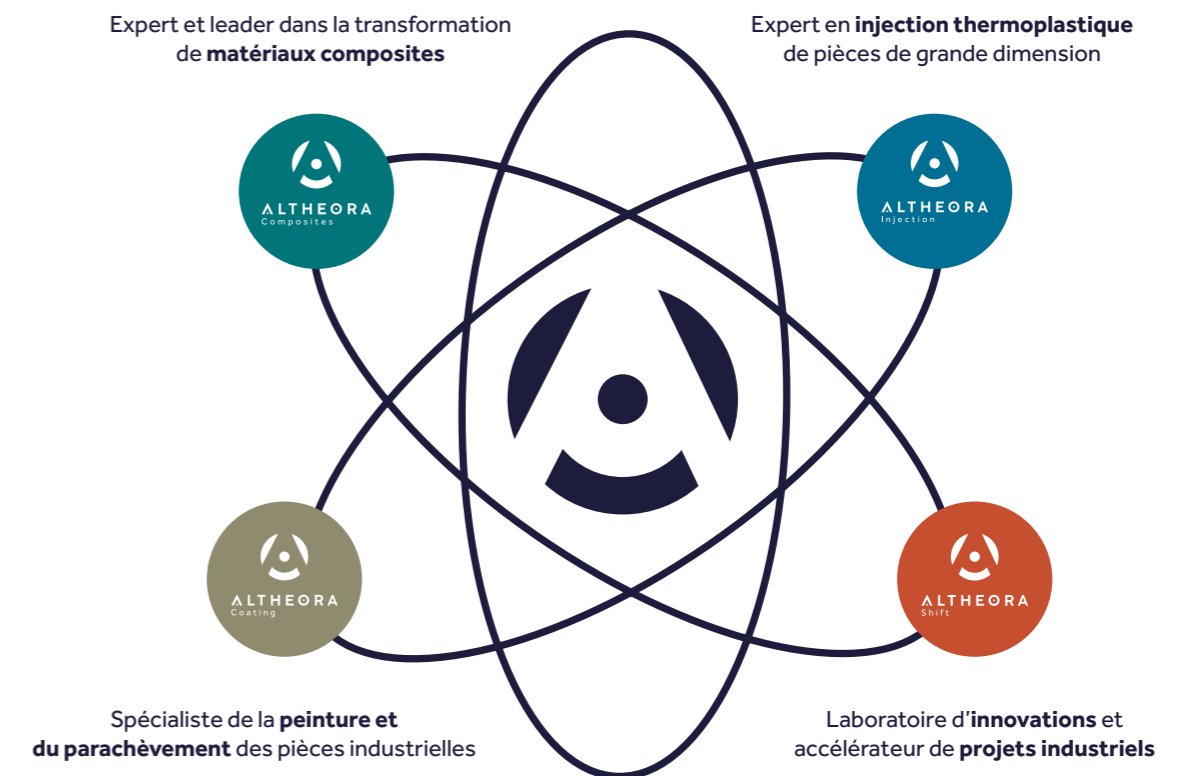
ALTHEORA Injection  
Site de Saint-Agrève - Injection thermoplastique

## ALTHEORA, l'équipementier industriel, leader européen de la conception et la fabrication de pièces en matériaux composites et polymères

Connu **depuis 1934** pour ses **développements d'outillages spécifiques** dans le BTP (en particulier pour l'énergie), le Groupe a développé une **expertise** et des **technologies de pointe** pour des secteurs aussi variés et exigeants que l'industrie ferroviaire, l'aéronautique, la mobilité terrestre, le médical, les loisirs ou encore le mobilier urbain... ALTHEORA propose des **solutions 100 % intégrées**, de la R&D à la production et développe avec ses clients des produits de nouvelles générations répondant aux enjeux actuels et d'avenir de l'industrie tels que la **mobilité décarbonée** ou encore la **smart city**.

Le Groupe, **pionnier de la décarbonation industrielle**, est reconnu pour une innovation de premier rang, l'application industrielle en série d'un matériau bio-sourcé : ALTHEORA a conçu et fabriqué les toits des colonnes Morris de la Ville de Paris en fibre de lin et a remporté le **prix de la meilleure innovation** dans la catégorie Design et Mobilier des **JEC Innovation Awards**.

### 4 pôles de compétences pour répondre à toutes les exigences de nos clients



# Une histoire de pionnier

Relever les défis technologiques depuis 90 ans



de la cabine téléphonique à la colonne Morris bio-sourcée...

Depuis bientôt 90 ans, nous mettons notre savoir-faire au service de nos clients, de l'industrie, des femmes et des hommes de notre territoire.

Chaque étape de notre développement nous a permis de répondre aux enjeux de son époque : le déploiement des réseaux d'électricité, l'avènement du polyester, la digitalisation de l'industrie, le développement des matériaux naturels et recyclables...

Aujourd'hui, ALTHEORA relève le défi de la 4<sup>ème</sup> révolution industrielle qui conditionne la reconquête industrielle à la décarbonation pour devenir l'**équipementier industriel de référence des solutions décarbonées.**



19  
34

Création de MECELEC  
(réseaux électriques)



19  
58

Introduction des matériaux  
plastiques et composites



19  
76

Création de MCR  
(MECELEC Composites  
& Recyclage)



19  
97

1<sup>er</sup> partenariat clé  
avec NEXANS  
(coffrets électriques)



20  
19

Création de MCI  
Transformation de composites  
bio-sourcés à échelle industrielle



20  
20

Création de MC COATING  
Accélération de la mise en œuvre  
du Plan Stratégique  
« Accélérer la transformation »



20  
21

Création d'ALTHEORA, capitaine d'industrie  
Création d'ALTHEORA Shift  
accélérateur d'innovations  
Lancement du Plan Stratégique  
« Inspirer et mener la reconquête industrielle »



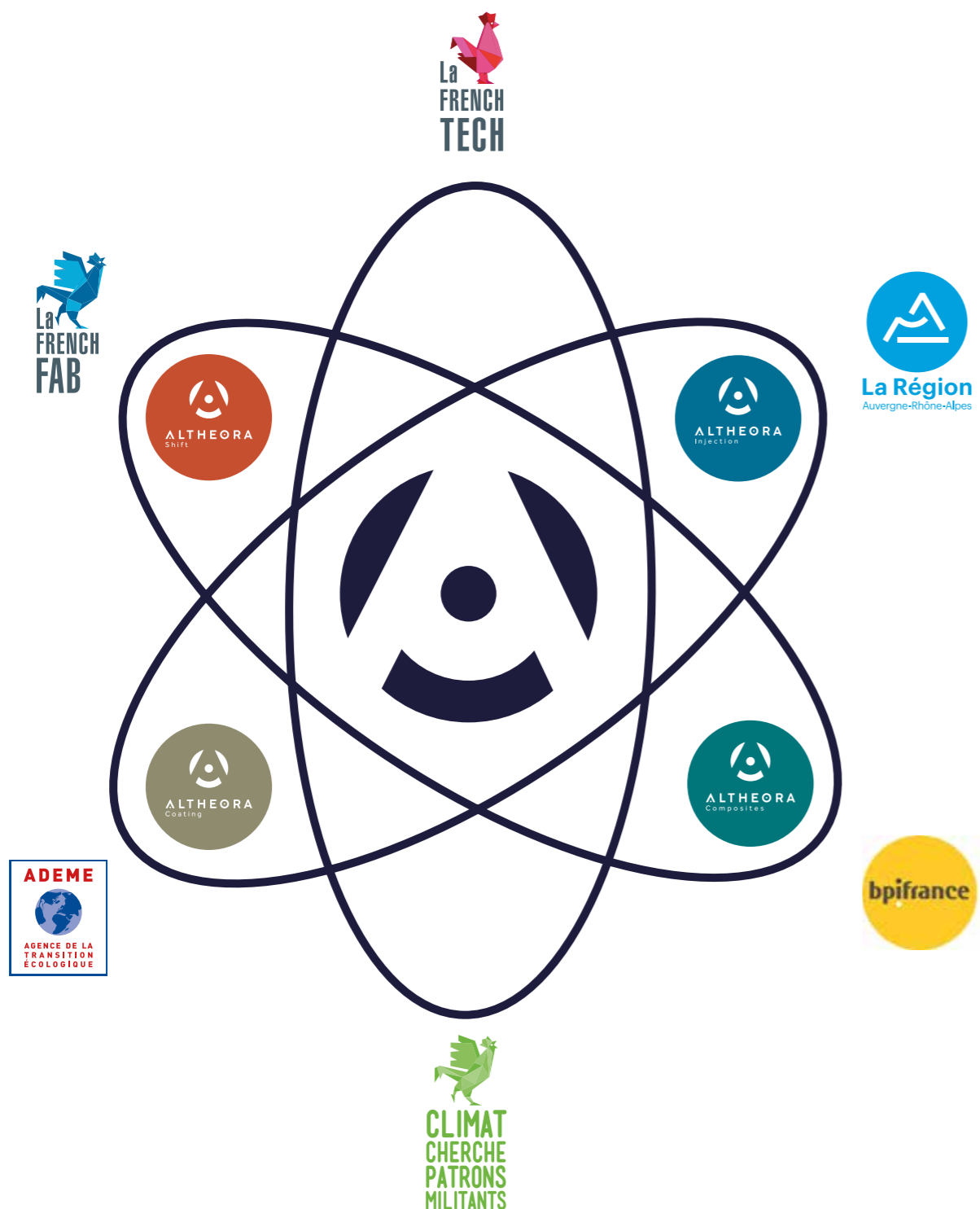
20  
22

Accélération de la mise en œuvre  
du Plan Stratégique  
Acquisition de CHRIS-FRANCE Plastiques,  
expert des pièces grands formats  
en injection thermoplastique



## Un écosystème intégré

L'innovation & l'éco-responsabilité  
au service de la révolution industrielle



ALTHEORA défend la production française. Ses sites de production se situent majoritairement en France et elle effectue plus de 63% de ses achats en région Auvergne-Rhône-Alpes. ALTHEORA est membre de la French FAB qui accompagne la modernisation de l'industrie française.



L'innovation est le carburant de la croissance d'ALTHEORA. ALTHEORA Shift est son accélérateur d'innovation. Ses ingénieurs/chercheurs accompagnent le développement de tous les projets technologiques à vocation industrielle et éco-responsable. ALTHEORA est membre de la French Tech.



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

L'histoire d'ALTHEORA commence en Auvergne-Rhône-Alpes. Et c'est aussi dans cette région qu'elle s'est développée en harmonie avec sa population, ses ressources et son administration. Participant à la redynamisation du tissu industriel local, ALTHEORA souhaite être la 1<sup>ère</sup> ETI industrielle performante et responsable de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Parmi les entreprises françaises, ALTHEORA a été sélectionnée par la BPI pour accélérer son développement et lui permettre d'accéder au statut de « champion national et international ». ALTHEORA fait partie de la 1<sup>ère</sup> promotion de « l'accélérateur décarbonation industrielle » créé par BPI France et l'ADEME.



ALTHEORA Shift est à la fois le pôle innovation au service de l'ensemble de l'écosystème mais aussi, l'accélérateur de projets innovants qui supporte le développement des start-up sélectionnées par ALTHEORA. Véritable laboratoire technologique, il développe les projets sur-mesure des clients d'ALTHEORA. Accélérateur Business, il fait grandir des projets technologiquement innovants, générateurs d'impact positif et ayant le potentiel pour intégrer l'écosystème du Groupe.



Au sein d'ALTHEORA Coating, MC Coating est l'entreprise spécialiste du parachèvement des pièces industrielles. Ses experts développent des savoir-faire technologiques qui permettent de livrer un produit fini, prêt à être intégré.



En intégrant la communauté du « Coq Vert » de BPI France en tant qu'éclaireur, ALTHEORA poursuit sa mission : créer, piloter et développer un écosystème industriel pour conduire la 4<sup>ème</sup> révolution industrielle et réduire l'empreinte carbone de l'industrie dans la région.



Au sein d'ALTHEORA Composites, MECELEC Composites accompagne, à ce jour, plus de 500 clients, dans leurs projets de leur conception à leur application finale. Elle impulse dans cette nouvelle organisation son savoir-faire reconnu dans 28 pays et sa politique de transformation RSE ambitieuse.



Au sein d'ALTHEORA Injection, CHRIS-FRANCE Plastiques et MECELEC St-Agrève, sont les experts de l'injection thermoplastique. La complémentarité des deux sites permet au Groupe ALTHEORA de proposer à ses clients l'une des offres les plus complète du marché aussi bien en termes d'expertise que de capacités de production.



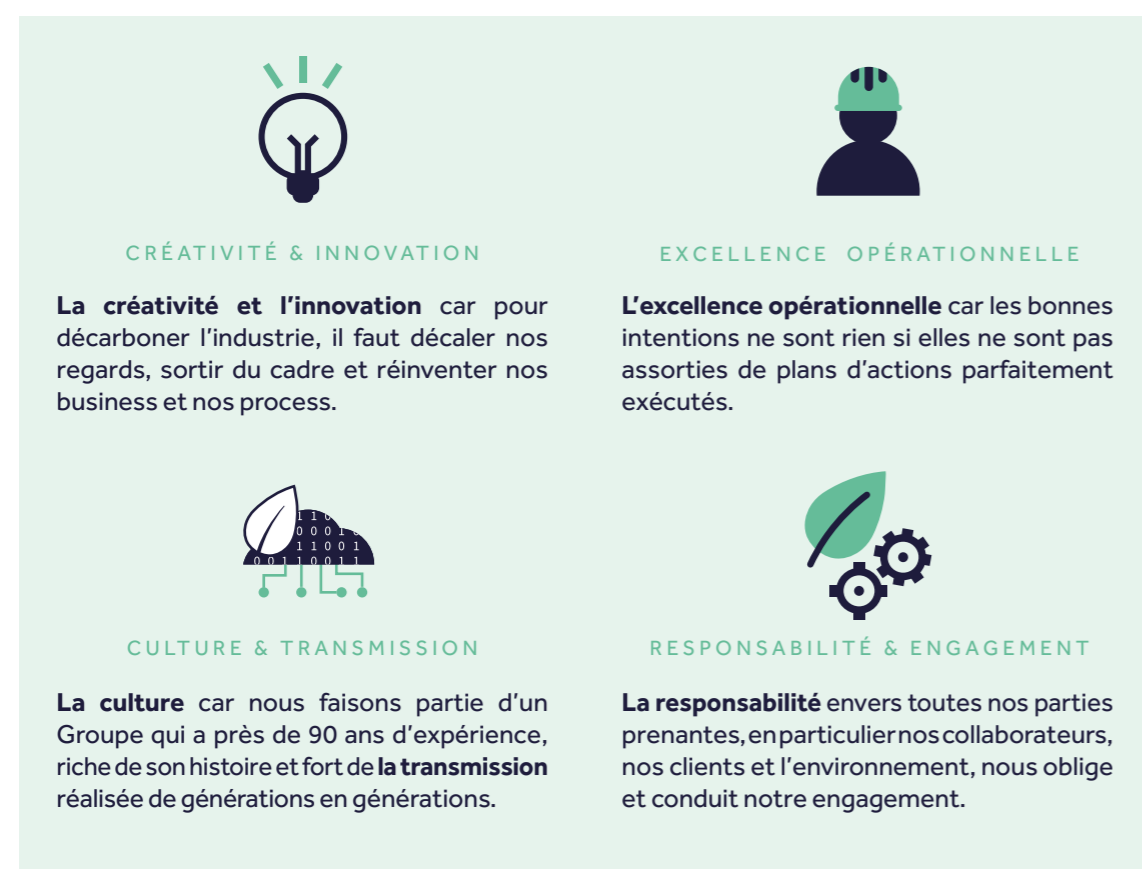
Pour garantir une production génératrice de croissance économique et d'emplois, tout en relevant les défis environnementaux, ALTHEORA, en partenariat avec l'ADEME, développe les outils d'audit et de mesure lui permettant de monitorer son impact et atteindre ses objectifs de décarbonation.

## La responsabilité, source de nos engagements

Dès sa création, ALTHEORA s'est donné la mission d'être **un capitaine d'industrie rassemblant les expertises et les savoir-faire d'entreprises capables de faire face aux enjeux écologiques, sociétaux et économiques de l'industrie**. Le Groupe accompagne chaque entreprise de cet écosystème pour l'aider continuellement à améliorer ses pratiques, à réduire son empreinte environnementale et à favoriser le bien-être de ses collaborateurs.

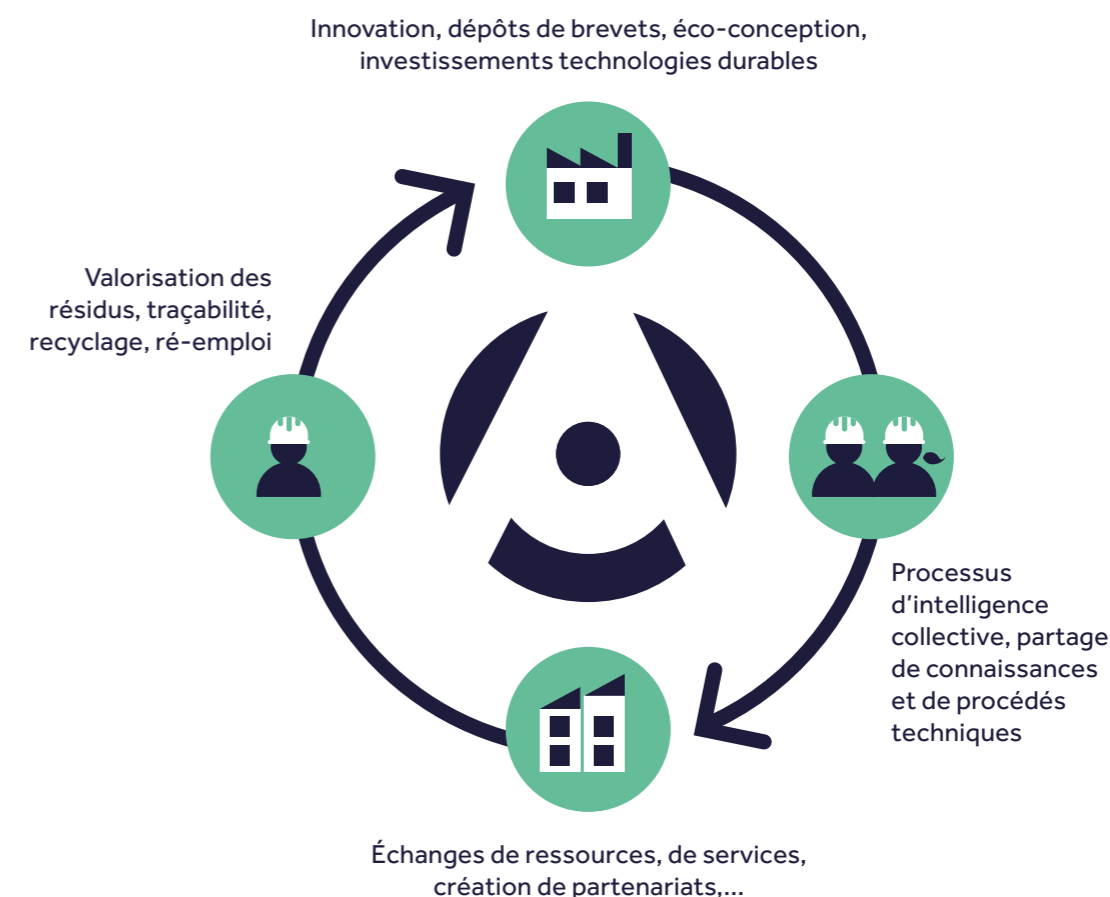
### Nos valeurs guident notre politique RSE

La politique RSE d'un Groupe n'a de sens que si elle s'appuie sur les valeurs partagées de ses collaborateurs. Or ALTHEORA est, avant tout, une histoire de femmes et d'hommes qui transmettent leur esprit d'équipe, leur savoir-faire et leurs convictions. Engagés, ils souhaitent étendre leur responsabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe avec pour objectif d'allier systématiquement compétitivité et impact positif pérenne.



## Plus qu'un Groupe, un écosystème symbiotique

Convaincue que sa démarche responsable est un moteur puissant d'innovation et de transformation, ALTHEORA poursuit un objectif plus ambitieux que la simple addition des efforts individuels de ses filiales. La singularité de sa politique RSE réside dans sa volonté de **créer avec ses entreprises, un écosystème industriel symbiotique**.



## Plus qu'un équipementier industriel, le partenaire de la transition climat de nos clients

Au-delà de son propre écosystème, l'ambition d'ALTHEORA est d'accompagner l'ensemble de ses parties prenantes dans leur effort de décarbonation. Les défis ne se relevant jamais seul, celui de la transition climat nécessite l'implication de tous.

Parmi les indicateurs utilisés pour piloter le plan de décarbonation du Groupe, l'analyse du cycle de vie des produits (ACV) est celui qui nous permet d'embarquer toute notre chaîne de valeur. En amont, notre responsabilité est de choisir les fournisseurs et partenaires qui sont prêts à orienter leurs efforts d'innovation en termes de matières premières, de logistique, ou d'organisation sur l'amélioration de leur empreinte carbone. Lors de la phase de conception et de transformation, c'est au tour de notre R&D de proposer l'éco-conception la plus performante, à nos usines et notre Supply Chain de produire les pièces et les acheminer le plus sobrement possible. En aval, ALTHEORA souhaite accompagner ses clients dans leur transition écologique en leur permettant de maîtriser leur scope 3, en leur facilitant l'apprentissage de l'ACV de leurs produits et en leur proposant de nouvelles perspectives en termes d'éco-conception, de commercialisation et de circularité.

### Une démarche pionnière dans notre secteur

Tous les jours, nous conjuguons nos efforts pour être reconnus en tant qu'écosystème industriel compétitif, employeur responsable, fournisseur de solutions innovantes et écoresponsables, et partenaire de confiance.

Afin de suivre sa performance extra financière, ALTHEORA a fait le choix de se référer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que définis par l'ONU. **16 ODD ont été sélectionnés pour conduire quatre grands domaines d'impact.** Pour chacun d'entre eux, ALTHEORA définit et déploie une politique RSE dédiée en concertation avec ses parties prenantes.



**RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE**



**AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DE TOUS**



**AGIR ET COMMUNIQUER EN TOUTE TRANSPARENCE**



**S'IMPLIQUER DANS L'ANIMATION DE L'ÉCOSYSTÈME LOCAL**



## ALTHEORA : 4 pôles de compétences, 6 technologies

Le Groupe ALTHEORA est structuré en 4 pôles de compétences qui abritent des sociétés expertes, maîtrisant parfaitement 6 technologies de transformation :



### Ce que seul ALTHEORA met au service de ses clients

- La **fiabilité** issue de 90 ans d'**expertise** dans la conception et la fabrication de pièces en matériaux composites et polymères.
- Un bureau d'études intégré dans le laboratoire d'**innovations**, ALTHEORA Shift, à la pointe des problématiques d'**éco-conception**.
- La **maîtrise** et la **diversité** des technologies de fabrication dans le même Groupe.
- L'**accompagnement** des projets de leur conception à leur application finale quelles que soient les contraintes techniques.
- Des **moyens de production** uniques en Europe permettant des conceptions de pièces de **grande dimension**.



## Leader de la transformation des matières composites

Avec + de 6 000 références et 500 clients dans 28 pays, ALTHEORA Composites se positionne comme le partenaire expert dans le conseil et l'ingénierie.

Nos équipes développent les process permettant d'accompagner les projets de leur conception à leur application finale quelles que soient les contraintes techniques, assurant ainsi la satisfaction de nos clients.



### Nos technologies

ALTHEORA Composites maîtrise l'ensemble des procédés de transformation des matériaux composites :

**Compression thermodurcissable (SMC), Contact, Infusion, R.T.M. (moulage par transfert de résine)**, nous traitons tous les matériaux existants, et produisons des **pièces de haute technicité** :

- **Grandes dimensions / grand volume**
- **Ignifugées**
- **Résistantes à des températures extrêmes**
- **À fortes propriétés d'isolation électrique**

Le Groupe assure également le **parachèvement des pièces jusqu'au produit fini** (peinture, marquage, insertion, câblage, traitement de surface...).

### Nos secteurs d'activité



Mobilité



Smart City



Industries



Usines :  
Mauves et St-Etienne de St-Geoirs



Usines :  
CLUJ (Roumanie)



### Notre méthode : la réponse sur-mesure

Notre mission : accompagner les projets les plus ambitieux et techniques de nos clients en leur apportant notre expérience et notre capacité d'innovation. Parce que pour chaque projet, les cahiers des charges, exigences de sécurité et normes sont uniques, les équipes d'ALTHEORA fonctionnent en mode projet selon les plus hauts standards de marché. Le cycle de notre accompagnement comporte 5 phases :

- **Conception et pré-requis techniques**
- **Validation du concept et des moyens**
- **Définition de la technologie et des outillages**
- **Réalisation des essais et qualifications**
- **Production en vie-série**

PARC MACHINES  
**40 MACHINES**  
UNIQUE EN EUROPE\*  
\* hors équipementiers automobiles

COMPRESSION  
**PRESSES**  
DE 100 À 2 000 TONNES  
majoritairement automatisées et robotisées

INJECTION  
**MACHINES**  
BASSE PRESSION RTM





## La maîtrise de toutes les technologies en injection thermoplastique

ALTHEORA Injection est reconnu par ses clients pour sa capacité à garantir la qualité des pièces et fonctions issues de **cahiers des charges complexes et très spécifiques**.

La complémentarité de MECELEC Saint-Agrève et de CHRIS-FRANCE Plastiques permet au Groupe de proposer à ses clients l'une des **offres les plus complète du marché** en injection thermoplastique aussi bien **en termes d'expertise que de capacités de production**.



### Nos technologies

ALTHEORA Injection possède l'un des parc machines les plus performants avec des presses allant de 25 tonnes à 2 300 tonnes et maîtrise **tous les procédés d'injection thermoplastique** :

- Injection standard
- Injection séquentielle
- Injection compression
- Injection bi-matière
- Moule porte-feuille
- Iron Jaw (brevet européen)

Nos technologies permettent d'obtenir des pièces de haute technicité sur lesquelles les opérations de finition sont quasi-inexistantes.

### Nos secteurs d'activité



BTP



Mobilité



Grande distribution



Usine :  
St-Agrève



Usine :  
Oyonnax



### Notre moteur : la satisfaction de nos clients

Avec un service complet, **de la conception à l'industrialisation**, ALTHEORA Injection répond aux problématiques les plus diverses de ses clients, **de la petite à la grande série**. Nos équipes de développement assurent l'ensemble des phases **du cycle** :

- D'études
- De développement des outillages
- De moulage
- De finition
- De qualification

Grâce à la diversité de notre parc machines, nous réalisons **des pièces de 0,1 g à 18 Kg** et sommes également en mesure d'accompagner nos clients pour servir leurs besoins de finitions, d'assemblage, de montage et de conditionnement.

UNITÉS DE PRODUCTION  
**OYONNAX**  
**ST-AGRÈVE**

PARC MACHINES  
**30 MACHINES**  
DU PETIT AU TRÈS  
GRAND FORMAT

INJECTION  
**PRESSES**  
DE 25 À 2 300 TONNES



## Le spécialiste de la peinture et des revêtements industriels

ALTHEORA Coating développe des **savoir-faire en peinture poudre et liquide**. L'expertise de nos équipes combinée à la technicité de nos moyens de production permettent d'augmenter la productivité, réduire les coûts des matériaux et **améliorer la qualité des pièces finies, quels que soient le profil de la pièce ou les besoins d'application de nos clients.**

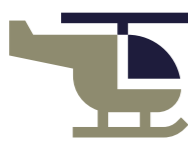


### Des applications spécifiques pour les secteurs les plus exigeants

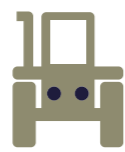
ALTHEORA Coating source les dernières générations de peinture pour améliorer sans cesse la protection et la performance à long terme des produits même dans des environnements difficiles. Le Groupe maîtrise les processus d'application de peinture spécifiques permettant d'apporter des propriétés :

- Ignifuges
- Résistantes à très haute température
- Isolantes électriques
- Furtives
- Hydrofuges
- Anti-bactériologiques

### Nos secteurs d'activité



Aéronautique



Mobilité



Médical



### Des moyens de production dernière génération

La nouvelle unité de production de MC Coating s'étend sur **3 000 m<sup>2</sup>**. Elle répond aux plus hauts standards de qualité tant en termes de production que de logistique. Dotée d'ateliers et de stockage tempérés, de lignes de convoyeurs avec contrôles hygrométrique, colorimétrique et d'étanchéité stricts, ainsi que d'une intralogistique performante, MC Coating se démarque et affirme sa place de spécialiste de la peinture et des revêtements industriels.

- Laboratoire de préparation peinture
- Lignes de convoyeurs application liquide
- Lignes de convoyeurs application poudre
- Ilots de peinture petites/moyennes séries
- Cabine de sablage
- Aires de parachèvement spécifiques

**USINE  
3000 M<sup>2</sup>  
AUX PLUS HAUTS  
STANDARDS DE  
QUALITÉ**

APPLICATION PEINTURE  
**POUDRE  
ET LIQUIDE**

**MOYENS DE  
CONTRÔLE  
TRÈS PERFORMANTS**



## Le laboratoire d'innovations et l'accélérateur de projets industriels du Groupe ALTHEORA

ALTHEORA Shift est un véritable accélérateur de l'innovation.

**Sa mission : inspirer et accélérer les projets et brevets industriels innovants et durables de demain.** Mixant recherche appliquée et production industrielle, ALTHEORA Shift initie les projets novateurs et responsables du Groupe et accompagne les start-up qu'elle a sélectionnées, en partageant ses équipes R&D, ses ressources technologiques, commerciales, marketing et juridiques pour dynamiser le tissu industriel et booster la 4<sup>ème</sup> révolution industrielle.



### Le Shift c'est un état d'esprit

ALTHEORA Shift cultive la capacité de sortir des cadres établis, de regarder les problématiques sous un autre angle et donc d'imaginer des solutions technologiques inédites. Il développe à la fois, une vision enthousiaste de l'évolution de l'industrie et une évaluation réaliste de l'énergie à investir pour initier une transition durable. Altheora Shift, c'est une équipe de femmes et d'hommes convaincus que l'innovation est la solution pour bâtir une industrie performante, contribuant à un monde plus respectueux des êtres vivants et de la planète.



### Choisir la responsabilité comme le moteur principal de l'innovation

Concrètement, les axes prioritaires d'ALTHEORA Shift sont triples :

- **Le développement de projets innovants et durables :**

L'une des missions d'Altheora Shift est de soutenir la démarche responsable des clients du Groupe en leur proposant le plus souvent possible des alternatives d'éco-développement de leurs projets.

- **La revalorisation des déchets :**

L'innovation pour Altheora Shift, c'est aussi d'identifier de nouvelles façons de revaloriser nos déchets de production, créer de nouvelles filières de recyclage et peut-être inventer une nouvelle économie circulaire.

- **Les brevets nouveaux matériaux et technologies :**

En collaboration avec plusieurs instituts Européens reconnus, Altheora Shift contribue aux travaux de recherche autour des matériaux du futur. Le laboratoire a ainsi déposé en 2021 le brevet d'un matériau hybride exclusif, Gendzo Process®.



### 1<sup>ER</sup> INDUSTRIEL À PRODUIRE EN SÉRIE DES PIÈCES EN MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS

LAURÉAT  
**JEC INNOVATION  
AWARD**  
CATÉGORIE DESIGN & MOBILIER

CRÉATEURS DES  
**BOOSTERS**  
APPEL À PROJETS

MEMBRE DU 1<sup>ER</sup> ACCÉLÉRATEUR  
**DÉCARBONATION  
INDUSTRIELLE**  
ADEME - BPI

Un portefeuille clients robuste,  
croissant, équilibré...

... et présent dans le monde entier

SMART CITY



MOBILITÉ



DIVERS INDUSTRIES





## Nos réalisations

### JC DECAUX

ALTHEORA fabrique le mobilier urbain le plus incontournable des rues parisiennes, le toit des colonnes Morris pour la ville de Paris depuis 2019. Le challenge fut de respecter son design mythique tout en choisissant une fabrication responsable, en fibres de lin, et en garantissant une étanchéité totale de la colonne.

Production : moyennes séries  
Procédés de fabrication : injection, SMC, RTM et peinture



### TRIGANO

ALTHEORA fabrique l'avancée des toits des camping-cars emblématiques des marques Challenger et Chausson. Le matériau composite permet un gain de qualité et une plus grande facilité d'installation.

Production : grandes séries  
Procédés de fabrication : SMC et peinture

### EDILIANS

EDILIANS a confié à ALTHEORA la fabrication des pièces de son système de pose ventilé révolutionnaire pour l'intégration des panneaux photovoltaïques en toiture. Cette pièce de grande dimension (jusqu'à 1300 mm) résiste aux UV, grêle, rouille, chaleur, neige et vent.

Production : moyennes séries  
Procédés de fabrication : injection séquentielle



### RENAULT TECH

Renault Tech a confié à ALTHEORA la fabrication des planchers de son modèle Kangoo pour les personnes à mobilité réduite. Cette pièce en composites permet un gain de poids par rapport aux pièces en tôlerie tout en conservant des propriétés structurelles élevées.

Production : moyennes séries  
Procédé de fabrication : SMC

### KP1

ALTHEORA réalise pour KP1 les entrevous EMX, l'intercalaire de plancher le plus léger et performant du marché. D'une longueur allant jusqu'à 1200 mm, cette pièce conjugue résistance mécanique, légèreté et esthétique.

Production : grandes séries  
Procédé de fabrication : injection



### PENTAIR

PENTAIR confie à ALTHEORA depuis près de 50 ans la fabrication de pièces techniques intégrées dans ses systèmes de filtration d'eau, de 0,1 gramme à 500 grammes. Livraison des pièces aux États-Unis et en Europe.

Production : petites, moyennes et grandes séries  
Procédé de fabrication : injection, assemblage par ultrason, collage, décoration

### AGCO

ALTHEORA réalise la peinture du capot en matériaux composites et des ailes en thermoplastique injecté des tracteurs Valtra.

Production : moyennes séries  
Procédé de fabrication : RTM, peinture et assemblage



### PANDROL

Nous produisons pour Pandrol des bras supports isolants. Ces pièces de haute technicité supportent le rail d'alimentation des nouvelles lignes de métro de la ville de Varsovie.

Production : grandes séries  
Procédés de fabrication : SMC

### ALSTOM

ALTHEORA fabrique des coffres de puissance pour le train Smart Coradia produit par Alstom. La combinaison des technologies de fabrication assure une protection maximale aux agressions et une isolation parfaite.

Production : moyennes séries  
Procédés de fabrication : RTM + Contact



### LPG

Depuis 20 ans, MECELEC Composites fabrique des pièces pour les appareils de beauté LPG, outils de médecine esthétique ré-férents, permettant de relancer les échanges circulatoires en activant le déstockage des graisses et en réduisant les imperfections de la peau.

Production : grandes séries  
Procédés de fabrication : injection

# 02. Gouvernance



ALTHEORA Composites - Site de Mauves  
Presse Robotisée

## Organes d'administration & de direction

### Composition des organes d'administration et de direction de la Société

#### Composition du Conseil d'administration

Au 27 mars 2023, le Conseil d'administration de la Société ALTHEORA est composé de **10 administrateurs** :

- Michel-Pierre DELOCHE, Président
- Bénédicte DURAND, Directrice Générale
- Jacques DANCER
- Edouard LAMELOISE
- Patrick LOUIS
- Alice de MALLIARD
- Martine RINAUDO
- Paul-Henry WATINE
- Alexandra MATHIOLON
- Franck COLCOMBET

Parmi ces dix administrateurs, **six peuvent être qualifiés d'« indépendant »** au regard du code de gouvernance MIDDLENEXT, puisqu'ils n'exercent pas de fonction de direction dans la Société ou dans son Groupe, et qu'ils n'entretiennent pas de relation, notamment en tant que client ou fournisseur significatif, avec la Société, son Groupe ou sa direction, susceptible de compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. De plus, ces administrateurs indépendants ne détiennent pas de participation importante dans le capital social.

Le Conseil d'administration, considère notamment que le fait pour certains administrateurs qualifiés d'indépendant, d'être membre du Conseil depuis plusieurs années ne constitue pas un obstacle à leur indépendance à l'égard du Conseil d'administration mais doit au contraire s'analyser comme un **gage de pérennité et d'accompagnement du développement du Groupe**.

Le Conseil d'administration ne comprend pas d'administrateur élu par les salariés.

#### Mandataires sociaux

| Prénom et nom ou dénomination sociale | Première nomination | Échéance du mandat* | Fonction principale exercée dans la Société |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------------------|
| Michel-Pierre DELOCHE                 | 25 juin 2010        | AG 2027             | Président                                   |
| Bénédicte DURAND                      | 18 Novembre 2016    | AG 2027             | Directeur Général                           |

| Prénom et nom ou dénomination sociale | Première nomination | Échéance du mandat* | Fonction principale exercée dans la Société |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------------------|
| Jacques DANCER                        | 25 Juin 2010        | AG 2027             | Administrateur                              |
| Edouard LAMELOISE                     | 23 Juin 2017        | AG 2023             | Administrateur                              |
| Patrick LOUIS                         | 22 Juin 2011        | AG 2023             | Administrateur Indépendant                  |
| Alice de MALLIARD                     | 31 Mai 2018         | AG 2027             | Administrateur Indépendant                  |
| Martine RINAUDO                       | 23 Mai 2013         | AG 2025             | Administrateur Indépendant                  |
| Paul-Henry WATINE                     | 25 Juin 2010        | AG 2027             | Administrateur Indépendant                  |
| Alexandra MATHIOLON                   | 14 Juin 2022        | AG 2024             | Administrateur Indépendant                  |
| Franck COLCOMBET                      | 14 Juin 2022        | AG 2024             | Administrateur indépendant                  |

\* AG statuant sur les comptes de l'année mentionnée

## Renouvellement des membres du Conseil d'administration & des mandataires sociaux

L'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se prononcera sur le renouvellement des mandats suivants : le renouvellement de Patrick LOUIS et Edouard LAMELOISE.

### Direction opérationnelle

Les fonctions de Présidence et Direction Générale sont dissociées.  
La Direction de ALTHEORA est assurée par l'équipe suivante :

#### DIRECTION

Président ..... **Michel-Pierre DELOCHE**  
Directrice Générale ..... **Bénédicte DURAND**

#### FONCTIONS GROUPE

Responsable Administratif et Financier ..... **François BILLEAU**  
Responsable QSE ..... **Emilie LAROCLETTE HUBERT**  
Directrice Performance Sociale ..... **Sylvie CLAIRET**  
Directeur Projets et Innovation ..... **Cédric BLANC-BRUDE**  
Directeur des Ventes ..... **Bertrand VIEILLE**  
Directeur des Opérations ..... **Richard EXBRAYAT**  
Directrice Marketing et Communication ..... **Eve BEUST**

#### DIRECTION DE SITES

MAUVES ..... **Daniele POLICHETTI**  
MAUVES - MC COATING ..... **Nicolas UBEDA**  
OYONNAX ..... **Stéphane PROST**  
SAINT-AGREVE ..... **Nicolas LEFEVRE**  
SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS ..... **Vincent TERRONI**

## Fonctionnement des organes d'administration & de direction & conflits d'intérêts

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 25 juin 2010, à la suite de l'adoption par la Société de la forme de Société anonyme à Conseil d'administration, a décidé à l'unanimité, que la direction générale de la Société serait assumée par le Directeur Général et le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration s'est doté d'un Règlement intérieur le 29 juillet 2010.

Par décision du 29 juillet 2010, le Conseil d'administration a choisi de se référer au Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, établi par MIDDLENEXT.

Le Conseil d'administration se réunit au moins **4 fois par an**, et aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Les principaux travaux du Conseil d'administration durant l'exercice 2022 ont concerné :

- La veille de la **bonne exécution du plan stratégique et opérationnel** ;
- La réflexion sur les **orientations stratégiques futures** du Groupe ALTHEORA, notamment en terme de croissance externe ;
- La stratégie de financement et la structuration du capital ;
- L'adoption du **budget 2023** et des **investissements associés** ;
- Les orientations stratégiques **en matière de RSE**.

À la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent document, **aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de chacun des membres du Conseil d'administration et de la direction générale à l'égard de la Société** en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

### Comités spécialisés

Le règlement intérieur prévoyait la création (i) d'un comité d'audit et (ii) d'un comité des rémunérations et des nominations, dont les attributions sont précisées à l'article 6 du Règlement Intérieur. Ces comités ont été créés lors du Conseil qui s'est réuni le 30 mars 2011.

Le Conseil du 12 octobre 2015 a décidé la réintégration des Comités au Conseil. Le Conseil se réunira en formation spécifique « Comité d'audit » ou « Comité des Rémunérations et des Nominations » pour les besoins de ces travaux.

## Rémunérations & avantages des dirigeants & administrateurs

### Équipe de direction

| Michel-Pierre DELOCHE<br>(Président depuis le 25/06/2010) | 2022         | 2021         | 2020         | 2019         | 2018         |
|-----------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Rémunération mandataire social                            | -            | -            | -            | -            | -            |
| Rémunération exceptionnelle                               | -            | -            | -            | -            | -            |
| Rémunération du Conseil d'administration                  | 3 750        | 3 750        | 5 500        | 4 500        | 5 250        |
| Avantages en nature                                       | -            | -            | -            | -            | -            |
| <b>TOTAL</b>                                              | <b>3 750</b> | <b>3 750</b> | <b>5 500</b> | <b>4 500</b> | <b>5 250</b> |

| Bénédicte DURAND<br>(DG depuis le 18/11/2016) | 2022          | 2021          | 2020          | 2019          | 2018          |
|-----------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Rémunération mandataire social                | 36 000        | 36 000        | 36 000        | 36 000        | 36 000        |
| Rémunération exceptionnelle                   | 46 059        | 31 500        | 41 000        | 20 000        | 43 000        |
| Rémunération du Conseil d'administration      | 3 750         | 3 750         | 5 500         | 3 500         | -             |
| Avantages en nature                           | 5 205         | 5 205         | 5 205         | 5 205         | 5 205         |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>91 014</b> | <b>76 455</b> | <b>87 705</b> | <b>64 705</b> | <b>84 205</b> |

Il n'existe pas d'engagements liés à la prise, à la cessation ou au changement de fonctions de l'équipe de Direction.

### Rémunérations du Conseil d'administration

L'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2022 a attribué à titre de rémunérations du Conseil d'administration aux administrateurs, au cours du dernier exercice, une enveloppe globale de 50 000€ destinée à récompenser l'assiduité des administrateurs. Il est proposé que l'enveloppe globale pour l'exercice 2023 soit maintenue.

Les administrateurs et les membres du Comité ont ainsi perçu en 2023 au titre de l'exercice 2022 une rémunération globale de 46 750€ correspondant à 75 présences à raison de 750€ par conseil et 250€ par réunion exceptionnelle du conseil dont la durée a été inférieure à 30 minutes selon le tableau ci-dessous :

| Membre                | 11/02/22 | 23/03/22 | 31/03/22 | 14/06/22 | 21/07/22 | 02/09/22 | 26/09/22 | 13/10/22 | 08/12/22 | 15/12/22 | Présence  | Exceptionnel | Absent    | Total Présence | Total         |
|-----------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|--------------|-----------|----------------|---------------|
| Jacques DANCER        | E        | A        | P        | P        | A        | A        | P        | A        | E        | P        | 4         | 2            | 4         | 6              | 3 500         |
| Michel-Pierre DELOCHE | E        | P        | P        | P        | P        | E        | P        | E        | E        | P        | 7         | 3            | 0         | 10             | 6 000         |
| Bénédicte DURAND      | E        | P        | P        | P        | P        | E        | P        | P        | E        | P        | 7         | 3            | 0         | 10             | 6 000         |
| Edouard LAMELOISE     | E        | P        | P        | P        | P        | E        | P        | P        | A        | P        | 7         | 2            | 1         | 9              | 5 750         |
| Patrick LOUIS         | E        | P        | P        | P        | P        | E        | P        | P        | A        | P        | 7         | 2            | 1         | 9              | 5 750         |
| Alice de MALLIARD     | E        | P        | P        | P        | P        | E        | P        | P        | E        | P        | 7         | 3            | 0         | 10             | 6 000         |
| Martine RINAUDO       | A        | A        | A        | P        | P        | A        | P        | P        | E        | P        | 5         | 1            | 4         | 6              | 4 000         |
| Paul-Henry WATINE     | A        | P        | P        | P        | P        | E        | P        | P        | A        | P        | 7         | 1            | 2         | 8              | 5 500         |
| Alexandra MATHIOLON   | -        | -        | -        | -        | P        | A        | A        | P        | A        | A        | 2         | 0            | 4         | 2              | 1 500         |
| Franck COLCOMBET      | -        | -        | -        | -        | P        | E        | A        | P        | E        | P        | 3         | 2            | 1         | 5              | 2 750         |
| <b>TOTAL</b>          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          | <b>56</b> | <b>19</b>    | <b>17</b> | <b>75</b>      | <b>46 750</b> |

## Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise & les procédures de contrôle interne

### Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte, aux termes du présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Ce rapport a été élaboré à la suite d'une réunion avec la Direction générale de la Société et s'appuie sur les travaux du Comité des Rémunérations et des nominations. Il a été approuvé par le Conseil d'administration du 27 mars 2023.

### Présentation du Conseil d'administration

#### Répartition du capital social

Le Concert MC Partners & Associés détenait à la clôture de l'exercice 45,39% du capital et 53,52% des droits de vote. La composition du Conseil d'administration tient compte de l'existence de ce concert.

#### Composition du Conseil

Le Conseil d'administration est, à ce jour, composé de dix (10) membres.

Les échéances des mandats sont au terme de l'Assemblée Générale approuvant les comptes de l'année mentionnée (soit au plus tard 6 mois après la clôture de l'exercice).

| Prénom et nom ou dénomination sociale | Première nomination | Échéance du mandat | Fonction principale exercée dans la Société |
|---------------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------------------------------|
| Michel-Pierre DELOCHE                 | 25 juin 2010        | AG 2027            | Président du Conseil                        |
| Bénédicte DURAND                      | 22 mai 2019         | AG 2027            | Directeur Général                           |
| Jacques DANCER                        | 25 juin 2010        | AG 2027            | Administrateur                              |
| Edouard LAMELOISE                     | 23 Juin 2017        | AG 2023            | Administrateur                              |
| Patrick LOUIS                         | 22 juin 2011        | AG 2023            | Administrateur Indépendant                  |
| Alice de MALLIARD                     | 31 Mai 2018         | AG 2027            | Administrateur Indépendant                  |
| Martine RINAUDO                       | 23 mai 2013         | AG 2025            | Administrateur Indépendant                  |
| Paul-Henry WATINE                     | 25 juin 2010        | AG 2027            | Administrateur Indépendant                  |
| Alexandra MATHIOLON                   | 14 juin 2022        | AG 2024            | Administrateur Indépendant                  |
| Franck COLCOMBET                      | 14 juin 2022        | AG 2024            | Administrateur indépendant                  |

#### Mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil

##### • Michel-Pierre DELOCHE

Fonctions principales exercées hors de la Société

Consul du Danemark  
Président - SAS MP DELOCHE  
Gérant - SARL SETIAG  
c/o SAS MP DELOCHE & ASSOCIES  
136 cours Lafayette - 69003 LYON

Adresse professionnelle

##### • Jacques DANCER

Fonctions principales exercées hors de la Société  
Autres mandats et fonctions exercées durant les cinq dernières années  
Adresse professionnelle

Président - EUREKAP  
Gérant - DANCER INVESTISSEMENT  
Gérant - SC DANCER  
Administrateur - DN COLOR  
DANCER INVESTISSEMENT  
57, rue Michelet - 42000 ST-ETIENNE

##### • Bénédicte DURAND

Fonctions principales exercées hors de la Société

Présidente POLYVIA AURA  
Vice-Présidente POLYMERIS  
co-tête de file FRANCE INDUSTRIE AURA  
co-Président IFA AURA  
Administrateur Middenext  
Ambassadrice égalité femmes/hommes AURA  
Leader club entreprises Ardèche  
« la France une chance, les entreprises s'engagent »

Adresse professionnelle

ALTHEORA  
3 Rue des Condamines - 07300 MAUVES

##### • Edouard LAMELOISE

Fonctions principales exercées hors de la Société  
Autres mandats et fonctions exercées durant les cinq dernières années  
Adresse professionnelle

Directeur Général HELEA  
PCA - COMPAGNIE DE RESTAURATION  
DU CONFLUENT

HELEA  
28 Cours de Verdun - 69002 LYON

##### • Patrick LOUIS

Fonctions principales exercées hors de la Société  
Autres mandats et fonctions exercées durant les cinq dernières années  
Adresse professionnelle

Professeur honoraire - Université Lyon 3  
Consultant  
Administrateur de la MAJE UITSEM  
Trésorier du fonds de pension St Luc - St Joseph  
19 rue des chevaucheurs - 69005 LYON

##### • Alice de MALLIARD

Fonctions principales exercées hors de la Société

Vice-présidente Robotique First France  
Professeur Vacataire ( Université Claude Bernard Lyon 1)  
Vice-Présidente SHAKER BY WAQUP  
Présidente SAS SHAKER  
Conseillère Prud'hommale de Lyon  
(Collège Employeur, section encadrement)  
Administratrice Indépendante du CFA  
DE LA GASTRONOMIE  
812 Développement - 67 Rue François Mermet 69160  
TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Adresse professionnelle

## 02. Gouvernance

### • Martine RINAUDO

Fonctions principales exercées hors de la Société  
Adresse professionnelle

Président SAS LELAHEL  
Domaine Capoue de l'Escoulin  
Les Mailllets - 26400 EYGLUY ESCOULIN

### • Paul-Henry WATINE

Fonctions principales exercées hors de la Société  
Autres mandats et fonctions exercées durant les cinq dernières années  
Adresse professionnelle

Président - SAS PHW PARTENAIRE  
Administrateur - Opéra de Lyon  
Administrateur - ECO DELTA  
39, rue Vaubecour - 69002 LYON

### • Alexandra MATHIOLON

Fonctions principales exercées hors de la Société

Présidente Directrice Générale SERFIM  
Administratrice et membre du comité Transition écologique FNTF  
Directrice Adjointe SERFIM Énergie  
Engagement manager McKinsey

Adresse professionnelle

2 chemin du Génie CS50213  
69632 Vénissieux Cedex

### • Franck COLCOMBET

Fonctions principales exercées hors de la Société

Président TECALEMIT AEROSPACE Group  
Président Aerospace Cluster Auvergne-Rhône-Alpes  
Président du Directoire Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises  
Président Commission Commerciale GIFAS  
Trésorier Académie Aéronautique Auvergne-Rhône-Alpes

Adresse professionnelle

9 Route du Dôme - ZI du Parc des Boss  
69630 Chaponost

## Critères de choix des administrateurs

Le Conseil d'administration comprend six (6) administrateurs indépendants :

- Patrick LOUIS
- Alice de MALLIARD
- Martine RINAUDO
- Paul-Henry WATINE
- Alexandra MATHIOLON
- Franck COLCOMBET

Le Conseil d'administration considère que ces administrateurs remplissent l'ensemble des critères rappelés ci-dessous.

Selon le règlement intérieur du Conseil d'administration établi conformément au Code de gouvernance MIDDLENEXT, cinq (5) critères permettent de justifier l'indépendance des membres du Conseil, qui se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement :

- Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une Société de son Groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;

- Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ou de son Groupe ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- Ne pas être actionnaire de référence de la Société ;
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Le Conseil d'administration examine au cas par cas la situation de chacun de ses membres au regard des critères énoncés ci-dessus. Sous réserve de justifier sa position, le Conseil d'administration peut considérer qu'un de ses membres est indépendant alors qu'il ne remplit pas tous ces critères ; à l'inverse il peut également considérer qu'un de ses membres remplissant tous ces critères n'est pas indépendant.

## Présentation du Conseil d'administration

Les principales qualités attendues d'un administrateur sont l'expérience de l'Entreprise, l'engagement personnel dans les travaux du Conseil, la compréhension du monde économique, financier et extra-financier ; la capacité de travailler en commun dans le respect mutuel des opinions, le courage d'affirmer une position éventuellement minoritaire, le sens des responsabilités à l'égard des actionnaires et des autres parties prenantes, l'intégrité.

## Représentation équilibrée des femmes et des hommes

Du fait du passage sur Euronext Growth, le Groupe ALTHEORA n'est plus tenue à quelque obligation en termes de parité en ce qui concerne la constitution de son Conseil d'administration.

Toutefois ALTHEORA est attaché à la mixité au sein de son Conseil, et la règle des 40% de femmes siégeant au Conseil d'administration a été proposée lors de l'Assemblée Générale du 17 Mai 2018.

« Nous sommes convaincus que la mixité au sein de notre conseil d'administration est un levier de performance. C'est aussi un engagement éthique de l'entreprise ».

Bénédicte DURAND,  
Directrice Générale

## Fonctionnement du conseil

Le Conseil est assisté de trois<sup>(2)</sup> comités dont le rôle est fixé par un Règlement intérieur signé par l'ensemble des administrateurs en fonction :

- **Un Comité d'audit** : Présidents – Messieurs Paul-Henry WATINE et Jacques DANCER. Ses membres ont été choisis en raison de leurs compétences particulières en matière financière ou comptable. Un des membres est indépendant au sens du Règlement intérieur du Conseil (Paul-Henry WATINE).
- **Un comité des Rémunérations et des Nominations.**
- **Un Comité RSE**

Ces Comités ont été créés par le Conseil d'administration du 30 mars 2011.

Le Conseil du 12 octobre 2015 a décidé la réintégration des Comités au Conseil. Le Conseil se réunira en formation spécifique « Comité d'audit » ou « Comité des Rémunérations et des Nominations » ou « Comité RSE » pour les besoins de ces travaux. Le Conseil d'administration s'est réuni en comité d'audit et en comité des rémunérations et des nominations le 27/03/2022 et en Comité d'Audit le 26/09/2022.

## Rôle du Président

**Le Président :**

- Arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise ;
- Organise et dirige les travaux du Conseil d'administration ;
- S'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;

## Conditions d'organisation des travaux du Conseil

### Organisation

Le fonctionnement du Conseil est régi par le règlement intérieur adopté le 29 juillet 2010.

Aux rendez-vous obligatoires du Conseil (arrêté des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires.

### Les réunions du Conseil et la participation aux séances

Le Conseil d'administration est convoqué par le Président par tous moyens même verbalement.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni dix (10) fois :  
11/02/2022, 23/03/2022, 31/03/2022, 14/06/2022, 21/07/2022, 02/09/2022, 26/09/2022, 13/10/2022, 08/12/2022, 15/12/2022.

### Participation aux Conseils d'administration

Le taux de participation s'est élevé en 2022 à 82%. Les séances du Conseil d'administration ont été présidées par le Président du Conseil :

| Prénom et nom ou dénomination sociale | Nombre de CA présent | Nombre de possibles | Pourcentage de présence |
|---------------------------------------|----------------------|---------------------|-------------------------|
| Jacques DANCER                        | 6                    | 10                  | 60%                     |
| Michel-Pierre DELOCHE                 | 10                   | 10                  | 100%                    |
| Bénédicte DURAND                      | 10                   | 10                  | 100%                    |
| Edouard LAMELOISE                     | 9                    | 10                  | 90%                     |
| Patrick LOUIS                         | 9                    | 10                  | 90%                     |
| Alice de MALLIARD                     | 10                   | 10                  | 100%                    |
| Martine RINAUDO                       | 6                    | 10                  | 60%                     |
| Paul-Henry WATINE                     | 8                    | 10                  | 80%                     |
| Alexandra MATHIOLON                   | 2                    | 6                   | 33%                     |
| Franck COLCOMBET                      | 5                    | 6                   | 83%                     |
| <b>TOTAL</b>                          |                      |                     | <b>82%</b>              |

### Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil d'administration qui examinent ou arrêtent les comptes annuels ou intermédiaires.

### Les comptes rendus de séance

Le procès-verbal de chaque réunion est établi par le Secrétaire du Conseil nommé à chaque réunion, puis arrêté par le Président qui le soumet à l'approbation du Conseil suivant.

Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

### L'information du Conseil

À l'occasion des séances du Conseil :  
les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Hors séances du Conseil :  
les administrateurs reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société.

### Les rémunérations du Conseil d'administration

L'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2022 a décidé de fixer l'enveloppe des rémunérations du Conseil d'administration pour l'exercice 2022 à la somme de 50 000€.

Les administrateurs et censeurs vont recevoir au titre de l'exercice une rémunération globale de 46 750€ correspondant à 75 présences à raison de 750€ par conseil et 250€ par réunion exceptionnelle du conseil dont la durée a été inférieure à 30 minutes.

La répartition des rémunérations du Conseil d'administration est arrêtée par le Conseil d'administration en fonction de l'assiduité des administrateurs et du temps qu'ils consacrent à leur fonction.

### Application d'un code de gouvernement d'entreprise

La Société se réfère volontairement au code de gouvernement d'entreprise MIDDLENEXT depuis la décision du Conseil d'administration du 29 juillet 2010.

Ce code peut être consulté sur le site <http://www.middlenext.com/>.

La Société a choisi de se soumettre à l'ensemble des recommandations du Code MIDDLENEXT (démarche « comply or explain ») et notamment les **recommandations n°15 et n°8** :

#### Recommandation n°15

« Il est recommandé qu'une fois par an, le président du Conseil invite les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil et sur la préparation de ses travaux. Cette discussion est inscrite au procès-verbal de la séance ».

Chaque année lors du Conseil d'arrêté des comptes les administrateurs sont amenés à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil et sur la préparation de ses travaux.

#### Recommandation n°8 :

La recommandation MIDDLENEXT n°8 sur les administrateurs indépendants est respectée.

Elle indique : « Il est recommandé que le Conseil accueille au moins 2 membres indépendants. Ce nombre pourra être ramené à 1 membre dans l'hypothèse où le Conseil est composé de 5 membres ou moins. Il pourra être augmenté dans les Conseils dont l'effectif est important et précise les critères permettant de justifier l'indépendance des membres du Conseil ».

Le Conseil d'administration comprend à ce jour six (6) membres indépendants.

### Autres recommandations

L'ensemble des recommandations du « Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MIDDLENEXT » sont suivies par ALTHEORA et ses organes de gouvernance.

### Points de vigilance

Le Conseil d'administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « Points de vigilance ».

### Procédures de contrôle interne et gestion des risques mises en place par la Société

#### Définition et objectifs du contrôle interne

La croissance du Groupe dépend de la qualité et de la fiabilité de ses produits avec ses clients. Le Groupe, certifié ISO 9001 version 2015, a mis en place un certain nombre de mesures de management de la qualité. Celles-ci comprennent : la politique QHSE, la responsabilité de la direction, le management des ressources, la réalisation du produit. Une revue est faite via des tableaux de bord et de l'avancement des plans d'actions avec une focalisation sur les actions difficiles (audits internes et externes).

L'organisation du contrôle interne s'appuie sur l'ERP JEEVES qui est opérationnel pour l'ensemble des sites depuis Février 2007. Ce système de gestion est utilisé pour gérer tous les aspects liés à la production et à la vente : gestion des articles, achats, ventes, suivi de production et des stocks. Il permet de suivre et de contrôler les flux liés à ces cycles opérationnels ainsi que leur enregistrement comptable : le système de gestion gère en effet en

automatique les informations nécessaires pour le traitement de l'information financière et comptable. Les flux non générés par le système de gestion sont initiés ou contrôlés par la Direction financière et comptable : flux liés aux rémunérations par exemple, ou par la Direction générale pour les décisions d'investissements.

Les procédures et les sécurités en matière de flux financiers reposent sur les automatismes et les contrôles liés au système de gestion et sur l'intervention de la Direction financière pour la signature des moyens de paiement.

Le dispositif de contrôle interne en place dans notre société a pour but de veiller à ce que le comportement de nos collaborateurs s'inscrive dans le cadre des lois et règlements, des normes et principes de notre société afin d'éviter tout risque d'erreur ou de fraude.

#### Organisation du contrôle

La Direction Générale définit et met en œuvre la stratégie de développement du Groupe et assure la coordination des différentes activités.

La Direction Générale définit et veille à l'application de règles uniformes sur les questions comptables, juridiques, fiscales et informatiques. Pour cela l'ensemble des sites utilisent le même ERP (Jeeves) depuis 2007, ce qui permet d'avoir une information exhaustive et uniforme en temps réel. Les moyens sont mis en œuvre pour maintenir une disponibilité constante des outils informatiques et pour assurer l'intégrité et la confidentialité des informations stockées dans le système d'information.

L'élaboration des comptes sociaux se fait en interne. Chaque site de production comprend une direction de site. La direction administrative et financière, la direction commerciale, la direction achats et les ressources humaines sont centralisées au niveau du Groupe pour une meilleure efficacité.

La tenue de comité de direction et de réunions transversales auxquelles participent les personnes occupant le même poste dans les différents sites permet de mettre en commun les expériences et de valider la bonne application des procédures.

Des inventaires physiques sont réalisés 1 fois par an de manière complète et permettent de détecter les écarts et de vérifier l'efficacité des procédures.

Par ailleurs, nous sommes particulièrement attentifs au respect des règles d'éthiques par nos services achats.

#### Comité d'audit

Le Comité d'audit se réunit de deux à quatre fois par an, sur convocation de son Président ou à la demande du Président du Conseil d'administration pour traiter des procédures d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes d'information et du contrôle des informations comptables et financières périodiques. Le Comité d'audit émet une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale.

En 2022, le Comité s'est réuni 2 fois avec un taux de présence de 100%.

Le Comité d'audit comprend tous les membres qui composent le Conseil d'administration, dont six sont réputés indépendants au sens du code de gouvernement d'entreprise et présentent des compétences particulières en matière comptable, financière dans une entreprise cotée. Le Conseil d'administration désigne le Président, lequel conduit les travaux du comité.

Au jour d'enregistrement du présent rapport, le Comité d'audit est présidé par Paul Henry WATINE (administrateur indépendant) et Jacques DANCER.

Les membres du Comité d'audit reçoivent les conclusions des travaux de l'auditeur interne (missions dans les filiales, contrôle des notes de frais des dirigeants, ...) et des travaux des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires et annuels. Pour l'exercice de sa mission, il a accès à toutes les informations, documents et peut auditionner tout responsable de la Société. Le Comité d'audit rend compte de ses missions au Conseil d'administration.

Durant l'année 2022 ses travaux ont notamment porté sur :

- l'examen des comptes annuels 2021, et le compte rendu, par les commissaires aux comptes, de leur mission sur les comptes annuels 2021 ;
- l'examen des comptes semestriels au 30 juin 2022, la présentation par les commissaires aux comptes de la synthèse de leurs travaux ;
- l'examen des conventions réglementées, le plan d'audit interne 2022 ;
- l'examen du budget 2023 et la revue du plan stratégique.

### Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Conformément aux articles, L. 225-37 al. 8 du Code de commerce, il est indiqué que les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale sont prévues aux articles 23 à 29 des statuts de la Société.

### Restrictions apportées aux pouvoirs du Directeur Général

Les pouvoirs du Directeur Général ne font l'objet d'aucune limitation statutaire, ni d'aucune limitation par le Conseil.

### Principes et règles adoptés par le Conseil pour déterminer les rémunérations & avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux

Le Directeur Général peut être rémunéré au titre de son mandat social comme au titre de son contrat de travail.

La rémunération du Directeur Général, tant au titre de son contrat de travail que de ses fonctions de Directeur Général, peut comprendre une partie variable tenant compte des performances de la Société.

Au titre de l'exercice 2022, le Président du Conseil d'administration n'a pas reçu de rémunération au titre de ses fonctions.

Il est rappelé que le Comité des rémunérations et des nominations a notamment pour mission d'étudier les recommandations de la Direction Générale de la Société et de faire des propositions au Conseil d'administration de la Société en matière de rémunération et d'avantages accordés aux Président, Directeur Général et membres du Comité Directeur.

Les rémunérations des mandataires sociaux figurent dans le rapport de gestion.

### Informations concernant la structure du capital de la Société & les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément à l'article L. 225-37 al. 9 du Code de commerce, il est renvoyé sur ce point au rapport de gestion de la Société. Fait à MAUVES, le 27 mars 2023.

**Michel-Pierre DELOCHE,**  
Président du Conseil d'administration

## Notre conseil d'administration



**MP. DELOCHE SAS**  
Né en 1946  
Président  
Directeur Général depuis le 25 Juin 2010  
Actionnaire du concert



**Bénédicte DURAND**  
Née en 1980  
Directeur Général  
Administrateur



**Jacques DANCER**  
Né en 1945  
Administrateur  
Actionnaire du concert



**Franck COLCOMBET**  
Né en 1984  
Administrateur  
indépendant



**Edouard LAMELOISE**  
Né en 1978  
Administrateur  
Actionnaire du concert



**Patrick LOUIS**  
Né en 1955  
Administrateur  
indépendant



**Alice de MALLIARD**  
Née en 1970  
Administrateur  
indépendant



**Alexandra MATHIOLON**  
Née en 1989  
Administrateur  
indépendant

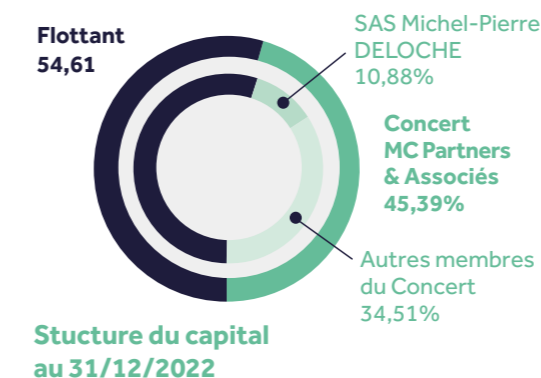


**Martine RINAUDO**  
Née en 1950  
Administrateur  
indépendant



**Paul Henry WATINE**  
Né en 1943  
Administrateur  
indépendant

### Structure de l'actionariat



- Le capital de la Société se décompose en 13 528 334 actions.
- Un concert majoritaire détient le contrôle de la Société depuis 2010, il représente 45,39% du capital et n'est pas lié par un pacte d'actionnaires.
- L'actionariat salarié représente 0,1% du capital.
- La Société détient 0,1% du capital en auto-contrôle.



Au cours de cet exercice, les administrateurs se sont réunis dix fois en Conseil d'administration notamment pour :

- Arrêter les chiffres d'affaires trimestriels, les comptes sociaux annuels et semestriels ;
- Débattre de la pertinence de projets pouvant avoir un impact significatif sur les actifs et autoriser la mise en œuvre opérationnelle de certains projets.

Le **taux de présence** des administrateurs aux séances du conseil a été de 82%.

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun avantage en nature au titre du mandat social, ni d'option et actions de performance. Il n'existe ni indemnités de départ, ni indemnités d'arrivées pour les mandataires sociaux. Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique. Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence, ni d'indemnités de rupture.

### RÉMUNÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2022, les administrateurs ont perçu 750€ par conseil et 250€ par réunion exceptionnelle du conseil dont la durée a été inférieure à 30 minutes, soit un total de 46 750 € de jetons de présence. Les montants dus et versés au titre des rémunérations du Conseil d'administration sont mentionnés page 37. Le taux d'assiduité a atteint 82%.

En plus du temps passé pour les Conseils, ils ont étudié le reporting afin de rester très concrètement connectés à la réalité de l'entreprise.

L'Assemblée du 14 juin 2022 a voté un montant global annuel maximum de 50 000€ de rémunération du Conseil d'administration.



## Principaux facteurs de risques du Groupe

Le Groupe ALTHEORA a procédé à une revue et à une évaluation des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa réputation. Ces risques ont été évalués en fonction de leur probabilité de les voir se matérialiser et de l'ampleur estimée de leur impact - après prise en compte des mesures adoptées par le Groupe ALTHEORA pour gérer ces risques. Conformément à la réglementation seuls les risques à la fois significatifs et spécifiques au Groupe ALTHEORA sont présentés ci-après :

| Catégorie de risque          | Facteurs de risque                                       | Importance | Risque extra financier |
|------------------------------|----------------------------------------------------------|------------|------------------------|
| <b>Risques Opérationnels</b> | Géopolitique mondiale                                    | Modérée    |                        |
|                              | Pénurie de matières premières ou de composants           | Elevée     |                        |
|                              | Qualité des produits vendus                              | Elevée     | Oui                    |
|                              | Santé, Sécurité et environnement                         | Modérée    | Oui                    |
|                              | Informatique et systèmes d'informations                  | Faible     |                        |
| <b>Risques stratégiques</b>  | Impact du changement climatique sur le modèle économique | Elevée     | Oui                    |
|                              | Opérations de croissance externe                         | Elevée     |                        |
| <b>Risques de crédits</b>    | Clients                                                  | Modérée    |                        |
|                              | Fournisseurs                                             | Elevée     | Oui                    |
| <b>Risque de marché</b>      | Inflation                                                | Elevée     |                        |
| <b>Risques juridiques</b>    | Propriété intellectuelle                                 | Modérée    |                        |

### Risques opérationnels

#### Risque lié à la géopolitique mondiale

La nature de l'activité d'ALTHEORA ne l'expose pas directement aux risques liés à l'instabilité politique mondiale. Néanmoins, certains conflits européens peuvent avoir des répercussions directes sur les coûts. La guerre en Ukraine a eu un impact significatif en France, en particulier sur les prix de l'électricité et du gaz.

Si les contrats passés par le Groupe avec les fournisseurs d'énergie ont atténué dans l'ensemble l'effet des hausses, la renégociation de ces derniers à leur échéance pourrait entraîner une augmentation des coûts de production. La direction des Achats est particulièrement mobilisée et anticipe les négociations avec les principaux fournisseurs d'énergie pour maîtriser ce risque.

### Risque de pénurie de matières premières et de composants

Compte tenu de l'importance des approvisionnements dans le cycle de fabrication du Groupe un risque de pénurie peut survenir. Le Groupe est principalement exposé aux tensions d'approvisionnement sur les matières premières principales (polymères, résines polyester, fibres de verre et plus généralement de tous les composants permettant la fabrication de la matière première). Il existe également un risque de difficultés d'approvisionnement de composants électroniques qui viennent être intégrés dans une partie des produits du Groupe. En cas de difficulté d'approvisionnement cela entraînerait une baisse du niveau d'activité pouvant avoir un impact significatif sur le chiffre d'affaires les résultats et la trésorerie du Groupe.

Face à ce type de situation le Groupe est capable de mettre en œuvre très rapidement des plans de réduction des dépenses afin de limiter les impacts sur ces résultats et sur cette trésorerie. Ces plans reposent notamment sur le recours au dispositif de chômage partiel existant en France et sur la non-reconduction des contrats des employés intérimaires.

### Qualité des produits et services vendus

L'entreprise n'ayant pas pour vocation de vendre directement au grand public ce sont les clients du Groupe qui assurent cette responsabilité. En conséquence ils ont développé des procédures d'homologation exigeantes auxquelles ALTHEORA est soumis. Une veille des normes applicables en fonction des secteurs d'activité est également effectuée interne. Le Groupe est également certifié ISO 9001 version 2015 pour l'ensemble de ses entités.

### Santé, sécurité et environnement

Dans ce domaine le Groupe est exposé à des risques liés aux conditions de travail, des risques sanitaires, des risques liés aux atteintes à l'environnement et enfin des risques liés au renforcement ou à l'évolution des exigences réglementaires.

Le manque d'anticipation pour atténuer ces risques pourrait engendrer une atteinte aux personnes à l'image du Groupe ou des coûts supplémentaires et entraîner d'éventuelles sanctions.

Conformément au code du travail chaque établissement dispose d'un document unique d'évaluation des risques -DUER- qui répertorie les risques principaux pour la santé et la sécurité des travailleurs et les mesures prises pour prévenir ou minimiser ces risques. Ces documents font l'objet d'une révision annuelle effectuée avec les membres du CSE.

L'ensemble du personnel est régulièrement formé à la prévention des risques chimiques et sensibilisés aux risques le concernant.

D'une manière plus générale le Groupe met en œuvre une politique décrite dans la partie RSE qui repose sur une vision partagée, un pilotage structuré, un reporting et des démarches de certification.

### Informatique et systèmes d'informations

L'activité des fonctions opérationnelles et des fonctions support est très dépendante du bon fonctionnement des systèmes d'information. Cette activité pourrait être impactée par l'indisponibilité de système informatique en raison principalement de pannes, de défaillance des réseaux de communication, d'endommagement d'infrastructures ou de malveillances qu'elles soient internes ou externes.

Le Groupe a mis en œuvre une démarche de standardisation et de consolidation des systèmes mais également des systèmes de sécurisation qui permettent d'avoir une surveillance permanente et d'effectuer des contrôles réguliers.

## Risques stratégiques

### Impact du changement climatique sur le modèle économique

ALTHEORA est un Groupe industriel qui est impacté par les enjeux liés au changement climatique. Conformément aux attentes de l'ensemble des parties prenantes et afin de préserver et de développer son modèle économique le Groupe doit réduire drastiquement son impact environnemental sur l'ensemble de sa chaîne de valeur en visant à long terme un objectif de neutralité carbone. La non atteinte de ces objectifs exposerait le Groupe à des conséquences telles que la perte de clients et de marchés, des difficultés à obtenir des financements pour le développement de ces projets et un poids fortement accru des taxes liées aux émissions de CO<sub>2</sub>.

Le Groupe travaille actuellement pour se fixer un objectif temporel de neutralité carbone :

- pour ses propres activités scope 1 et 2
- pour ces émissions de CO<sub>2</sub> du scope 3.

### Opérations de croissance externe

Le Groupe ALTHEORA est engagé dans une stratégie visant à la réalisation d'opérations de croissance externe via des acquisitions qui peuvent atteindre une dimension significative à l'échelle du Groupe.

Ces opérations sont décidées sur la base d'hypothèses notamment d'objectifs de développement de marché, de synergie et de résultats futurs qui pourraient ne pas être atteints dans les délais ou à leur niveau anticipé initialement.

Le Groupe pourrait rencontrer des difficultés dans l'intégration des sociétés acquises ainsi que dans la rétention de leurs salariés. ALTHEORA pourrait également ne pas être en mesure de conserver ou de développer des clients stratégiques des sociétés acquises.

Le Groupe veille à anticiper ce risque par la mise en place de ressources dédiées à l'intégration des acquisitions en leur fixant des objectifs précis déclinés en plan d'actions. Une attention particulière est portée à la mise en place rapide des systèmes du Groupe dans les entités acquises afin de pouvoir piloter efficacement ces plans d'action et mesurer l'atteinte des objectifs.

## Risques de crédits

### Clients

En ce qui concerne le risque client, le Groupe compte un nombre important de clients notamment grâce à une diversification de secteurs d'activité effectuée ces dernières années. La part représentée par les 5 premiers clients n'étant pas excessif dans la composition du chiffre d'affaires global.

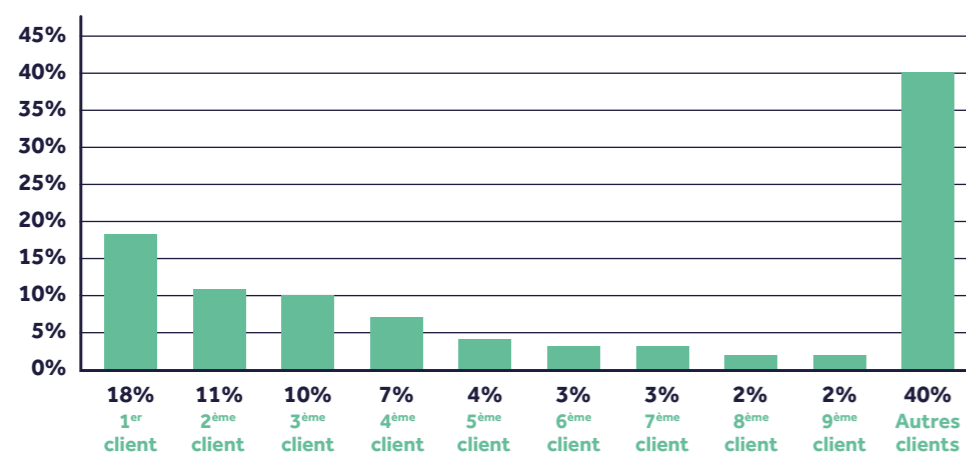
D'un point de vue concurrentiel la menace de voir arriver de nouveaux entrants est limitée en raison du coût élevé d'entrée sur les marchés du Groupe.

Le risque pourrait être une substitution technologique - pour cela, le Groupe a une politique active de recherche et développement ainsi qu'une activité régulière de veille technologique.

### Concentration

Le graphique ci-dessous représente la répartition de la clientèle d'ALTHEORA en contribution au Chiffre d'Affaires

POIDS CLIENTS EN % DE CA EN 2022



### Risques d'impayé

Plus de 70% du chiffre d'affaires est réalisé avec des grands comptes qui présentent un risque d'impayé très faible.

- La gestion du risque clients est assurée en interne avec un processus complet de crédit management associé à un contrat d'assurance-crédit.
- La qualité de notre clientèle nous permet d'avoir très peu de risques de défaillances ; toutefois nous constatons des délais de paiement supérieurs à ceux octroyés et à la LME.

DSO 2022

**47** jours

### Fournisseurs

La défaillance d'un fournisseur significatif, notamment de composants spécifiques pour lequel une substitution rapide est rendue difficile compte tenu du travail et des délais que requiert l'homologation d'un nouveau fournisseur, pourrait bloquer des productions du Groupe. Cette défaillance pourrait aussi engendrer des investissements ou des coûts supplémentaires ayant une incidence sur la marge opérationnelle du Groupe. Les principaux scénarios de défaillance correspondent à la faillite du fournisseur, à la non atteinte par le fournisseur des spécifications qualités requises, à une pénurie de matières aux composants ou encore à un incendie, une catastrophe naturelle, une grève ou une pandémie qui impacterait l'usine du fournisseur avec pour conséquence de le contraindre à limiter ou interrompre durablement sa production.

Dans une optique de réduction de ce risque, tout fournisseur de composants spécifiques fait l'objet d'une homologation établie sur des critères opérationnels financiers et extra financiers précis. Pour les fournisseurs homologués, ces critères font ensuite l'objet d'une surveillance régulière par la direction des achats et de la qualité. Les fournisseurs à risque font l'objet d'un suivi particulier avec chaque fois que nécessaire la mise en place d'un stock de sécurité dédié.

Pour la plupart des produits achetés le Groupe dispose de plusieurs sources ce qui limite la situation de dépendance et le risque fournisseur.

La part des achats réalisés auprès des premiers fournisseurs de la Société est la suivante :

| Fournisseurs au 31/12/2022  | Achats K€     | Part des achats |
|-----------------------------|---------------|-----------------|
| 1 <sup>er</sup> fournisseur | 3 534         | 19,80%          |
| 5 premiers fournisseurs     | 6 586         | 36,84%          |
| 10 premiers fournisseurs    | 8 923         | 49,91%          |
| Autres                      | 8 954         | 50,09%          |
| <b>TOTAL</b>                | <b>17 877</b> | <b>100%</b>     |

En 2022 ALTHEORA n'a pas connu de défaillance de la part de ses fournisseurs ayant eu des conséquences négatives dans la rupture du process logistique.

Informations relatives aux délais

de paiement des fournisseurs et des clients

mentionnés à l'article D.441-6

| Partie fournisseurs<br>En K€                              | Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu |                 |                  |                  |                     | Total<br>(1 jour et plus) |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|------------------|---------------------|---------------------------|
|                                                           | 0 jour<br>(indicatif)                                                                 | 1 à<br>30 jours | 31 à 60<br>jours | 61 à 90<br>jours | 91 jours<br>et plus |                           |
| <b>(A) Tranches de paiement</b>                           |                                                                                       |                 |                  |                  |                     |                           |
| Nombre de factures concernées                             | 3                                                                                     | 7               | -                | 1                | 1                   | 9                         |
| Montant total des factures concernées TTC                 | 3                                                                                     | 50              | -                | 2                | 16                  | 68                        |
| Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice | 0%                                                                                    | 3%              | -                | 0%               | 1%                  | 5%                        |

Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

|                                    |   |   |   |   |   |   |
|------------------------------------|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de factures exclues         | - | - | - | - | - | - |
| Montant total des factures exclues | - | - | - | - | - | - |

© Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement  délais contractuels : 45 jours fin de mois  délais légaux

| Partie clients<br>En K€                             | Factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu |                  |                  |                     | Total<br>(1 jour et plus) |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|---------------------|---------------------------|
|                                                     | 1 à<br>30 jours                                                                          | 31 à 60<br>jours | 61 à 90<br>jours | 91 jours<br>et plus |                           |
| <b>(A) Tranches de paiement</b>                     |                                                                                          |                  |                  |                     |                           |
| Nombre de factures concernées                       | -                                                                                        | 2                | -                | 3                   | 5                         |
| Montant total des factures concernées TTC           | -                                                                                        | 456              | -                | 75                  | 531                       |
| Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice | -                                                                                        | 10%              | -                | 2%                  | 12                        |

Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

|                                    |   |   |   |   |   |   |
|------------------------------------|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de factures concernées      | - | - | - | - | - | - |
| Montant total des factures exclues | - | - | - | - | - | - |

© Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement  délais contractuels : 45 jours fin de mois  délais légaux

Autres risques du Groupe

Risques de liquidité

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

• La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir pour les 12 prochains mois. La situation au 31 Décembre 2022 est positive (état des flux de trésorerie page 97).

• Il est fait appel à un factor afin de mobiliser le poste clients pour l'ensemble des créances domestiques du Groupe. La retenue de garantie est de 5%.

Au 31 décembre 2022:

- la trésorerie disponible de ALTHEORA est de 5 776 K€
- les créances mobilisées via le factor s'élèvent à 4 487 K€ (étant précisé que le financement par le factor n'est pas plafonné).

État des dettes financières

|                                                          | Au 31/12/2022 |
|----------------------------------------------------------|---------------|
| Obligations convertibles                                 | 4 173         |
| Emprunts à long et moyen terme auprès des établissements | 14 151        |
| Emprunts à moyen terme auprès des actionnaires           | -             |
| Autres dettes financières                                | 190           |
| <b>TOTAL LONG ET MOYEN TERME</b>                         | <b>18 514</b> |
| Concours bancaires courants                              | 3             |
| Financement à court terme (factor)                       | 4 487         |
| <b>TOTAL COURT TERME</b>                                 | <b>4 490</b>  |
| <b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES</b>                      | <b>23 003</b> |

Risques juridiques

Propriété intellectuelle

Le développement du Groupe s'appuie principalement sur sa capacité d'innovation. Dans ce contexte le Groupe est exposé à un risque de détournement de savoir-faire aussi bien en tant que victime que contrevenante, pouvant faire l'objet d'une contestation.

Dans les domaines de la recherche et du développement le Groupe a mis en œuvre une démarche structurée de surveillance et de recherche d'antériorité lui permettant d'assurer la gestion et la protection de ses droits de propriété intellectuelle. Les innovations issues de la recherche et développement font l'objet d'une politique étendue de dépôt de brevet. Malgré les mesures mises en place notamment au travers de sa démarche de recherche d'antériorité le Groupe ne peut exclure l'existence des droits de propriété intellectuelle de tiers antérieurs à ces droits et de risque de contestation pouvant en découler.

## Risques de marché

### Inflation

Le risque lié au prix des matières premières et de l'énergie est un risque qui pourrait affecter le Groupe. En effet le Groupe utilise de grandes quantités de matières premières et de fournitures industrielles dans les procédés de fabrication (plus de 50% de ces coûts de production standards) principalement issus de la pétrochimie lesquelles sont directement soumis aux fluctuations des cours du pétrole brut. À ce titre les hausses des prix des matières premières pourraient avoir un impact négatif sur les résultats du Groupe s'ils n'étaient pas répercutés immédiatement dans les prix de vente.

À ce titre, le Groupe, au travers de sa cellule innovation est en veille proactive perpétuelle pour se tenir au courant des nouveaux matériaux, nouveaux procédés et caractéristiques afin de pouvoir être en mesure de mettre en œuvre des alternatives quand cela est possible. Le Groupe travaille également sur des solutions intégrant l'écoconception dès le démarrage des projets permettant ainsi de faire le choix du meilleur couple technologie / matières premières tant d'un point de vue économique que d'un point de vue environnemental.

En outre les coûts de transport sont également affectés par l'évolution du cours du pétrole brut et subissent les conséquences de sa volatilité.

L'année 2022 comme les années précédentes a été marquée par des fluctuations importantes des prix de certains thermoplastiques mais également de l'ensemble des matières premières engagés dans la production du Groupe. Une tendance haussière et une pression forte sur les prix et sur les volumes ont été enregistrées tout au long de l'année 2022.

### État des engagements hors bilan

#### ENGAGEMENTS DONNÉS

- Nantissements de fonds de commerce : 540K€
- Nantissements donnés au profit d'établissements financiers : 2 822K€
- Gage espèces 45K€
- Caution solidaire MP DELOCHE & ASSOCIÉS : 1 190K€
- Créances Dailly cédées : 572K€

#### ENGAGEMENTS REÇUS

- Garantie de l'état au titre du fonds de garantie « FDG Etat Coronavirus » : 5 127K€
- Garantie de l'état : 1 613K€
- Poursuite du contrat de crédit-bail : 734K€

## Assurances et couvertures des risques

Le Groupe a mis en place un programme d'assurance bénéficiant à toutes les filiales. Ce programme est accompagné de polices spécifiques dans les filiales. Il vise à couvrir les risques principaux pouvant affecter ses activités ces résultats ou son patrimoine par la mise en place des couvertures suivantes :

- assurance dommages et pertes d'exploitation ;
- assurance responsabilité civile exploitation et produit ;
- assurance responsabilité civile environnement ;
- ainsi que des assurances couvrant des risques spécifiques tels que le transport les véhicules.....

Les couvertures et les montants de garantie sont appropriés à la nature des risques et tiennent compte des capacités du marché de l'assurance.

### L'assurance en responsabilité civile

Ce contrat est souscrit auprès de GENERALI IARD SA

**Sont assurées toutes les activités exercées par l'Assuré et concourant à la réalisation de son objet social.**

Sont garanties les activités de :

- Transformation par tout procédé de matières plastiques avec étude, conception, réalisation de pièces techniques (en matière plastique et composite) destinées notamment au raccordement des réseaux publics et à divers secteurs de l'industrie tels que : automobile, transport, médical, aéronautique, nucléaire, défense, agroalimentaire.
- Activités accessoires : peinture de pièces confiées, conception suivie de réalisation de moules pour la plasturgie.

### Responsabilité civile avant livraison

| Garanties                                                                                                          | Montants                                                             | Franchises                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus                                                        | 10 000 000€ par sinistre                                             | NÉANT au titre des Corporels |
| Dont :                                                                                                             |                                                                      |                              |
| Tous dommages résultants de la faute inexcusable de l'employeur - accidents du travail - maladies professionnelles | 3 500 000€ par année d'assurance quel que soit le nombre de victimes | NÉANT                        |
| Dommages matériels et immatériels consécutifs                                                                      | 7 500 000€ par sinistre                                              | 3 000€ par sinistre          |
| Dommages causés aux biens confiés et/ou prêtés (dommages matériels et immatériels consécutifs)                     | 750 000€ par sinistre                                                | 3 000€ par sinistre          |
| Dommages immatériels non consécutifs                                                                               | 800 000€ par sinistre                                                | 3 000€ par sinistre          |
| Atteinte à l'environnement accidentelle (sur site non soumis à autorisation ou enregistrement)                     | 750 000€ par année d'assurance                                       | 3 000€ par sinistre          |

### Responsabilité civile après livraison

| Garanties                                                                                                                       | Montants                                           | Franchises par sinistre                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Pour l'ensemble des dommages (corporels, matériels et immatériels confondus) et des frais                                       | 10 000 000€<br>par année d'assurance               | 5 000€, SAUF<br>au titre des Corporels |
| Dont :                                                                                                                          |                                                    |                                        |
| Pour l'ensemble des dommages immatériels non consécutifs et/ou des frais de dépose - repose et de retrait engagés par des tiers | 3 000 000€<br>par année d'assurance                | 20 000€                                |
| Frais de dépose et repose engagés par l'Assuré                                                                                  | 1 000 000€<br>par année d'assurance                | 10 000€                                |
| Frais de retrait engagés par l'Assuré                                                                                           | 1 000 000€<br>par année d'assurance                | 10 000€                                |
| <b>Y compris</b> : dépenses de restauration de l'image de marque                                                                | 300 000€<br>par année d'assurance                  |                                        |
| Frais de prévention                                                                                                             | 200 000€<br>par année d'assurance<br>dans montants | 3 000€                                 |
| Garantie Responsabilité Environnementale                                                                                        | 500 000€<br>par année d'assurance<br>dans montants | 3 000€                                 |
| <b>Y compris</b> frais de prévention                                                                                            | 150 000€<br>par année d'assurance<br>dans montants | 3 000€                                 |

### L'assurance dommage ALTHEORA

Ce contrat est souscrit auprès de GENERALI IARD SA. Les établissements assurés au contrat sont :

- ZI les Condamines - 07300 MAUVES
- ZI Quartier de Rasclé - 07320 ST-AGREVE
- Le Village - 21270 VONGES
- ZAC Grenoble Air Parc - 38590 ST-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS

- MC COATING - 1D rue des Condamines 07300 MAUVES
- CHRIS-FRANCE Plastiques - 31 cours Verdun 01100 OYONNAX

Et, partout où besoin est, en France Métropolitaine et sur le territoire de l'Union Européenne. La police susvisée a pour objet de garantir les biens assurés contre tous les dommages, disparitions, destructions ou altérations.

### Montant des garanties

Ce risque est assuré à concurrence de 76 314 190 € couvrant les dommages directs et pertes d'exploitation combinés, franchises déduites, hors limitations particulières avec une limitation par sinistre de 49 900 000 €.

#### ASSURANCE RESPONSABILITÉ DES MANDATAIRES SOCIAUX

La police est souscrite auprès de l'établissement CHUBB pour l'exercice 2022. La garantie est limitée à 2 500 000 euros par période d'assurance (annuelle).

Dommages et responsabilités couverts (selon modalités, limites et conditions mentionnées au contrat) :

- Faute professionnelle commise par les assurés dans l'exercice de leurs fonctions de dirigeant ;
- Remboursement à la Société émettrice des conséquences pécuniaires et/ou frais de défense dans la mesure où la Société peut prendre légalement en charge le règlement des conséquences pécuniaires des sinistres et/ou des frais de défenses résultant de toute réclamation introduite à l'encontre de l'assuré ;
- Frais de défense civile et pénale des assurés.

## Conventions réglementées

### 1 - ALTHEORA - HOLDING INDUSTRIELLE

ALTHEORA souhaite mettre en œuvre une politique commune globale et cohérente au sein du Groupe. Pour cela ALTHEORA regroupe en son sein l'ensemble des services administratifs et supports en central. Elle refacture ensuite ces prestations de services selon le niveau de contribution de chaque entité.

Pour cela une convention a été mise en place avec l'ensemble des filiales du Groupe.

### Application sur l'exercice

|                                           |          |
|-------------------------------------------|----------|
| Prestation de services MECELEC Composites | 3 377 K€ |
| Prestation de services MC Coating         | 202 K€   |
| Prestation de services Verdeyen           | 50 K€    |
| Prestation de services MPC Roumanie       | 50 K€    |

### 2 - CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ MC PARTNERS

Il est établi une convention entre ALTHEORA et MC PARTNERS qui prévoit une facturation pour les prestations d'assistance aux opérations de développement et de recherche de croissances externes.

Le montant pris en charge sur l'exercice au titre de cette prestation s'élève à 360 k€ pour l'année 2022.

### 3 - CONVENTION DE COMPTE COURANT AVEC LA SOCIÉTÉ MC PARTNERS

Des conventions de compte courant ont été conclues en date du 05/12/2019. Ces apports avaient notamment permis de garantir les augmentations de capital finalisées en décembre 2019 et en décembre 2022. Les avances en comptes courant ont été partiellement convertis pour ces opérations en actions.

La rémunération prévue des comptes courants est établie à ce jour à 2,21%.

Au 31/12/22 le solde des comptes-courants s'établit à 54 K€.

Le montant pris en charge sur l'exercice au titre de la rémunération des comptes courant est de 41 K€.

# 03. RSE



ALTHEORA Injection - Site de Saint-Agrève  
Injection thermoplastique

## Notre vision de la responsabilité sociétale d'entreprise

**La raison d'être d'ALTHEORA est de contribuer à créer un monde générateur de croissance durable et inclusive.**

Au sein du Groupe, chaque entreprise cherche continuellement à améliorer ses pratiques en commençant par réduire son empreinte environnementale et en favorisant le bien-être de ses collaborateurs. Mais ALTHEORA ne souhaite pas réduire sa participation à la 4ème révolution industrielle aux efforts individuels des entreprises de son écosystème. Sa singularité réside dans sa volonté de créer avec ses entreprises et les start-up qu'elle accompagne, un système industriel symbiotique : cet objectif fait partie intégrante de son plan stratégique 2021 - 2026 « inspirer et mener la reconquête industrielle ».

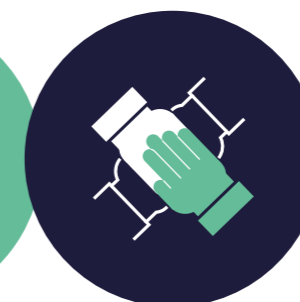
Ainsi le partage des besoins communs ou complémentaires, la mise en valeur des résidus, les échanges de matières premières, d'eau, d'énergie, de services provenant des différentes activités industrielles, de connaissances, de procédés techniques ou d'éco-innovations sera le mode de fonctionnement naturel de l'écosystème d'ALTHEORA.

De plus, ALTHEORA étend sa responsabilité sur l'ensemble de sa chaîne de valeur avec pour objectif d'allier systématiquement compétitivité et impact positif pérenne.

## Les 4 piliers de notre démarche RSE



**réduire  
notre empreinte  
environnementale**



**améliorer  
le bien-être  
de tous**



**agir et  
communiquer  
en toute  
transparence**



**s'impliquer  
dans l'animation  
de l'écosystème  
local**

## Notre écosystème RSE



Le Groupe ALTHEORA a adhéré au Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact) depuis 2019 et s'engage ainsi à respecter ses dix principes en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Le Global Compact France est mandaté par l'ONU pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des Objectifs de Développement Durable par le monde économique français.

<https://www.unglobalcompact.org/>



ALTHEORA a intégré la première promotion de l'Accélérateur Décarbonation, programme d'accompagnement mis en place par Bpifrance et l'ADEME et visant à accompagner la décarbonation des PME et ETI françaises. Ce programme très sélectif, ciblé et personnalisé conduit l'accélération de la transition du Groupe et la pérennisation de son développement.

<https://www.bpifrance.fr/> <https://www.ademe.fr/>



ALTHEORA fait partie de la communauté du Coq Vert BPI France. La communauté du coq vert regroupe les entreprises engagées dans la transition écologique. Elle propose à ses membres un ensemble d'outils concrets pour favoriser les échanges de bonnes pratiques, les mettre en visibilité et accélérer leur transition environnementale et énergétique. En tant qu'éclaireur, ALTHEORA accompagne les entreprises de la communauté pour adopter des comportements plus responsables en faveur de l'environnement.

<https://www.bpifrance.fr/>



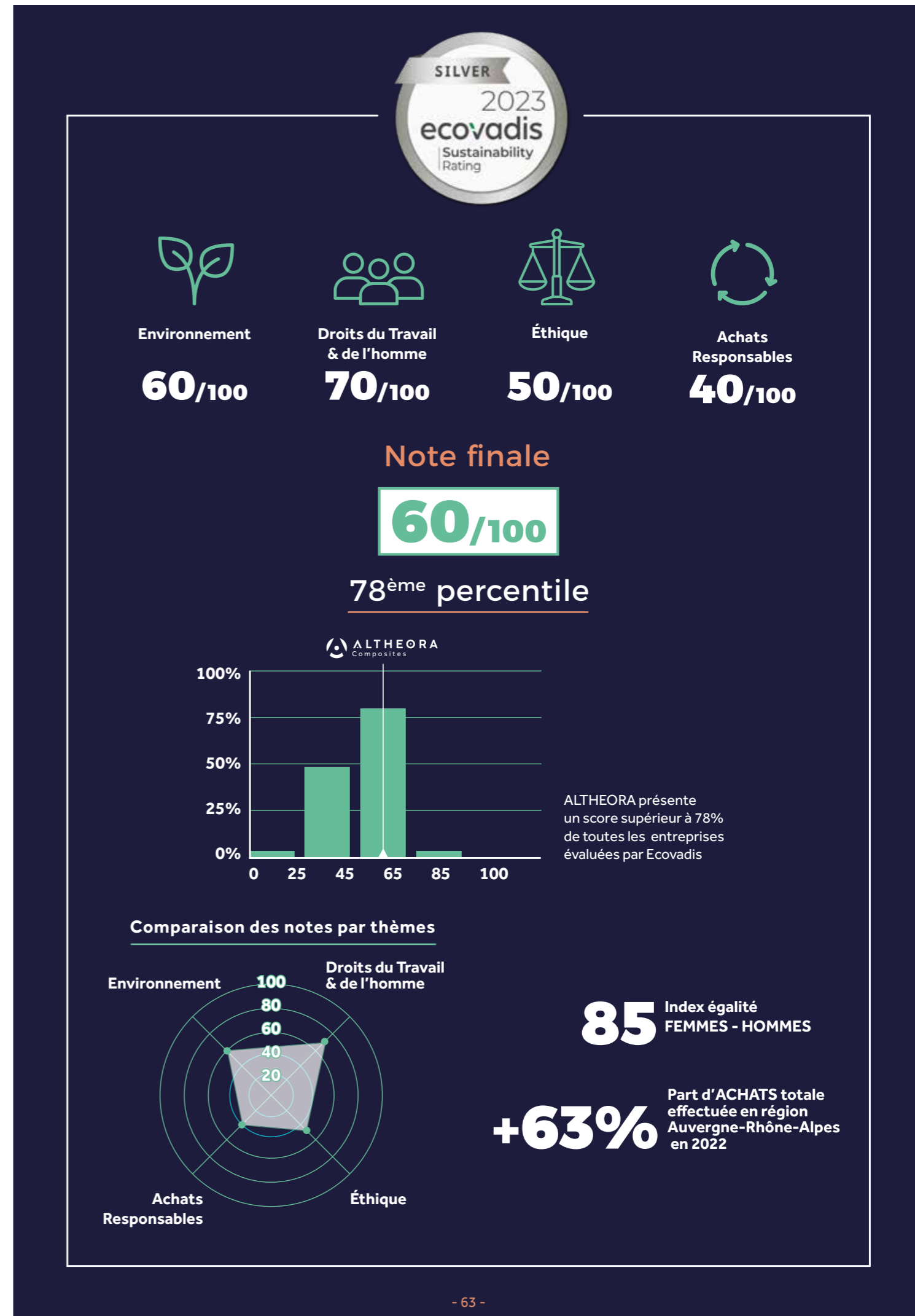
Le Groupe ALTHEORA a amorcé une démarche de certification auprès du label BCorp. Ce label réconcilie les objectifs financiers et extra-financiers de l'entreprise en valorisant la création de valeur dans l'ensemble de son écosystème. Ainsi les entreprises certifiées BCorp sont des leaders dans le mouvement mondial pour une économie inclusive, équitable et régénératrice.

<https://www.bcorporation.fr/>

### ecovadis

En 2022 et 2023, notre performance en matière de responsabilité sociétale d'entreprise a de nouveau été évaluée par la plateforme EcoVadis pour favoriser la transparence et la confiance avec nos clients et partenaires commerciaux. Cette année encore, le label Silver, a été confirmé, avec un score de 54/100, ce qui place ALTHEORA dans le 1<sup>er</sup> tiers des entreprises évaluées.

<https://ecovadis.com/>



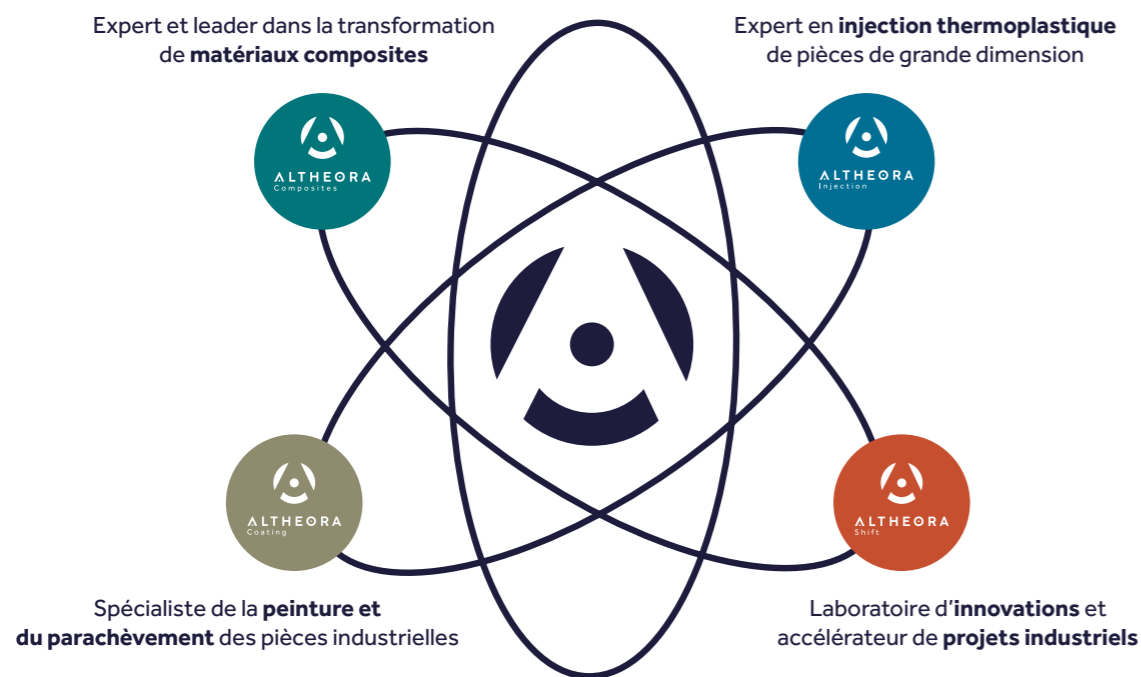


## Notre métier

ALTHEORA est l'un des **leaders européen de la transformation de matériaux composites**. Le Groupe a développé une expertise et des technologies de pointe pour des secteurs aussi variés et exigeants que **l'industrie ferroviaire, l'aéronautique, la mobilité terrestre, le médical, les loisirs ou encore le mobilier urbain...** ALTHEORA propose des solutions 100% intégrées, de la R&D à la production et développe avec ses clients de nouveaux produits répondant aux problématiques d'avenir (nouvelles mobilités, smart city...).

Fort du savoir-faire de ses collaborateurs répartis sur 5 sites en région Auvergne-Rhône-Alpes et 1 site en Roumanie, ALTHEORA accompagne aujourd'hui plus de 500 clients à l'international.

Le Groupe est structuré en pôles de compétences :



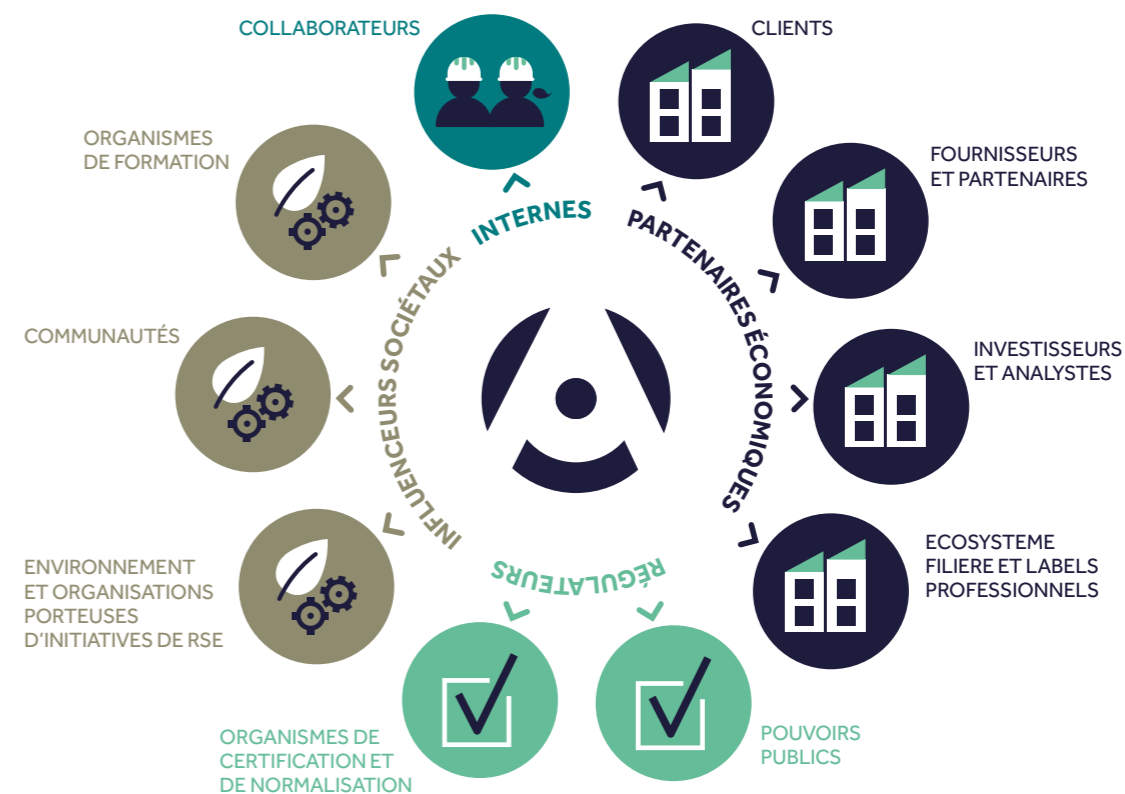
## Nos valeurs

ALTHEORA est avant tout une histoire de femmes et d'hommes qui partagent et transmettent leur esprit d'équipe, leur savoir-faire et leurs valeurs. Engagés, ils souhaitent étendre leur responsabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'ALTHEORA avec pour objectif d'allier systématiquement compétitivité et impact positif pérenne.



## Nos parties prenantes et écosystèmes

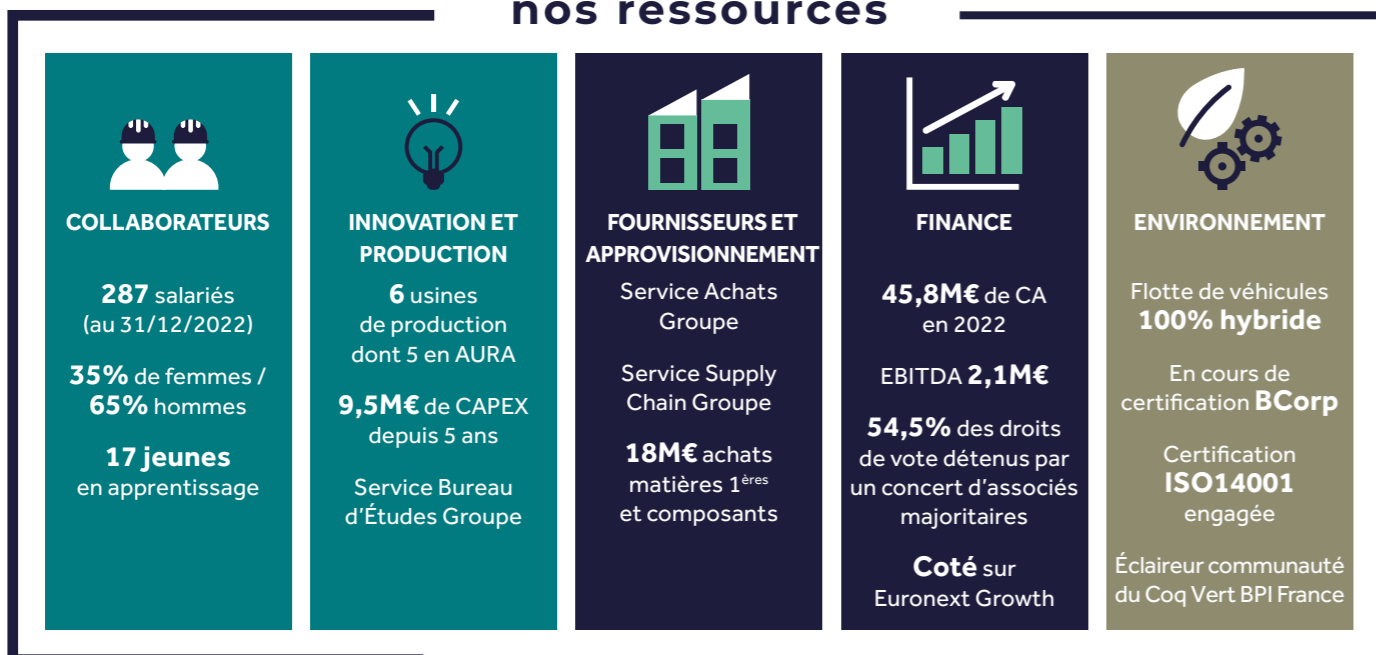
ALTHEORA interagit avec dix familles de parties prenantes différentes réparties en 4 ensembles : les parties prenantes internes, les partenaires économiques, les régulateurs et les influenceurs sociétaux. La qualité de nos relations et l'éthique qui les conduit sont le socle des valeurs de notre Groupe. Au sein de ces 10 familles, nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs/partenaires, nos investisseurs et l'Environnement ont été identifiés comme étant prioritaires pour ALTHEORA.



|                                   |                                                                                                                                         |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>PARTENAIRES ÉCONOMIQUES</b>    | <b>Clients</b><br>ETI et Grandes entreprises clientes, start-up accompagnées, prospects, prescripteurs                                  |
|                                   | <b>Fournisseurs et partenaires</b><br>Fournisseurs, sous-traitants, prestataires, partenaires                                           |
|                                   | <b>Investisseurs et analystes</b><br>Actionnaires, investisseurs, conseil d'administration, agence de notation, banques                 |
|                                   | <b>Ecosystème filière et labels professionnels</b><br>Entreprises de la filière, syndicats, fédérations, organisations professionnelles |
| <b>INFLUENCEURS SOCIÉTAUX</b>     | <b>Organismes de formation</b><br>Établissement d'enseignement et de formation continue                                                 |
|                                   | <b>Communautés</b><br>Territoire, communautés locales, riverains                                                                        |
|                                   | <b>Environnement et organisations porteuses d'initiatives de RSE</b><br>Environnemental, social, sociétal                               |
| <b>RÉGULATEURS</b>                | <b>Organismes de certification et de normalisation</b><br>Normes qualité, satisfaction, environnement...                                |
|                                   | <b>Pouvoirs publics</b><br>Autorités locales et nationales, organismes sociaux, organismes publics régulateur                           |
| <b>PARTIES PRENANTES INTERNES</b> | <b>Collaborateurs</b><br>Salariés, intérimaires, alternants, stagiaires, CSE, futurs recrutés                                           |

## Notre modèle d'affaires

### nos ressources



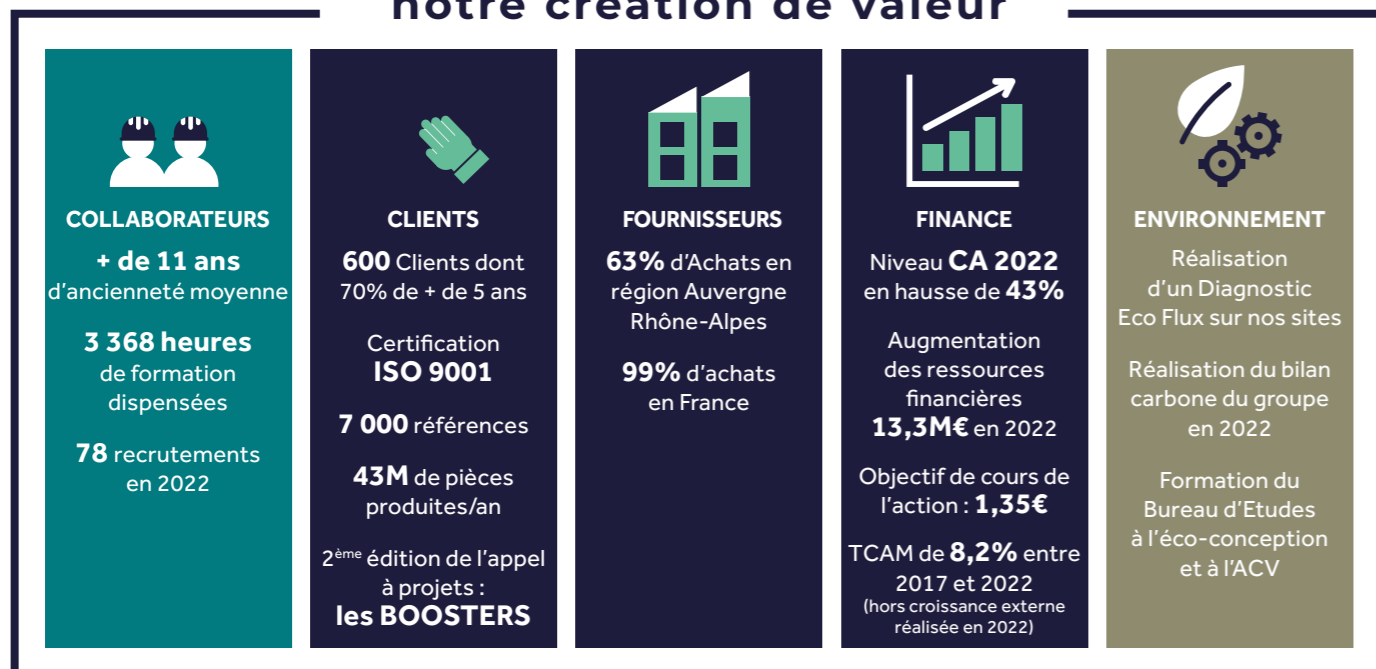
### notre modèle de croissance durable et inclusive

ALTHEORA est un capitaine d'industrie. Il anime un écosystème industriel symbiotique qui rassemble des expertises et des savoir-faire métiers issus d'entreprises industrielles françaises qui produisent majoritairement sur le territoire. Cet écosystème, intégré sur son territoire, est aussi bien constitué par des entreprises ayant une expertise reconnue sur leur marché que des start-up accompagnées dans leur accélération.

### NOS LEVIERS DE CROISSANCE



### notre création de valeur



## Notre stratégie RSE

Le tableau de la page suivante illustre la manière dont sont articulés les quatre piliers de la stratégie RSE d'ALTHEORA. Ces priorités ont été définies en tenant compte des principaux risques extra-financiers globaux auxquels l'entreprise est confrontée ainsi que des résultats de l'analyse de matérialité, et ont un impact sur l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes. Membre du Pacte Mondial

des Nations Unies (Global Compact), ALTHEORA a choisi de lier sa stratégie RSE aux Objectifs de Développement Durable dont le référentiel est mondialement reconnu et partagé par de nombreuses entreprises et institutions. Au regard de ses activités, ALTHEORA a identifié 16 ODD sur lesquels le Groupe peut optimiser sa contribution.



### ENVIRONNEMENT

réduire notre empreinte environnementale

Protéger la planète en maîtrisant l'impact écologique de notre activité, en privilégiant des partenaires responsables et en luttant à notre hauteur contre le changement climatique.



### SOCIAL

améliorer le bien-être de tous

Valoriser le capital humain en garantissant le bien-être et la sécurité de nos salariés, en favorisant l'inclusion et la diversité au sein de nos équipes et en séduisant les nouveaux talents.



### ÉTHIQUE & GOUVERNANCE

agir et communiquer en toute transparence

Agir tout en transparence, depuis notre gouvernance, en passant par la confiance de nos clients et leur satisfaction grâce à des solutions innovantes et un haut niveau de service, jusqu'à notre dialogue social régulier et serein.



### TERRITOIRE

s'impliquer dans l'animation de l'écosystème local

S'engager auprès de nos communautés locales et professionnelles en nous impliquant dans les différents écosystèmes pour dynamiser notre territoire.



## RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE



### NOS ENJEUX

**MENER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES**

**RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DE NOTRE ACTIVITÉ**

**LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

### NOTRE POLITIQUE

- Choisir des partenaires et des fournisseurs qui adhèrent à des standards d'éthique et de responsabilité
- Développer des projets innovants et durables
- Limiter l'impact de notre outil de production
- Piloter une supply chain responsable
- Déployer les outils de mesure d'impact et de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de notre chaîne de valeur
- Mettre en place des actions de préservation de la biodiversité terrestre et aquatique autour de nos sites
- Transmettre des connaissances pédagogiques autour du changement climatique



## AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DE TOUS



### NOS ENJEUX

**GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS**

**VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS ET LES FIDÉLISER**

**ATTIRER LES TALENTS ET LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS**

**FAVORISER LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION AU SEIN DES ÉQUIPES**

### NOTRE POLITIQUE

- Garantir un environnement de travail sain, efficace en favorisant la prévention des risques
- Offrir des conditions de travail optimales aux salariés et les impliquer dans les succès du Groupe
- S'engager auprès des jeunes générations pour leur proposer des expériences enrichissantes et des perspectives de carrières
- Promouvoir une culture de la diversité et de l'inclusion représentative de la philosophie du Groupe en matière d'égalité des chances



## AGIR ET COMMUNIQUER EN TOUTE TRANSPARENCE



### NOS ENJEUX

**DÉVELOPPER LA CONFIANCE ET LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS**

**RESPECTER L'ÉTHIQUE, LA TRANSPARENCE ET LA CONFORMITÉ**

**FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL**

### NOTRE POLITIQUE

- Offrir une très haute écoute à nos clients et leur assurer le meilleur service
- Promouvoir une culture d'intégrité et de conduite éthique à tous les niveaux de l'organisation
- Maintenir un dialogue social serein et régulier dans le Groupe



## S'IMPLIQUER DANS L'ANIMATION DE L'ÉCOSYSTÈME LOCAL



### NOS ENJEUX

**S'ENGAGER AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET PROFESSIONNELLES**

**PRIVILÉGIER L'EMPLOI LOCAL**

### NOTRE POLITIQUE

- Travailler en collaboration avec des partenaires majeurs spécialisés dans la transition écologique et énergétique (French Fab, French Tech, Coq Vert BPI, ADEME... Polyvia France Industrie)
- Entretenir des relations avec les fournisseurs principaux et les partenaires professionnels dans le but de pouvoir s'associer et de bâtir un modèle de business responsable sur le long terme
- Participer à l'élaboration de projets et d'aménagements du territoire pour le bien-être des communautés
- Travailler en partenariat avec Pôle emploi, la mission locale, la région et le Gouvernement pour dynamiser l'emploi dans la région et valoriser l'insertion par le travail

## Notre matrice de matérialité

### Enjeux extra-financiers

ALTHEORA a inscrit sa stratégie RSE au cœur de ses activités. Les piliers de la stratégie RSE du Groupe sont fondés à la fois sur les enjeux majeurs pour ses parties prenantes et sur une analyse de matérialité permettant de hiérarchiser les actions du Groupe face aux principaux enjeux de gouvernance, sociaux, environnementaux ou sociétaux pertinents au regard de son activité.

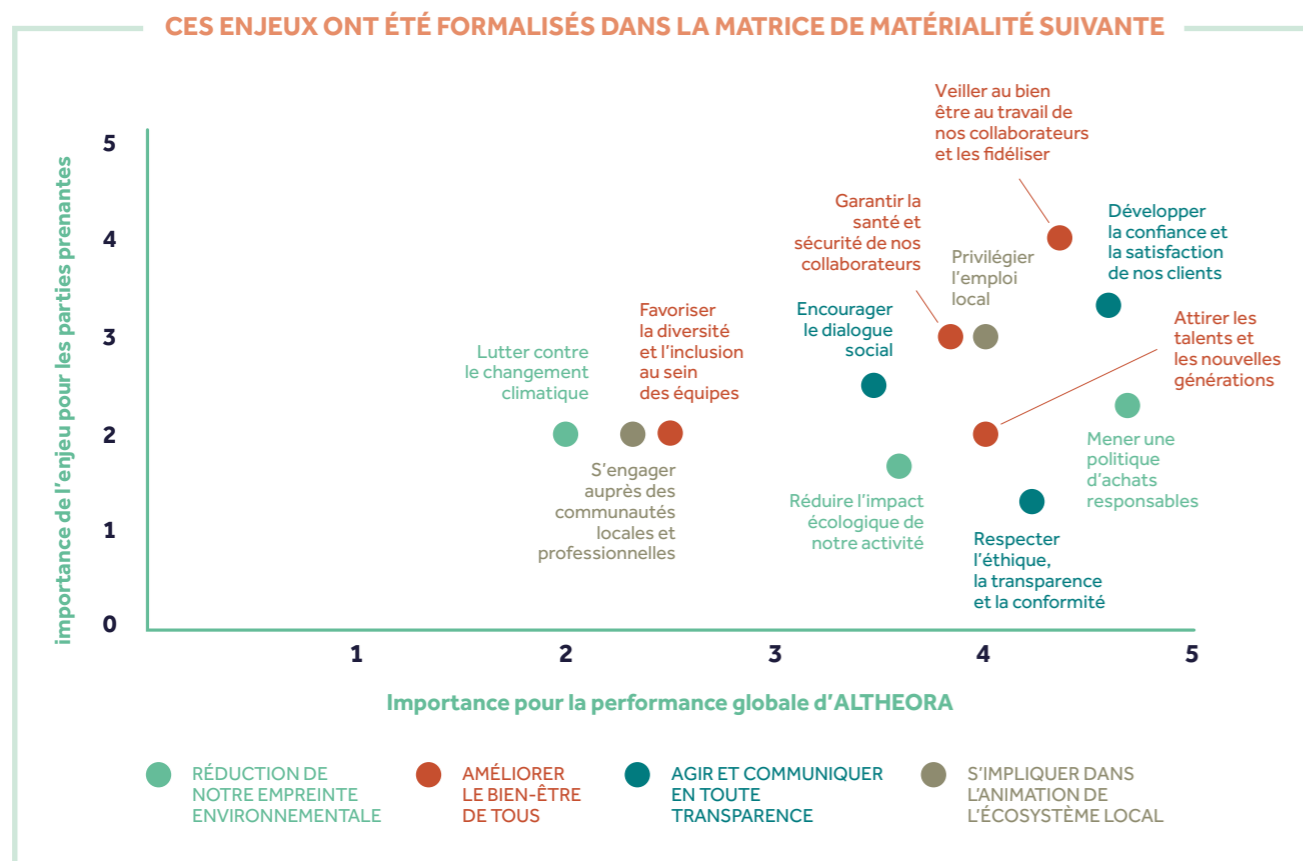
### Identification des enjeux avec les parties prenantes

Pour identifier ses enjeux extra-financiers, ALTHEORA a mené une enquête en 2020 actualisée en 2021 et 2022, auprès de l'ensemble des départements du Groupe pour connaître les enjeux auxquels ils sont les plus sensibles et afin de s'assurer de la cohérence de la démarche RSE de l'entreprise avec les valeurs de ses équipes.

Cette démarche fait partie d'un processus et d'une méthode plus globale au sein du Groupe qui consiste à impliquer les individus dans les prises de décisions pour favoriser leur adhésion et leur motivation aux actions mises en œuvre par la suite.

### Consolidation et matrice de matérialité

Un travail d'analyse a ensuite été réalisé par un groupe de travail RSE composé de la Directrice Générale, la responsable QHSE, la Directrice de la Performance Sociale ainsi que l'ensemble des membres du COMEX, qui ont cherché à identifier l'importance de ces enjeux pour les parties prenantes et leur impact sur l'entreprise. L'importance pour les parties prenantes en ordonnée reflète l'intérêt des parties prenantes pour la question et l'importance pour ALTHEORA en abscisse montre l'impact de la question sur la performance du Groupe.



# 1

## Réduire notre empreinte environnementale



La raison d'être d'ALTHEORA est d'accélérer la transformation RSE de l'industrie. La réduction de l'empreinte environnementale du Groupe liée à la fabrication de ses produits est donc naturellement inscrite dans son plan stratégique 2021-2026 dans lequel il se dote de moyens pour piloter cette dimension et mesurer sa responsabilité à chaque étape de son activité.

Les principaux axes de travail pour remplir nos objectifs sont :

- Mener une politique d'achats responsables
- Réduire l'impact écologique de notre activité
- Lutter contre le changement climatique

### 1.1 mener une politique d'achats responsables

#### CHOISIR DES PARTENAIRES ET DES FOURNISSEURS QUI ADHÈRENT À DES STANDARDS D'ÉTHIQUE ET DE RESPONSABILITÉ



• **Mise en place d'une Charte d'Achats Responsables avec nos fournisseurs.**  
ALTHEORA s'est doté d'une Charte d'Achats Responsables. Ce document présente la politique RSE du Groupe, basé sur les 10 principes fondateurs du pacte mondial des Nations Unies et encourage nos partenaires et fournisseurs à soutenir cette démarche.

• **Instauration d'une cotation RSE de nos fournisseurs.**  
ALTHEORA a établi un système d'évaluation des politiques RSE de ses fournisseurs. À terme, pour entrer dans le panel des fournisseurs référencés par le Groupe, chacun d'entre eux devra renseigner des informations nous permettant d'évaluer sa maturité et son efficacité sur ce plan. ALTHEORA valorise et encourage ainsi les bonnes pratiques RSE et les comportements éco-responsables de ses fournisseurs.

### 1.2 réduire l'impact écologique de notre activité

#### DÉVELOPPER DES PROJETS INNOVANTS ET DURABLES

• **Fixation d'un nombre minimum de développement de projets innovants et durables par an.**  
Pour développer le nombre de projets innovants et durables, ALTHEORA déploie un module de formation à l'éco-conception et à l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) destinée au personnel du Bureau d'Etudes. L'objectif est d'encourager l'utilisation de matières premières recyclées et/ou peu impactantes pour l'environnement, notamment par l'intégration des renforts naturels dans la structure de nos matériaux composites.

Et depuis le courant de l'année 2022, pour accélérer la conversion de nos clients, nous nous sommes fixés l'objectif de systématiser la proposition d'une alternative d'éco-conception chaque fois que cela aura du sens pour eux.

• **Appels à Projets « BOOSTERS ».**

Dans le but de soutenir les projets industriels innovants et responsables, ALTHEORA a lancé en 2021 un appel à projets ambitieux. Pour sa 1<sup>ère</sup> édition, 2 lauréats ont été récompensés : la société Caerostris pour son projet de maison passive en composites d'une part, et la société Ceercle pour son potager/composteur visant à reverdir les villes d'autre part. Soutenus par le Groupe pour leur industrialisation, à hauteur de 150 000€, ces 2 projets à faible impact écologique confortent le bien-fondé de la vision RSE d'ALTHEORA. La 2<sup>ème</sup> édition des Boosters a été lancée en 2022, les lauréats seront connus courant 2023.



• **Brevet GENDZO®**

ALTHEORA Shift, l'accélérateur d'innovation d'ALTHEORA poursuit le développement d'un nouveau procédé breveté : GENDZO® Process. Ce procédé hybride permet la production de pièces d'aspect à valeur et performance augmentées, sans renforts métalliques ni peinture. Pouvant utiliser des fibres biosourcées et autorisant la dépolymérisation en vue d'une revalorisation des matériaux dans certaines de ces configurations, GENDZO® Process est un procédé responsable et performant signé ALTHEORA.



**LIMITER L'IMPACT DE NOTRE OUTIL DE PRODUCTION**

• **1<sup>ère</sup> promotion de l'accélérateur décarbonation industrielle BPI + ADEME.**

ALTHEORA a poursuivi en 2022, le travail de la première promotion de l'Accélérateur Décarbonation industrielle, programme d'accompagnement mis en place par Bpifrance et l'ADEME et visant à accompagner la décarbonation des PME et ETI françaises. Ce programme très sélectif, ciblé et personnalisé conduit l'accélération de la transition du Groupe et la pérennisation de son développement.



• **Plan d'investissement dans des moyens de production les plus respectueux possible de l'environnement.**

Depuis 5 ans, ALTHEORA a investi 9,5 millions d'euros dans l'innovation et la modernisation de son outil industriel pour améliorer son impact écologique. L'objectif est d'améliorer continuellement les performances énergétiques du parc machines et de sa maintenance. Ainsi, parmi les investissements les plus importants, nous pouvons retenir, l'acquisition de deux presses compression dernière génération, le rétrofit des deux presses de gros tonnage pour le site de Mauves, une nouvelle presse injection

pour le site de St-Agrève, la construction de la nouvelle usine d'application de peinture. Toujours dans le but de moderniser les équipements électriques, le site de Mauves s'est doté d'un nouveau transformateur électrique, et la transformation de l'éclairage de tous les sites en LED est en cours.

Pour limiter les risques de pollution, nous investissons dans l'entretien, les rétentions, l'installation de collecteur. Dans la même optique, nous avons équipé nos installations pour améliorer les résultats des rejets eau/air et faisons des campagnes de mesure régulières.

Pour économiser l'eau, nous avons installé un nouvel équipement de transferts de nos flux et de réutilisation de l'eau en circuit fermé pour le refroidissement de nos presses. Ces nouveaux groupes froids nous permettent de consommer moins de ressources, car issus des dernières technologies disponibles, et de maîtriser nos rejets d'eau.

Enfin, pour évaluer et réduire la pollution sonore de nos unités de production, ALTHEORA a lancé en 2022, une étude de bruits et nuisances sonores pour notre voisinage.

**PILOTER UNE SUPPLY CHAIN RESPONSABLE**

• **Production made in France et supply chain locale.**  
ALTHEORA milite pour la réindustrialisation de la France et les supply chains locales car c'est le moyen le plus efficace de limiter nos impacts environnementaux. Le Groupe possède 5 sites en région Auvergne-Rhône-Alpes qui emploient, en 2022, 280 personnes dans la région, 63% de nos achats sont faits en AURA et 99% en France.

• **Engagement de nos transporteurs pour limiter la pollution.**

ALTHEORA demande désormais à ses prestataires transporteurs, un engagement de réduction d'émission de CO<sub>2</sub>. À ce jour, une partie d'entre eux ont souscrit au dispositif « Objectif CO<sub>2</sub> » du programme « Engagements Volontaires pour l'Environnement » (EVE2) porté par l'ADEME à destination des acteurs de la logistique. Notre objectif est d'élargir le pourcentage de prestataires adhérant à ce dispositif.

• **Réduction et valorisation des déchets.**

ALTHEORA travaille en continu avec un prestataire déchet pour trouver de nouvelles filières de valorisation en particulier pour nos rebuts de production. **Plus de 80% de nos typologies de déchets ont une filière de valorisation.**

Depuis 2021, nous avons fait le choix de valoriser **100% des déchets de bureau** en assurant leur recyclage et en créant des emplois solidaires. Pour cela, des corbeilles ont été mises à la disposition des collaborateurs sur 2 de nos sites. L'entreprise ELISE (acronyme d'Entreprise Locale d'Initiative au Service de l'Environnement) se charge de la collecte, du tri et du recyclage. En triant ces déchets de bureau (16 types de déchets différents pouvant être valorisés) et en privilégiant les circuits de recyclage courts et de proximité, ELISE garantit la valorisation maximale de ces gisements tout en respectant les filières établies par les éco-organisme

• **Plan de renouvellement du parc véhicules actuels en véhicules propres.**

La quasi-totalité des véhicules de la flotte ALTHEORA ont été renouvelés avec des motorisations hybrides ou électriques. Lors de son prochain renouvellement, le véhicule utilitaire restant en motorisation thermique passera lui aussi à une motorisation « plus propre ».

**1.3 lutter contre le changement climatique**

**DÉPLOYER DES OUTILS DE MESURE D'IMPACT ET DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR L'ENSEMBLE DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR.**

• **Réalisation du bilan carbone du Groupe (multi-site) en 2021 et 2022.**

En 2021, le bilan carbone d'ALTHEORA a été réalisé 10 ans après le précédent (les derniers bilans carbone dataient de 2010, 2011 puis 2012 sur un périmètre différents). Les résultats 2021 sont identiques 10 ans après : ce sont les intrants qui sont le plus impactant dans notre bilan carbone Groupe. La réalisation du bilan carbone nous a amené à revoir l'organisation en interne pour améliorer et faciliter la collecte de données auprès des différents services et des différents sites. Nous avons initié en 2022 notre bilan carbone multi-sites afin d'identifier les axes d'amélioration par établissement et pouvoir en décliner des plans d'actions précis pour chacun.

• **Le dispositif Diag Eco-Flux**

En 2022 ALTHEORA a bénéficié d'un accompagnement personnalisé de l'ADEME et BPI France intitulé Diag Eco-Flux ayant pour objectif la réduction de notre impact environnemental par l'optimisation des flux d'énergie, d'eau, de matière et de déchets. Les résultats d'analyse nous ont permis d'identifier les pistes d'amélioration spécifiques à notre activité et à notre environnement, et de construire les plans d'actions et indicateurs associés.

## Améliorer le bien-être de tous



### • Mise en place d'actions de préservation de la biodiversité terrestre et aquatique autour de nos sites.

Des conventions de Rejets sont encadrées avec les structures locales de nos sites : des suivis sont réalisés et des mises à jour de nos moyens de maîtrise sont constamment recherchées. Le nouveau site d'application peinture MC Coating, inauguré cette année, a des noues d'infiltration ce qui permet une filtration naturelle de nos eaux pluviales. Un bassin de rétention suffisamment dimensionné préserve le milieu naturel de nos rejets. Les abords du site sont également végétalisés pour une meilleure intégration dans le paysage et une cohabitation avec la biodiversité voisine.

### • Transmission pédagogique autour du changement climatique.

ALTHEORA est membre éclairer de la communauté du Coq Vert BPI France. Lancée en partenariat avec l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique, la communauté du Coq Vert a pour vocation de créer une émulation collective en faveur de la transition écologique. Par ailleurs, tous les ans, la direction diffuse à l'ensemble des collaborateurs un document intitulé « Engagement de la direction en faveur de la Qualité, la Sécurité et de l'Environnement » qui décrit précisément la politique RSE du Groupe.



### Réduire notre empreinte environnementale

#### ENJEUX

#### MENER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

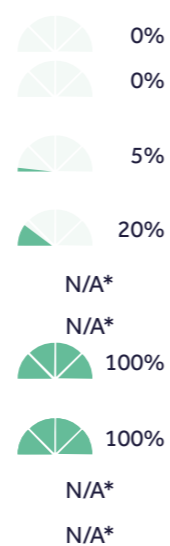
#### RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DE NOTRE ACTIVITÉ

#### LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

#### OBJECTIFS 2026

- 100% fournisseurs signataires de charte achats responsables
- 100% fournisseurs évalués cotation RSE
- 70% projets avec proposition alternative d'éco-conception
- 10 projets innovants et responsables soutenus par le Groupe, issus Les BOOSTERS
- Sourcer +50% d'énergie verte
- Revaloriser 100% de nos rebuts de production
- 50% d'achats en AURA et +80% d'achats en France
- 100% flotte de véhicules thermiques (hors engin de manutention)
- Réduire de 10% notre impact carbone
- 0 émission polluante liée à notre process industriel

#### JALONS 2022



\*indicateurs de mesure en cours de développement

Depuis près de 90 ans, le Groupe s'engage envers les femmes et les hommes au sein de ses équipes, et plus largement auprès de toutes celles et ceux faisant partie de son écosystème et de sa filière. ALTHEORA sait que sa plus grande richesse est le capital humain qui le compose. Au sein du Groupe, près de 100 métiers différents concourent à son développement dans une confiance et une bienveillance mutuelle. ALTHEORA fait du bien-être de ses collaborateurs une priorité.

Les principaux axes de travail pour remplir nos objectifs sont :

- Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs
- Veiller au bien-être de nos collaborateurs et les fidéliser
- Attirer les talents et les nouvelles générations
- Favoriser l'inclusion et la diversité au sein des équipes

### 2.1 garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs

#### ÉTABLIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN, EFFICACE EN FAVORISANT LA PRÉVENTION DES RISQUES

#### • Déploiement d'une organisation de travail efficiente.

ALTHEORA a initié sur tous ses sites la culture Kaizen, en mettant en place un atelier modèle afin de le dupliquer sur tous les autres ateliers par la suite. Cet atelier modèle passe par la mise en place d'un standard notamment sur le poste de travail avec une prise en compte de l'ergonomie, le 5S, l'optimisation des différents flux au sein de l'atelier. Toute cette démarche est réalisée avec l'implication des salariés.

#### • Réduction des troubles musculo-squelettiques (TMS) professionnels et des risques psychosociaux dus au stress, à la surcharge de travail et au harcèlement.

ALTHEORA a créé une commission santé prévoyance dont l'un des objectifs est de mettre en place des ateliers ciblés sur les besoins en santé de nos collaborateurs, notamment les Troubles Musculo-Squelettiques, les Risques Psycho-sociaux et tout autre besoin identifié. Cette commission, composée d'1 membre de chaque collège de chaque entité du Groupe et de 2 membres de la direction, s'est réunie une fois, au mois de juillet 2022.

#### • Mise en place d'une démarche d'analyse et de résolutions de problèmes concernant les accidents du travail (AT) afin de tendre vers le taux 0 d'accidents avec arrêt de travail survenus sur l'ensemble de notre groupe.

Les accidents du travail sont analysés grâce à des méthodes de résolution de problèmes (5M, arbres des causes...) en intégrant des groupes de travail composés notamment des salariés ainsi que l'encadrement pour mettre en place des actions afin de réduire les risques identifiés. Le document unique d'évaluation des risques professionnels est alors mis à jour et le plan d'action est suivi mensuellement avec les différents responsables de site.

## 2.2 veiller au bien-être de nos collaborateurs et les fidéliser

### OFFRIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL OPTIMALES AUX SALARIÉS ET LES IMPLIQUER DANS LES SUCCÈS DU GROUPE

#### • Parcours d'intégration.

ALTHEORA a développé un nouveau module d'accueil et d'intégration de ses collaborateurs. Ce module, personnalisé au site d'affectation, mixant supports multimedia, accompagnement au poste et rencontres des différents services a été conçu pour transmettre toutes les informations nécessaires sur l'organisation, la culture et les valeurs du Groupe, les consignes de sécurité et le règlement intérieur. Il sera effectif dans le courant du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023.

#### • Système de rémunération respectueux

Respectueux du travail de ses collaborateurs et soucieux de les fidéliser, le Groupe leur propose un système de rémunération attrayant. La plupart de ses salariés bénéficient d'un 13<sup>ème</sup> mois de salaire versé en deux fois et d'avantages tels qu'une prime de présence, une prime de transport, une aide à la restauration, la prise en charge de 100% de la Mutuelle et de la Prévoyance...

#### • Formations professionnelles de qualité

Conscient que le capital humain est la plus grande richesse du Groupe, ALTHEORA a à cœur de proposer à ses collaborateurs des opportunités de développement de leurs compétences afin d'accroître leur expertise, leur polyvalence et leur employabilité. Plusieurs types de programmes de formations sont déployés :

- Des programmes de formation continue tels le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité) qui doit être renouvelé tous les 5 ans, l'habilitation électrique, la formation de Sauveteur Secouriste du Travail, ...
- Des Programmes de Certifications qui sont validés par un diplôme et permettent une évolution de carrière. Depuis 2020, le Groupe a lancé une démarche collective de VAE (Validation des acquis de l'Expérience) qui a déjà ratifié 20 obtentions de CQP (Certificat de Qualification professionnelle), 2 baccalauréats professionnels, 1 Brevet de technicien supérieur et 5 diplômes de l'Éducation Nationale.

#### • Accord de télétravail

Un accord de télétravail a été signé dans le Groupe : 4 jours de télétravail par mois à la disposition du salarié, s'il peut effectuer une partie de ses missions en télétravail (avec condition d'ancienneté et d'autonomie).



## 2.3 attirer les talents et les jeunes générations

### S'ENGAGER AUPRÈS DES JEUNES GÉNÉRATIONS POUR LEUR PROPOSER DES EXPÉRIENCES ENRICHISSANTES ET DES PERSPECTIVES DE CARRIÈRES

#### • Ambassadeur 1 jeune - 1 solution



ALTHEORA est ambassadeur régional de la communauté « Les Entreprises s'engagent » pour une société inclusive et un monde durable, initiée par le Président de la République en 2018. Cette communauté s'engage à partager ses bonnes pratiques et les actions innovantes qu'elle développe en faveur de l'inclusion et pour un monde durable. Elle vise notamment à offrir une solution professionnelle à chaque jeune en mobilisant un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

#### • Accueil de stagiaires et d'alternants

Pour leur faciliter l'entrée dans le monde du travail, ALTHEORA accueille chaque année des étudiants en stage ou en contrat d'apprentissage. Ces étudiants proviennent de différents cursus : filière pro, écoles d'ingénieur, de commerce...

La mixité des générations dans les équipes enrichit les projets des différents points de vue, les jeunes profitant de la transmission d'expertise et les anciens du dynamisme des nouveaux arrivants. En 2022, ALTHEORA a accueilli 6 stagiaires et 17 alternants.

#### • Organisation de portes ouvertes

Afin de nourrir l'attractivité des métiers de l'industrie et de promouvoir le Groupe au moment de l'orientation des élèves, ALTHEORA organise des portes ouvertes auprès des Lycées du département. Les jeunes ont ainsi l'opportunité de découvrir in vivo les 90 métiers recensés dans le Groupe ainsi que les technologies de la plasturgie. Pour les mêmes raisons, nous recevons également régulièrement des élèves de 3<sup>ème</sup> en stage d'observation.

## 2.4 favoriser l'inclusion et la diversité au sein des équipes

### PROMOUVOIR LA CULTURE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, PHILOSOPHIE DU GROUPE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES CHANCES

#### • La mixité comme un levier de performance

Dirigé par une femme, ambassadrice de l'égalité professionnelle, ALTHEORA est convaincu que la mixité dans l'entreprise est un levier de performance. Le Groupe promeut l'engagement d'une représentation équitable à tous les niveaux de l'entreprise et de l'élimination des écarts de salaire entre les femmes et les hommes. En 2022, le Groupe ALTHEORA recensait 36,5% de femmes dans ses effectifs, 50 % de femmes au COMEX, 37,5% au Conseil d'Administration. Son index égalité femme-homme 2022 est de 85/100.

#### • Politique d'intégration et d'accès au travail

Ce sont des Actions de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et des Préparations Opérationnelles à l'Emploi Individuel (POEI) pour des personnes demandeurs d'emplois, y compris celles sortant du milieu carcéral et issues de l'immigration.

Ces actions aboutissent en l'obtention de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) qui leur garantissent de l'employabilité. En 2022, ces collaborateurs représentent 6% de l'effectif du Groupe.

Par ailleurs, depuis 2022, nous sommes référencés par Pôle Emploi comme étant un Groupe qui s'engage à accueillir des demandeurs d'emploi pour des stages d'immersion d'une semaine.

#### • Politique d'accompagnement senior

Notre accord de départ à la retraite progressive pour accompagnement senior donne une possibilité de temps partiel les 2 dernières années pour accompagner la transition et transmettre (temps partiel de 40% à 80% -60 ans minimum requis).



### Améliorer le bien-être de tous

#### ENJEUX

**GARANTIR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS**

**VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS ET LES FIDÉLISER**

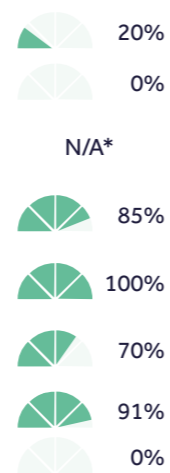
**ATTIRER LES TALENTS ET LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS**

**FAVORISER LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION AU SEIN DES ÉQUIPES**

#### OBJECTIFS 2026

- 100% des ateliers au standard Groupe (inspiré du Lean Six Sigma)
- 0 accident avec arrêt de travail
- 100% de l'effectif ayant suivi au moins une formation tous les 2 ans
- 100% des entretiens annuels d'évaluation réalisés tous les ans
- Organisations de portes ouvertes tous les ans sur chaque site. Intervention au sein d'écoles, d'organismes pour promouvoir l'industrie. Mini 5 par an au total.
- 10% d'alternants dans les effectifs
- 40% de femmes dans les effectifs à tous les niveaux du Groupe
- 100% des effectifs formés à la tolérance et à la diversité

#### JALONS 2022



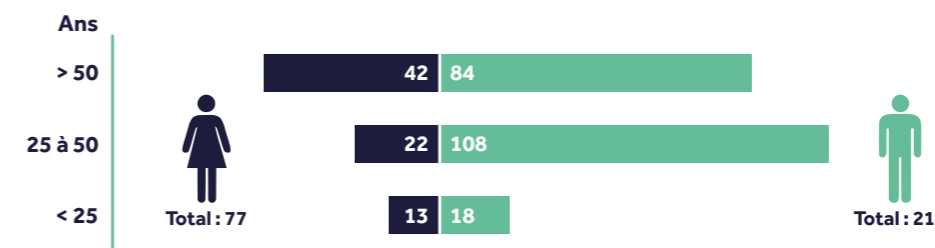
\*Indicateurs de mesure en cours de développement

## La répartition de nos effectifs

Le nombre total de personnes faisant partie de l'effectif du Groupe ALTHEORA au 31 Décembre 2022 était de 287 personnes, dont 280 travaillant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette répartition des effectifs par tranche d'âge, par site et par catégories se caractérise comme ci-dessous :

#### EFFECTIFS au 31/12/2022



Répartition des effectifs selon l'âge

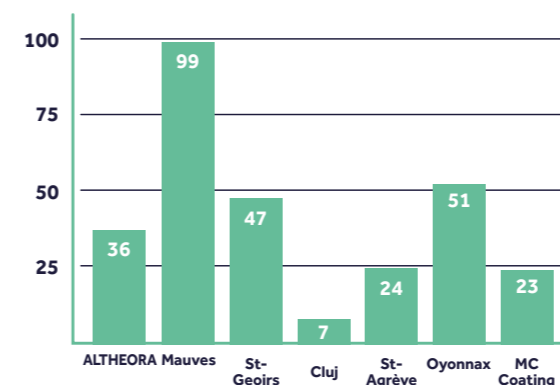
L'ancienneté moyenne de nos collaborateurs est de 11 ans et la moyenne d'âge est de 44,9 ans.

#### Indicateurs - Données

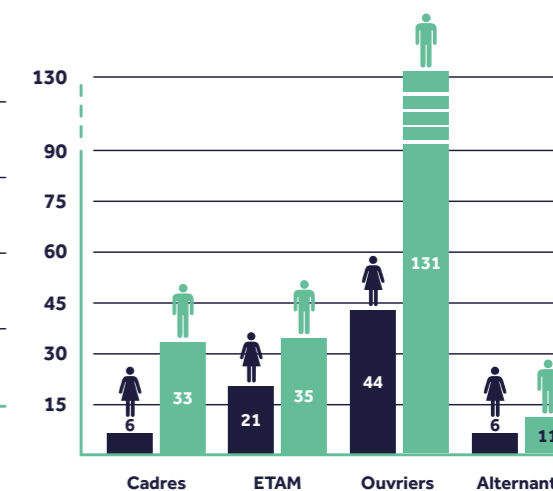
2022

|                                                 |          |
|-------------------------------------------------|----------|
| Âge moyen de l'effectif                         | 44,9 ans |
| Part de salariés (en %) de plus de 50 ans       | 45%      |
| Part de cadres (en %) dans l'effectif           | 13,6%    |
| Taux de turnover (embauches, départs par motif) | 20,9%    |

#### RÉPARTITION PAR SITE



#### RÉPARTITION PAR CATÉGORIE





# 3

## Agir et communiquer en toute transparence



Au-delà de la conformité aux lois et réglementations, ALTHEORA intègre dans sa gouvernance des bonnes pratiques dans des domaines extra-financiers pour améliorer sa performance et consolider la confiance donnée à la société tant par ses parties prenantes internes qu'externes et ainsi contribuer à la pérennité du Groupe.

Les principaux axes de travail pour remplir nos objectifs sont :

- Développer la confiance et la satisfaction de nos clients
- Respecter l'éthique, la transparence et la conformité
- Favoriser le dialogue social

### 3.1 développer la confiance et la satisfaction de nos clients

#### OFFRIR UNE TRÈS HAUTE ÉCOUTE CLIENTS ET ASSURER LE MEILLEUR SERVICE

**• Mesure et suivi de la satisfaction de nos clients sur tout leur parcours**  
Les clients font partie des parties prenantes prioritaires d'ALTHEORA. Au-delà des collaborateurs qui portent la relation client, l'ensemble des équipes du Groupe, à chaque étape du parcours des clients, contribuent à leur satisfaction. C'est pourquoi, pour s'assurer de toujours conserver la confiance de ses clients, ALTHEORA a créé et suit un indicateur mixte, quantitatif et qualitatif, pour mesurer leur satisfaction dans le temps, identifier les étapes qui produiraient d'éventuels irritants et mettre en place les plans d'actions correctives.

**• Process d'amélioration continue**  
Le Groupe est entré depuis 1993 dans un processus d'amélioration continue en obtenant entre autres, la Certification ISO 9001 pour tous ses sites. Nos processus sont régulièrement audités en externe ou en interne, ce qui nous pousse à les faire évoluer pour toujours progresser et améliorer la satisfaction de nos clients.

### 3.2 respecter l'éthique, la transparence et la conformité

#### PROMOUVOIR UNE CULTURE D'INTÉGRITÉ ET DE CONDUITE ÉTHIQUE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION

**• Transparence de la gouvernance, des modèles d'affaires, des relations avec les collaborateurs et au sein de l'écosystème d'ALTHEORA**  
Le Conseil d'Administration d'ALTHEORA est composé de 60% d'administrateurs indépendants qui disposent d'une totale liberté de jugement. Ils sont les garants de la bonne gouvernance du Groupe. En outre, ALTHEORA publie deux rapports financiers et un rapport extra-financiers publics par an. Ces publications détaillées sont des éléments clés de la transparence de notre communication.

**• Respect de la charte de transparence et d'éthique des entreprises cotées.**  
ALTHEORA est cotée sur le marché Euronext Growth et a décidé de s'appliquer le code de gouvernance de Middlednext pour tout ce qui concerne la démarche éthique et la lutte contre la corruption, les pots de vin et l'extorsion de fonds.

**• Communication à la presse et sur ses réseaux sociaux**  
ALTHEORA communique publiquement sa vision, sa stratégie, ses engagements, et les actions réalisées par le Groupe pour faire adhérer le plus grand nombre à sa volonté d'animer un écosystème performant et responsable

**• Bonnes pratiques de gestion**  
ALTHEORA possède la Certification MSI2000 qui atteste de nos bonnes pratiques en matière de gestion et de gouvernance.

### 3.3 favoriser le dialogue social

#### PROMOUVOIR UNE CULTURE D'INTÉGRITÉ ET DE CONDUITE ÉTHIQUE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION

**• Réunions régulières avec les instances représentatives du personnel**  
Conformément à la législation, ALTHEORA organise le dialogue social avec les représentants du personnel des sociétés du Groupe. La direction organise un Comité Social et Economique (CSE) ordinaire pour MECELEC Composites ET CHRIS-FRANCE Plastiques au minimum 7 fois par an pour partager la stratégie et les résultats de l'entreprise et du Groupe, et traiter les sujets de santé, sécurité et Conditions de travail des collaborateurs. À la demande des membres du CSE, des réunions extraordinaires peuvent se tenir pour aborder des sujets importants d'actualité. En 2022, le CSE s'est réuni 14 fois dans chacune des sociétés.

**• Organisation de NAO**  
(Négociations Annuelles Obligatoires)  
Chaque début d'année, la direction du Groupe et les représentants du personnel planifient une série de rencontres destinées à fixer pour l'année - la rémunération, notamment les salaires effectifs, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise - les mesures visant d'une part, à supprimer les écarts de rémunération entre hommes et femmes, et d'autre part à améliorer la qualité de vie au travail.

**• Organisation de 2 tournées des sites par an**  
Afin de co-construire et partager la stratégie du Groupe, organiser des groupes de travail sur des sujets de veille et de prospective mais aussi encourager les retours des équipes, ALTHEORA organise régulièrement des réunions avec les managers du Groupe. Les comptes-rendus de ces travaux sont systématiquement partagés, 2 fois par an, avec l'ensemble des collaborateurs, par la direction et le COMEX lors d'une tournée de tous les sites du Groupe.



### Agir et communiquer en toute transparence

| ENJEUX                                                           | OBJECTIFS 2026                                                                                                                                                             | JALONS 2022                                                         |
|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>DÉVELOPPER LA CONFIANCE ET LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 95% de satisfaction client</li> <li>• 0 non-conformités audit ISO 9001</li> </ul>                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>70%</li> <li>100%</li> </ul> |
| <b>RESPECTER L'ÉTHIQUE, LA TRANSPARENCE ET LA CONFORMITÉ</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir déployé et certifié un Système de Management Intégré (SMI)</li> </ul>                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>0%</li> </ul>                |
| <b>FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL</b>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de commissions thématiques Groupe (santé, épargne salariale, diversité ...) : mini 5 réunions par an au total</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>20%</li> </ul>               |

4

## S'impliquer dans l'animation de l'écosystème local



ALTHEORA est né pour relever les défis de la 4<sup>ème</sup> révolution industrielle. Et parce que les défis ne se relèvent jamais seuls, le Groupe s'inscrit dans son écosystème professionnel et local, rassemblant les partenaires et acteurs de sa filière, les associations et communautés locales, les représentants des pouvoirs publics... En favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques, tous contribueront ensemble à créer un monde générateur de croissance durable et inclusive.

Les principaux axes de travail pour remplir nos objectifs sont :

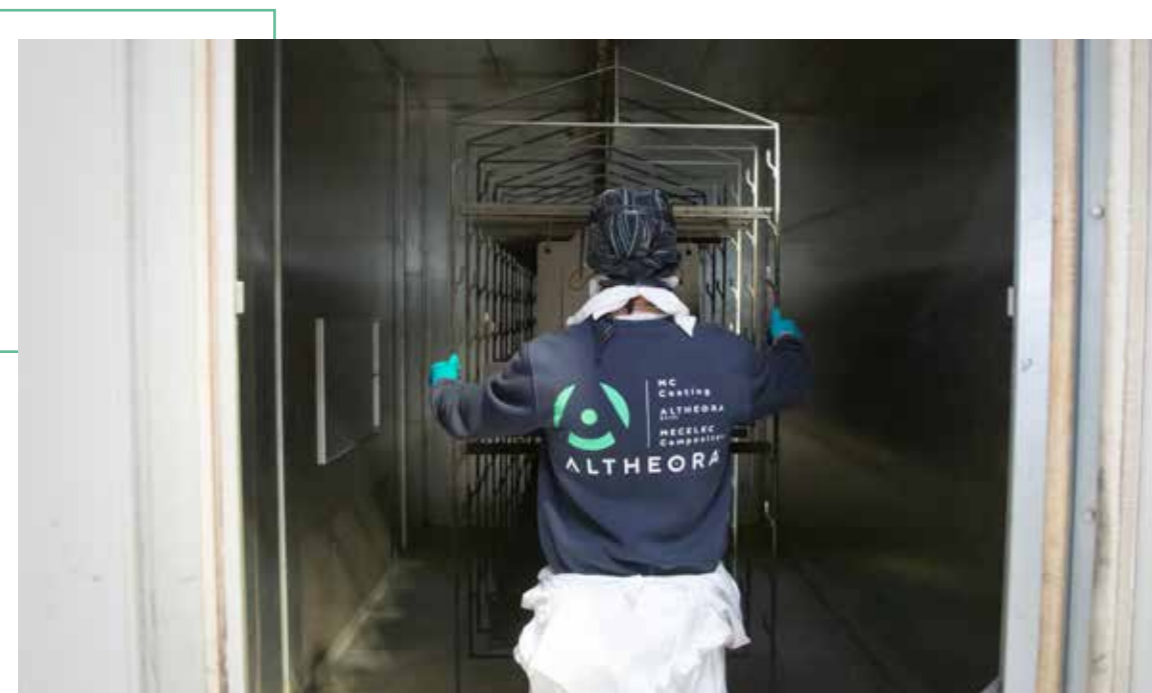
- Intensifier notre engagement auprès des communautés locales et professionnelles
- Privilégier l'emploi local

### 4.1 intensifier notre engagement auprès des communautés locales et professionnelles

#### S'IMPLIQUER DANS LA GOUVERNANCE DES INSTANCES DE NOTRE ÉCOSYSTÈME

- **Collaboration avec des partenaires majeurs spécialisés dans la transition écologique et énergétique**  
ALTHEORA s'intègre au cœur d'un écosystème vertueux ayant pour objectif d'accélérer la transition écologique de l'industrie et de créer une croissance durable. Bénédicte DURAND, Directrice Générale du Groupe, occupe des mandats dans la plupart des instances reconnues expertes dans ce domaine : membre de la French Fab, de la French Tech, Eclairer communauté

Coq Vert, Présidente Polyvia AURA, Co-Tête de file France Industrie AURA, Vice-Présidente POLYMERIS, Administrateur Middlenext, Ambassadrice égalité femmes/hommes Auvergne-Rhône-Alpes. Elle participe également au Conseil de Développement du Territoire piloté par le président d'Arche Agglo pour l'élaboration de projets d'aménagements du territoire destinés au bien-être des communautés (mobilité, plan climat...).



### 4.2 privilégier l'emploi local

#### NOUER DES PARTENARIATS POUR DYNAMISER L'EMPLOI DANS LA RÉGION

- **Convention avec Pôle emploi, la mission locale, la région, le département et le Gouvernement**  
ALTHEORA par l'intermédiaire de Polyvia a signé une convention avec Pôle Emploi pour dynamiser l'emploi dans la région et valoriser l'insertion par le travail. Cette convention contribue également à promouvoir les métiers de la plasturgie auprès

des personnes en recherche d'emploi. ALTHEORA est également un représentant entreprise du SPIE (Service Public de l'Insertion et de l'Emploi) pour le département de l'Ardèche (07) qui porte l'ambition que l'ensemble de celles et ceux qui veulent trouver une place dans la société par le travail et l'activité y parviennent.



### S'impliquer dans l'écosystème local

| ENJEUX                                                              | OBJECTIFS 2026                             | JALONS 2022 |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------|
| <b>S'ENGAGER AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET PROFESSIONNELLES</b> | • Création d'une commission « vie locale » | 0%          |
| <b>PRIVILÉGIER L'EMPLOI LOCAL (BASSIN D'EMPLOI DES SITES)</b>       | • 80% de résidents locaux / recrutements   | 100%        |

# 04. Vie boursière



ALTHEORA Injection - Site d'Oyonnax  
Presse Injection 2 300 tonnes

Nom : **ALTHEORA**  
**SOCIETE ANONYME**  
**A CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
 Capital social :  
**13 528 334€ en 13 528 334 actions au nominal de 1€.**  
 Date de création de la Société : **1964**  
 Siège social : **07300 - MAUVES - France**  
 Registre du commerce :  
**B 336 420 187 AUBENAS - Code APE : 2229A**

Depuis le 20 Mars 2017,  
 les actions de la société sont cotées  
 en France sur Euronext Growth  
 sous le code valeur  
 ISIN FR0000061244  
 Code mnémonique : ALORA.  
 L'action ALTHEORA  
 a été introduite en **Bourse**  
 en **Mars 1988**.

## Chiffres clés

COURS DE L'ACTION

**1,07€**

au 31/12/2022 à la clôture

VOLUME MOYEN  
 SUR 1 AN

**4 188**

NOMBRE DE TITRES

**13 528 334**

MARCHÉ DE COTATION

**EuroNEXT  
 GROWTH**

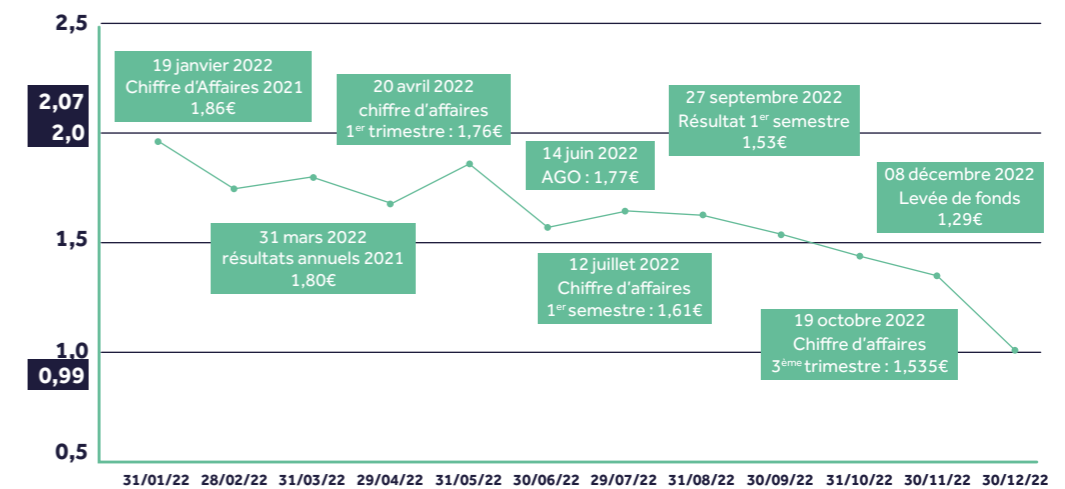
MIN/MAX SUR 1 AN

**0,99€/  
 2,07€**

CAPITALISATION

**14,5M€**

## ÉVOLUTION DU COURS D'ALTHEORA DEPUIS 1 AN



## Composition du capital

### Capital social

L'évolution du capital social a été la suivante au cours des cinq derniers exercices :

|                              | 31/12/2018 | 31/12/2019 | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 31/12/2022 |
|------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Titres                       | 4 049 592  | 7 795 348  | 7 795 348  | 7 795 348  | 13 528 334 |
| Droits de Votes <sup>1</sup> | 5 705 097  | 6 182 959  | 9 829 523  | 10 248 913 | 15 984 879 |
| Capital social (€)           | 12 148 776 | 7 795 348  | 7 795 348  | 7 795 348  | 13 528 334 |

<sup>1</sup> Compte tenu des droits de vote double conférés à certaines actions et des actions auto-détenues.

Au 31 décembre 2022, le montant du **capital social s'élève à 13 528 334 €** divisé en **13 528 334 actions** de un(1) euro chacune de valeur nominale. Il n'existe pas aucune sûreté, privilège ou nantissement sur le capital social.

| Date       | Type d'opération                             | Actions créées | Actions totales | Capital social (€) |
|------------|----------------------------------------------|----------------|-----------------|--------------------|
| 14/01/2011 | Exercice de BSA 2010                         | 150            | 3 210 178       | 9 630 534          |
| 21/01/2011 | Exercice de BSA 2010                         | 100            | 3 210 278       | 9 630 834          |
| 08/04/2011 | Exercice de BSA 2010                         | 150            | 3 210 428       | 9 631 284          |
| 15/06/2012 | Exercice de BSA 2010                         | 4              | 3 210 432       | 9 631 296          |
| 13/07/2012 | Exercice de BSA 2010                         | 100            | 3 210 532       | 9 631 596          |
| 25/02/2014 | Exercice de BSA 2010                         | 100            | 3 210 632       | 9 631 896          |
| 09/01/2015 | Exercice de BSA 2010                         | 2 600          | 3 211 232       | 9 633 696          |
| 29/06/2015 | Conversion d'OCA 2019                        | 833 400        | 4 046 632       | 12 139 896         |
| 30/12/2015 | Exercice de BSA 2010                         | 100            | 4 046 732       | 12 140 196         |
| 31/12/2015 | Exercice de BSA 2014                         | 1 000          | 4 047 732       | 12 143 196         |
| 31/12/2015 | Conversion d'OCA 2019                        | 900            | 4 048 632       | 12 145 896         |
| 31/12/2016 | Exercice de BSA 2010                         | 750            | 4 049 382       | 12 148 146         |
| 03/09/2018 | Exercice de BSA 2014                         | 100            | 4 049 482       | 12 148 446         |
| 03/09/2018 | Conversion d'OCA 2019                        | 100            | 4 049 582       | 12 148 746         |
| 30/11/2018 | Exercice de BSA 2014                         | 10             | 4 049 592       | 12 148 776         |
| 16/07/2019 | Conversion d'OCA 2019                        | 400            | 4 049 992       | 12 149 976         |
| 18/10/2019 | Diminution du capital sur la valeur nominale | 0              | 4 049 992       | 4 049 992          |
| 12/12/2019 | Exercice BSA 2014                            | 200            | 4 050 192       | 4 050 192          |
| 12/12/2019 | Conversion d'OCA 2019                        | 600            | 4 050 792       | 4 050 792          |
| 20/12/2019 | Augmentation de capital                      | 3 744 556      | 7 795 348       | 7 795 348          |
| 08/12/2022 | Augmentation de capital                      | 5 732 986      | 13 528 334      | 13 528 334         |

### ACTIONNARIAT AU 31/12/2022

| Actionnaires               | 2021             |                   |               |               | 2022              |                   |               |               |
|----------------------------|------------------|-------------------|---------------|---------------|-------------------|-------------------|---------------|---------------|
|                            | Actions          | Votes             | % Cap.        | % Votes       | Actions           | Votes             | % Cap.        | % Votes       |
| MP DELOCHE& ASSOCIES       | 1 472 651        | 2 273 986         | 18,9%         | 22,2%         | 1 472 651         | 2 273 986         | 10,9%         | 14,2%         |
| MC PARTNERS                | 1 424 282        | 1 907 106         | 18,3%         | 18,6%         | 3 133 683         | 3 616 507         | 23,2%         | 22,6%         |
| VENDOME DEVELOPPEMENT      | 286 746          | 573 492           | 3,7%          | 5,6%          | 286 746           | 573 492           | 2,1%          | 3,6%          |
| SETIAG                     | 267 920          | 535 840           | 3,4%          | 5,2%          | 267 920           | 535 840           | 2,0%          | 3,4%          |
| HELEA FINANCIERE           | 525 873          | 788 589           | 6,7%          | 7,7%          | 525 873           | 788 589           | 3,9%          | 4,9%          |
| DANCER INVESTISSEMENT      | 160 563          | 321 126           | 2,1%          | 3,1%          | 160 563           | 321 126           | 1,2%          | 2,0%          |
| AUTOFINANCE                | 293 456          | 446 897           | 3,8%          | 4,4%          | 293 456           | 446 897           | 2,2%          | 2,8%          |
| <b>Concert MC PARTNERS</b> | <b>4 431 491</b> | <b>6 847 036</b>  | <b>56,8%</b>  | <b>66,8%</b>  | <b>6 140 892</b>  | <b>8 556 437</b>  | <b>45,4%</b>  | <b>53,5%</b>  |
| Salariés MECELEC           | 7 416            | 14 770            | 0,1%          | 0,1%          | 6 327             | 12 654            | 0,0%          | 0,1%          |
| Auto-détention             | 11 000           | -                 | 0,1%          | 0,0%          | 11 000            | -                 | 0,1%          | 0,0%          |
| Autres                     | 3 345 441        | 3 387 107         | 42,9%         | 33,0%         | 7 370 115         | 7 415 788         | 54,5%         | 46,4%         |
| <b>Total</b>               | <b>7 795 348</b> | <b>10 248 913</b> | <b>100,0%</b> | <b>100,0%</b> | <b>13 528 334</b> | <b>15 984 879</b> | <b>100,0%</b> | <b>100,0%</b> |

**Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital**

Néant.

### Contrôle de la Société

À la date de dépôt du présent Rapport Annuel, **ALTHEORA est majoritairement détenue par le concert MC PARTNERS avec une participation représentant 53,5% des droits de vote et 45,4% du capital.** ALTHEORA estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

ALTHEORA possède un actionariat de référence important (le concert MC PARTNERS). Comme pour la majorité des VAMPS (Valeurs de Moyenne et Petite taille), il existe donc inévitablement un **rapprochement entre l'équipe dirigeante et l'actionariat**. Toutefois, ALTHEORA, outre le respect de la réglementation et de la législation en vigueur notamment en matière d'information de son actionariat, a adopté, dans une **démarche de gouvernance responsable**, le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MIDDLENEXT.

### Pacte d'actionnaires et action de concert

La Société MC PARTNERS déclare agir de concert avec les Sociétés HELEA FINANCIERE, DANCER INVESTISSEMENTS, AUTO-FINANCE, VENDOME DEVELOPPEMENT, SETIAG, MP DELOCHE & ASSOCIES.

Il n'existe cependant pas de pacte d'actionnaires.

### Rachats d'actions

Il a été mis en place un **contrat de liquidité** qui a été souscrit avec la société de bourse GILBERT DUPONT depuis le 3 décembre 2018.

### TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN MATIÈRE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

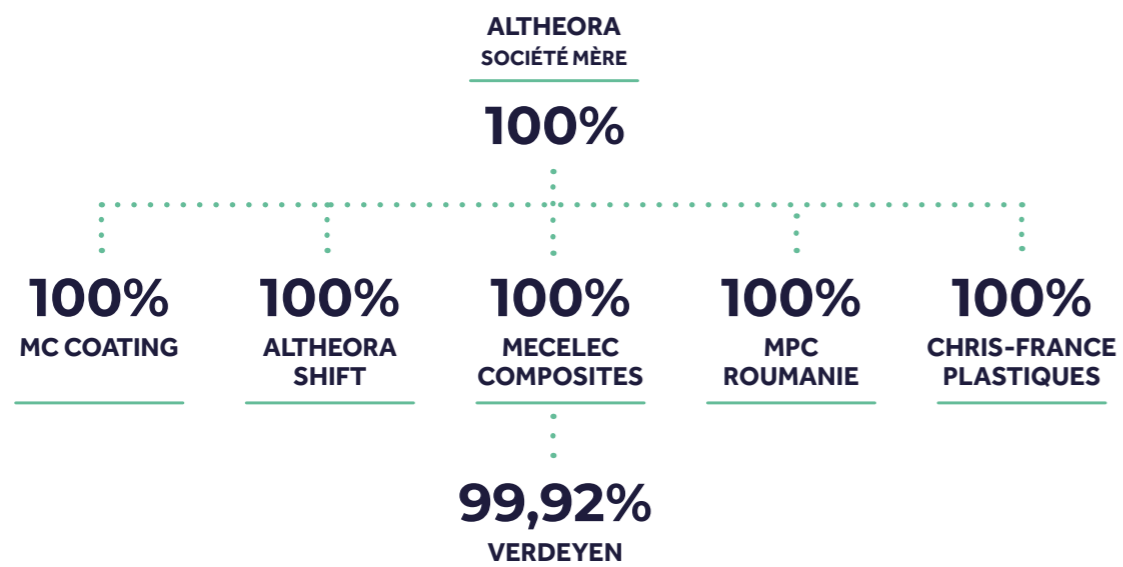
| Nature                                                                                                                                                                                    | Montant maximum                                                                                                          | Date - Résolution                                                                                                               | Durée - Expiration                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Autorisation d'un programme de rachat d'actions                                                                                                                                           | 10% du capital social et 5% de ce même nombre pour actions conservées en vue d'une opération de fusion, scission, apport | 14 juin 2022<br>16 <sup>ème</sup> résolution                                                                                    | 18 mois<br>14.12.2023                                                                                    |
| Réduction du capital social par annulation de ses propres actions                                                                                                                         | 10% du capital social                                                                                                    | 14 juin 2022<br>17 <sup>ème</sup> résolution                                                                                    | 24 mois<br>14.06.2024                                                                                    |
| Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital par offre au public, avec suppression du DPS                                                                      | 4.000.000 € (actions)<br>20.000.000€ (obligations et autres titres de créance)                                           | 14 juin 2022<br>18 <sup>ème</sup> résolution                                                                                    | 26 mois<br>14.08.2024                                                                                    |
| Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, par « placement privé » avec suppression du DPS                                                                                           | 4.000.000 € (actions)<br>20% du KS/an<br>20.000.000€ (obligations et titres de créance)                                  | 14 juin 2022<br>19 <sup>ème</sup> résolution                                                                                    | 26 mois<br>14.08.2024                                                                                    |
| Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du DPS au profit de catégories de bénéficiaires (fonds, sociétés industrielles)                                          | 4.000.000 € (actions)<br>20% du KS/an<br>20.000.000€ (obligations et titres de créance)                                  | 14 juin 2022<br>20 <sup>ème</sup> résolution                                                                                    | 18 mois<br>14.12.2023                                                                                    |
| Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du DPS au profit de catégories de bénéficiaires (administrateurs, consultants, équipe dirigeante)                        | 4.000.000 € (actions)<br>20% du KS/an<br>20.000.000€ (obligations et titres de créance)                                  | 14 juin 2022<br>21 <sup>ème</sup> résolution                                                                                    | 18 mois<br>14.12.2023                                                                                    |
| Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du DPS                                                                                              | 8.000.000 € (actions)<br>20.000.000€ (obligations et titres de créance)<br>PLAFOND INDEPENDANT                           | 14 juin 2022<br>22 <sup>ème</sup> résolution<br>Abrogée et remplacée par AGE du 26 septembre 2022 (2 <sup>ème</sup> résolution) | 26 mois<br>26.11.2024                                                                                    |
| Augmenter le nombre de titres émis avec maintien ou suppression du DPS selon les cas dans le cadre des précédentes délégations                                                            | Au même prix dans la limite de 15% de l'émission initiale                                                                | 14 juin 2022<br>23 <sup>ème</sup> résolution                                                                                    | 26 mois<br>26.11.2024                                                                                    |
| Options de souscription d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux et/ou sociétés ou groupements liés                                                                               | 5% du KS                                                                                                                 | 14 juin 2022<br>24 <sup>ème</sup> résolution                                                                                    | 38 mois<br>14.08.2025                                                                                    |
| Attribution d'actions gratuites à des bénéficiaires choisis parmi les membres du personnel salarié et les mandataires sociaux, avec le cas échéant suppression du DPS                     | 10% du KS                                                                                                                | 14 juin 2022<br>25 <sup>ème</sup> résolution                                                                                    | 38 mois<br>14.08.2025                                                                                    |
| Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un PEE avec suppression du DPS                                                                                                  | 3% du KS                                                                                                                 | 14 juin 2022<br>26 <sup>ème</sup> résolution                                                                                    | 26 mois<br>26.11.2024                                                                                    |
| Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières avec suppression du DPS et offre au public (en dehors des offres visées au 1 de l'article L.411-2 CMF) | 4 000 000 € (actions)<br>20 000 000 € (obligations)                                                                      | 1 <sup>er</sup> décembre 2022<br>1 <sup>ère</sup> résolution                                                                    | 26 mois<br>UTILISÉE PAR CA DU 08/12/2022 POUR 1,6 M€*                                                    |
| Émission d'actions et/ou de VM avec suppression du DPS au profit de catégories de bénéficiaires                                                                                           | 15 000 000 € (actions)<br>20 000 000 € (obligations)                                                                     | 1 <sup>er</sup> décembre 2022<br>2 <sup>ème</sup> résolution                                                                    | 18 mois<br>UTILISÉE PAR CA DU 08/12/2022 POUR 8M€** EN CAPITAL ET PAR CA DU 15/12/2022 POUR 3,6M€ EN OC. |

\* par subdélégation, la DG a décidé d'augmenter le capital à hauteur de 0,54 M€ pour l'offre PrimaryBid soit 460.341 actions. L'augmentation de capital a été constatée par décision de la DG du 13/12.

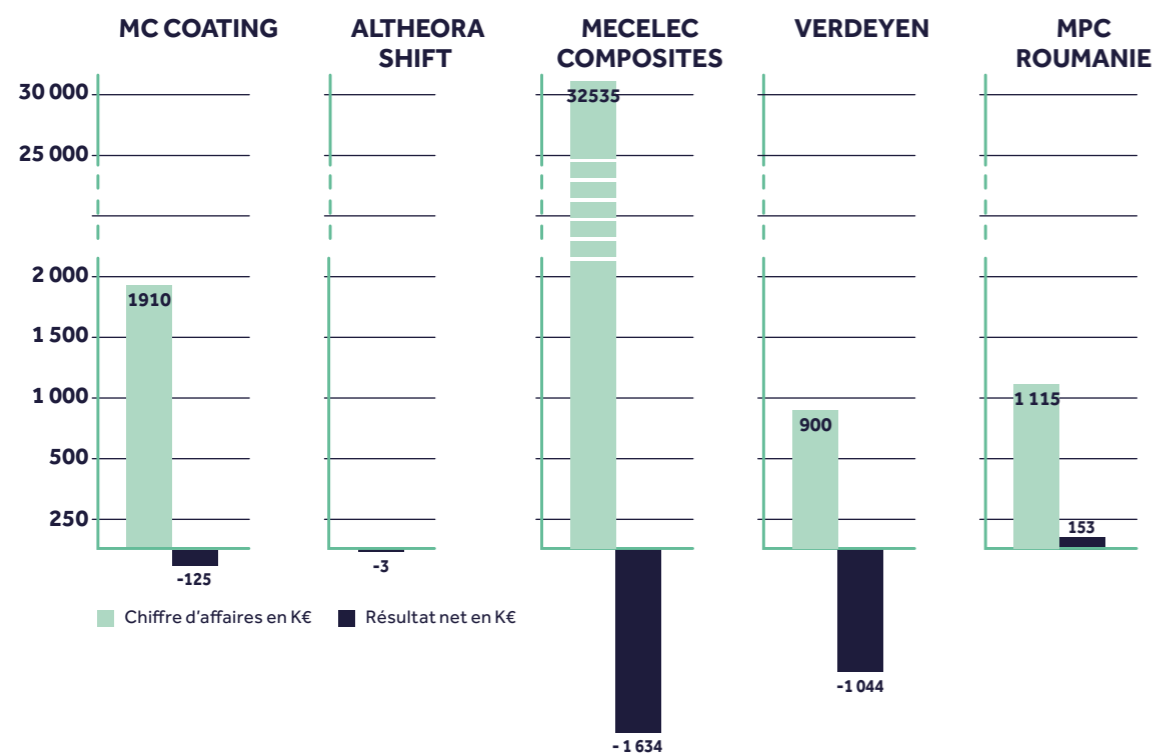
\*\* par subdélégation, la DG a décidé d'augmenter le capital à hauteur de 6.17 M€ prime incluse, soit 5.272.645 actions au prix de 1,17 €. L'augmentation de capital a été constatée par décision du DG du 13/12.

## Informations sur les participations

L'organigramme juridique du Groupe est le suivant au 31 décembre 2022.



### CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT NET SOCIAUX (hors retraitements de consolidation)



CHRIS-FRANCE Plastiques ayant été acquise le 20 décembre 2022, la société n'a pas d'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe pour l'exercice 2022.

ALTHEORA (« la Société ») est une société anonyme, de droit français, mère du Groupe ALTHEORA (« le Groupe »). Elle est enregistrée auprès du registre du commerce et des Sociétés d'Aubenas sous le numéro 336 420 187.

ALTHEORA se dénommait MECELEC Composites au 31 décembre 2020 et a été renommée sur l'exercice 2021 à la suite de l'apport partiel d'actifs en date du 1er juin 2021 et détaillé ci-après.

ALTHEORA est le cœur d'un écosystème industriel innovant qui rassemble autour d'elle des expertises et des savoir-faire métier issus d'entreprises industrielles françaises qui produisent majoritairement sur notre territoire.

Le siège social de la société est situé au 3 rue des condamines, 07300 Mauves.

#### Activité de la société et de ses filiales au cours du dernier exercice écoulé, résultats de cette activité, progrès réalisés ou difficultés rencontrées et perspectives d'avenir

ALTHEORA a réalisé en 2022, un chiffre d'affaires pro forma consolidé de 45,8 M€ en hausse de 43%. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires s'établit à 35,0 M€, en hausse de 9,6%. Le Groupe, dans une année qui restera marquée par le conflit ukrainien et une forte inflation, bénéficie du solide amortisseur constitué par sa clientèle diversifiée et des marchés porteurs.

#### Activité robuste, prise de parts de marché

L'ensemble des marchés historiques a particulièrement bien résisté, et ce, malgré un ralentissement de la production et le décalage de livraisons inhérents au contexte...

Engagé dans la décarbonation industrielle, ALTHEORA a poursuivi sa stratégie de développement et de diversification par l'innovation en remportant des contrats importants sur des secteurs stratégiques.

- smart city (territoire intelligent), en développant des solutions industrielles répondant tant aux enjeux actuels, qu'aux défis à venir, le Groupe a remporté 3 appels d'offre pour un montant global ferme de 34,8M€, sur une durée de 5 ans.
- mobilité décarbonée, en signant un contrat estimé à 1,4 M€, avec la filiale française d'un fabricant mondial de sièges pour les TGV, TER et métro.

A l'image de cette accélération, le carnet de commandes, indicateur de la robustesse du Groupe, offre une bonne visibilité sur l'activité des prochaines années.

Au-delà de cette bonne dynamique organique, le Groupe a confirmé son souhait d'accélérer son développement par des croissances externes ciblées. Ainsi, ALTHEORA a acquis, au 20 décembre 2022, 100% du capital de CHRIS-FRANCE Plastiques, le spécialiste des pièces de grand format en injection thermoplastique. La société qui réalise un chiffre d'affaires supérieur à 10 M€ est située au cœur de la Plastics Vallée à Oyonnax et adresse des marchés tels que le BTP (traitement de l'eau, électricité...), l'automobile, les sports et loisirs, la grande distribution... CHRIS-FRANCE Plastiques est reconnu pour sa capacité à garantir la qualité des pièces et fonctions issues de cahiers des charges complexes et très spécifiques. Cette opération intégrée sur l'exercice 2022, permet d'accroître la capacité industrielle et l'expertise d'ALTHEORA pour accompagner les réalisations les plus exigeantes et devenir un équipementier industriel de premier plan en France et en Europe.

### Investissements majeurs

#### pour une croissance durable et rentable

Conscient que la robustesse de son outil de production est un facteur clé de performance industrielle, ALTHEORA a consacré, en 2022 2,9 M€ et depuis 5 ans, 9,5 M€, soit en moyenne 7,5% de son chiffre d'affaires à l'innovation et l'investissement dans ses moyens de production.

Cette année, le Groupe a inauguré une nouvelle usine d'application de peinture de 3000m<sup>2</sup>. Dotée d'équipements de dernière génération, tels que des lignes de convoyeurs pour application liquide et poudre avec contrôles hygrométriques stricts ou un laboratoire de préparation de peinture et de contrôle d'épaisseur, d'adhérence, de colorimétrie notamment, cette nouvelle usine figure parmi les plus performantes en Europe.

### Organisation « Groupe » finalisée

Afin de soutenir sa croissance, ALTHEORA a renforcé son Conseil d'Administration avec des administrateurs experts dans des domaines stratégiques pour le Groupe : développement international, stratégie RSE, performance industrielle, croissances externes et finance d'entreprise. Reflet de l'ambition d'ALTHEORA, son board est également exemplaire à bien des égards puisqu'il est composé de 40% de femmes, 60% d'administrateurs indépendants et 40% de « génération Y ».

À l'image du Conseil d'Administration, le Groupe a notamment poursuivi la structuration de son organisation : rassemblement des services supports, harmonisation des sites de production, et recrutements sur des fonctions clés.

### Résultats en ligne avec le plan de marche

L'ensemble des résultats reflète l'intensité du développement (recours à l'intérim...) doublé d'un contexte de hausse de coûts des matières premières (énergie), avec un pricing power assumé mais mécaniquement décalé. Ainsi la marge brute se maintient à 56% du chiffre d'affaires à périmètre constant, et 57,5% pro forma.

Portant les hausses de l'énergie et le coût des matières premières, l'Ebitda pro forma du Groupe résiste à 5% du chiffre d'affaires, et le résultat opérationnel enregistre une légère perte à 0,7 million d'euros. Après le résultat financier et les impôts, le résultat net consolidé part du Groupe pro forma de la période s'élève à - 1,2 million d'euros.

### Renforcement des ressources financières

ALTHEORA a réalisé avec succès, en fin d'année, une opération de financement de 13,6 M€ incluant une augmentation de capital de 6,7 M€ pour renforcer ses fonds propres et financer sa croissance externe. Cette opération permet à ALTHEORA au 31 décembre 2022, d'afficher des capitaux propres à hauteur de 14,1 M€.

Les emprunts et dettes financières nettes s'élèvent à 18,5 M€ et la trésorerie disponible à la clôture est de 5,8 M€.

### Des perspectives confirmées

À l'issue de cet exercice 2022, ALTHEORA, a démontré sa capacité de transformation. Marchés, produits, outils industriels, RH, finance... en quelques années, le Groupe a su évoluer et accomplir une mutation majeure. Engagé dans son plan 2026 « Inspirer & Mener la reconquête industrielle », alors que la demande de **solutions composites décarbonées, performantes et écoresponsables** est dorénavant un prérequis, **ALTHEORA, dispose d'atouts indéniables pour mener à bien sa mission avec en ligne de mire, le cap de 100 M€ à horizon 2026.**

| (en M€)                       | 2022<br>pro forma | 2022  | 2021  |
|-------------------------------|-------------------|-------|-------|
| Chiffre d'affaires            | 45,8              | 35,0  | 32,0  |
| EBITDA*                       | 2,1               | 1,1   | 1,7   |
| Résultat d'Exploitation       | (0,7)             | (1,3) | (0,2) |
| Résultat net (Part du Groupe) | (1,2)             | (1,7) | (0,2) |

\* comptes consolidés et audités



# 05. Comptes consolidés



ALTHEORA Composites - Site de St Etienne de St Geoirs  
RTM (Resin Transfer Molding Process)

## Bilan consolidé

| Bilan Actif<br>(en K€)                       | Notes | 31/12/2022    |                 | 30/12/2021    |               |
|----------------------------------------------|-------|---------------|-----------------|---------------|---------------|
|                                              |       | Valeur brute  | Amort. Prov.    | Valeur nette  | Valeur nette  |
| Immobilisations incorporelles                | 4.2   | 5 490         | (3 397)         | 2 093         | 835           |
| <i>Dont écarts d'acquisition</i>             | 4.1   | 1 894         | -               | 1 894         | 454           |
| Immobilisations corporelles                  | 4.2   | 49 450        | (28 766)        | 20 684        | 14 848        |
| Immobilisations financières                  | 4.2   | 487           | -               | 487           | 259           |
| Titres mis en équivalence                    |       | -             | -               | -             | -             |
| <b>Total actif immobilisé</b>                |       | <b>55 427</b> | <b>(32 163)</b> | <b>23 264</b> | <b>15 942</b> |
| Stocks                                       | 4.3   | 6 886         | (282)           | 6 604         | 3 720         |
| Clients et comptes rattachés                 | 4.4   | 3 780         | (122)           | 3 658         | 3 680         |
| Autres créances et comptes de régularisation | 4.5   | 5 852         | (2)             | 5 850         | 8 056         |
| Valeurs mobilières de placement              | 4.6   | 25            |                 | 25            | 25            |
| Disponibilités                               | 4.6   | 5 776         |                 | 5 776         | 3 691         |
| <b>Total actif circulant</b>                 |       | <b>22 319</b> | <b>(406)</b>    | <b>21 913</b> | <b>19 172</b> |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                           |       | <b>77 746</b> | <b>(32 569)</b> | <b>45 178</b> | <b>35 114</b> |

| Bilan Passif<br>(en K€)                    | Notes | 31/12/2022    |  | 31/12/2021    |  |
|--------------------------------------------|-------|---------------|--|---------------|--|
|                                            |       |               |  |               |  |
| <b>Capitaux propres Groupe</b>             |       | <b>14 090</b> |  | <b>8 862</b>  |  |
| Capital social                             | 4.7   | 13 528        |  | 7 795         |  |
| Primes                                     |       | 3 703         |  | 2 728         |  |
| Réserves et résultat                       |       | (4 593)       |  | (3 116)       |  |
| Autres                                     | 4.7   | 1 451         |  | 1 455         |  |
| <b>Intérêts minoritaires</b>               |       | <b>-</b>      |  | <b>-</b>      |  |
| Provisions                                 | 4.8   | 121           |  | -             |  |
| Emprunts et dettes financières             | 4.9   | 18 516        |  | 9 796         |  |
| Fournisseurs et comptes rattachés          | 4.10  | 7 161         |  | 5 879         |  |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 4.10  | 5 290         |  | 10 577        |  |
| <b>Total dettes</b>                        |       | <b>31 088</b> |  | <b>26 251</b> |  |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                        |       | <b>45 178</b> |  | <b>35 114</b> |  |



## Compte de résultat consolidé

| Compte de résultat consolidé<br>(en K€)                                                                     | Notes      | 31/12/2022     | 31/12/2021   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------|--------------|
| Chiffre d'affaires                                                                                          | 5.1        | 35 035         | 31 971       |
| Autres produits d'exploitation                                                                              | 5.2        | 1 606          | 1 900        |
| Achats consommés                                                                                            |            | (18 113)       | (14 607)     |
| Charges de personnel                                                                                        |            | (8 927)        | (8 809)      |
| Impôts, taxes et versements assimilés                                                                       |            | (556)          | (448)        |
| Autres charges d'exploitation                                                                               |            | (7 808)        | (8 184)      |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations                                                            |            | (2 494)        | (2 109)      |
| <b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b> |            | <b>(1 257)</b> | <b>(286)</b> |
| Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition                                       |            | -              | -            |
| <b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b> |            | <b>(1 257)</b> | <b>(286)</b> |
| Charges et produits financiers                                                                              | 5.3        | 27             | (135)        |
| Charges et produits exceptionnels                                                                           | 5.4        | (525)          | (551)        |
| Impôts sur les bénéfices                                                                                    | 5.5        | 62             | 744          |
| <b>Résultat net des entités intégrées</b>                                                                   |            | <b>(1 693)</b> | <b>(228)</b> |
| Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence                                              |            | -              | -            |
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                                                                 |            | <b>(1 693)</b> | <b>(228)</b> |
| Intérêts minoritaires                                                                                       |            | -              | -            |
| <b>Résultat net (Part du Groupe)</b>                                                                        | <b>5.6</b> | <b>(1 693)</b> | <b>(228)</b> |
| Résultat Groupe par action hors actions auto détenues (en €)                                                |            | (0,21)         | (0,03)       |

## Tableau de variation des capitaux propres

| En milliers<br>€                                        | Capitaux Propres<br>31.12.2021 | Augmentation<br>de Capital | Primes<br>d'émission | Avances<br>Conditionnées | Variation<br>de<br>périmètre | Autres     | Résultat<br>de<br>l'exercice | Capitaux<br>Propres<br>31.12.2022 |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------|----------------------|--------------------------|------------------------------|------------|------------------------------|-----------------------------------|
| Capital d'actions<br>(en milliers)                      | 7 795                          | 5 733                      |                      |                          |                              |            |                              | 13 528                            |
| Capitaux Propres<br>individuels de ALTHEORA             | 9 365                          | 5 733                      | 975                  |                          |                              |            |                              | 16 073                            |
| Capitaux Propres<br>individuels des filiales            | 18 194                         |                            |                      |                          | 3 196                        | 267        | (2 653)                      | 19 004                            |
| Écarts d'acquisition                                    | 454                            |                            |                      |                          | 1 439                        |            |                              | 1 893                             |
| Élimination des titres<br>de participation              | (20 917)                       |                            |                      |                          | (6 498)                      |            |                              | (27 415)                          |
| Retraitements de<br>consolidation                       | 859                            |                            |                      |                          | 1 858                        | (45)       | 960                          | 3 632                             |
| Reclassement Avances<br>Conditionnées                   | 907                            |                            |                      | (9)                      | 5                            |            |                              | 903                               |
| <b>Capitaux Propres de<br/>l'ensemble consolidé</b>     | <b>8 862</b>                   | <b>5 733</b>               | <b>975</b>           | <b>(9)</b>               | <b>0</b>                     | <b>222</b> | <b>(1 693)</b>               | <b>14 090</b>                     |
| Intérêts minoritaires                                   | -                              |                            |                      |                          |                              |            |                              | -                                 |
| <b>Capitaux Propres<br/>Consolidés (Part du Groupe)</b> | <b>8 862</b>                   | <b>5 733</b>               | <b>975</b>           | <b>(9)</b>               | <b>0</b>                     | <b>222</b> | <b>(1 693)</b>               | <b>14 090</b>                     |

## Tableau de flux de trésorerie

| Montants<br>en K€                                                                               | 31/12/2022     | 31/12/2021     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Exploitation</b>                                                                             |                |                |
| Résultat net des sociétés intégrées                                                             | (1 693)        | (228)          |
| Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité : | 2 493          | 450            |
| - Plus-values de cession, nettes d'impôt                                                        | -              | 6              |
| <b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>                                     | <b>799</b>     | <b>229</b>     |
| <b>- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>                             | <b>(1 421)</b> | <b>635</b>     |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>                                             | <b>(621)</b>   | <b>864</b>     |
| <b>Investissement</b>                                                                           |                |                |
| Acquisition d'immobilisations                                                                   | (2 922)        | (4 630)        |
| Subventions d'investissement                                                                    | -              | 300            |
| Produit de cession d'immobilisations, net d'impôt                                               | -              | 178            |
| Incidence des variations de périmètre                                                           | (5 891)        | -              |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>                               | <b>(8 812)</b> | <b>(4 151)</b> |
| <b>Financement</b>                                                                              |                |                |
| Dividendes versés                                                                               | -              | -              |
| Augmentations de capital en numéraire                                                           | 4 708          | -              |
| Flux provenant des C/C                                                                          | (759)          | -              |
| Flux provenant des Obligations Convertibles                                                     | 3 600          | -              |
| Flux provenant des Emprunts                                                                     | 3 282          | (1 603)        |
| Flux provenant des CB                                                                           | 688            | -              |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>                                 | <b>11 518</b>  | <b>(1 603)</b> |
| <b>Variation de trésorerie</b>                                                                  | <b>2 085</b>   | <b>(4 891)</b> |
| Trésorerie d'ouverture                                                                          | 3 716          | 8 649          |
| Trésorerie de clôture                                                                           | 5 801          | 3 716          |
| Incidence des variations devises                                                                |                | (42)           |

## Analyse détaillée de la variation du besoin de fonds de roulement (BFR)

| Détail de la variation du BFR<br>en K€ | 31/12/2022   |
|----------------------------------------|--------------|
| Stocks                                 | 1 415        |
| Créances Clients                       | (1 575)      |
| Autres Créances                        |              |
| Avances versées sur commandes          |              |
| CCA                                    | 206          |
| Avances reçues sur commandes           |              |
| Dettes Fournisseurs                    | 106          |
| Dettes fiscales et sociales            | 727          |
| Dettes sur immo et comptes rattachés   | 355          |
| Autres dettes                          | 186          |
| <b>Total des variations</b>            | <b>1 421</b> |

## Annexe des comptes consolidés annuels

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en K-euros.)

### Table des matières

|                                                                            |              |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Note 1 - Présentation de l'activité et des événements majeurs</b> ..... | <b>p.99</b>  |
| 1.1 - Information relative à la Société et à son activité .....            | p.99         |
| 1.2 - Événements marquants de l'exercice .....                             | p.99         |
| 1.3 - Événements postérieurs à la clôture .....                            | p.99         |
| <b>Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables</b> .....             | <b>p.100</b> |
| 2.1 - Principe d'établissement des comptes consolidés .....                | p.100        |
| 2.2 - Utilisation de jugements et d'estimations .....                      | p.100        |
| 2.3 - Changement de méthode comptable .....                                | p.100        |
| 2.4 - Méthodes de consolidation .....                                      | p.100        |
| 2.5 - Méthode de conversion .....                                          | p.101        |
| 2.6 - Dates de clôture .....                                               | p.101        |
| 2.7 - Immobilisations incorporelles .....                                  | p.101        |
| 2.8 - Immobilisations corporelles .....                                    | p.102        |
| 2.9 - Immobilisations financières .....                                    | p.102        |
| 2.10 - Stocks .....                                                        | p.102        |
| 2.11 - Créances .....                                                      | p.102        |
| 2.12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie .....                       | p.102        |
| 2.13 - Provisions pour risques et charges .....                            | p.102        |
| 2.14 - Impôts différés .....                                               | p.103        |
| 2.15 - Reconnaissance des revenus .....                                    | p.103        |
| 2.16 - Modalités de calcul du résultat par action .....                    | p.103        |
| 2.17 - Information sectorielle .....                                       | p.103        |
| <b>Note 3 - Périmètre de consolidation</b> .....                           | <b>p.103</b> |
| 3.1 - Périmètre au 31 décembre 2022 .....                                  | p.103        |
| 3.2 - Variations de périmètre .....                                        | p.103        |
| 3.3 - Sociétés exclues du périmètre .....                                  | p.103        |
| <b>Note 4 - Notes sur le bilan consolidé</b> .....                         | <b>p.104</b> |
| Note 4.1 - Écarts d'acquisition .....                                      | p.104        |
| Note 4.2 - Immobilisations incorporelles, corporelles et financières ..... | p.104 et 105 |
| Note 4.3 - Stocks .....                                                    | p.106        |
| Note 4.4 - Créances clients .....                                          | p.106        |
| Note 4.5 - Détails de l'actif circulant par échéance .....                 | p.106        |
| Note 4.6 - Trésorerie active .....                                         | p.107        |
| Note 4.7 - Capitaux propres .....                                          | p.107        |
| Note 4.8 - Provisions pour risques et charges .....                        | p.108        |
| Note 4.9 - Dettes financières .....                                        | p.109        |
| Note 4.10 - Détail du passif circulant par échéance .....                  | p.109        |
| Note 4.11 - Détail des charges à payer .....                               | p.110        |
| Note 4.12 - Détail des produits à recevoir .....                           | p.110        |
| Note 4.13 - Impôts différés actif et passif .....                          | p.110        |
| <b>Note 5 - Notes sur le compte de résultat consolidé</b> .....            | <b>p.111</b> |
| Note 5.1 : Chiffre d'affaires .....                                        | p.111        |
| Note 5.2 : Autres produits d'exploitation .....                            | p.111        |
| Note 5.3 : Produits et charges financier .....                             | p.111        |
| Note 5.4 : Produits et charges exceptionnels .....                         | p.112        |
| Note 5.5 : Impôts .....                                                    | p.112        |
| Note 5.6 : Résultat par action .....                                       | p.112        |
| <b>Autres informations</b> .....                                           | <b>p.113</b> |
| <b>Engagements hors bilan</b> .....                                        | <b>p.113</b> |
| <b>Effectifs</b> .....                                                     | <b>p.113</b> |
| <b>Rémunération des dirigeants</b> .....                                   | <b>p.113</b> |
| <b>Parties liées</b> .....                                                 | <b>p.113</b> |
| <b>Honoraires des commissaires aux comptes</b> .....                       | <b>p.113</b> |

### Note 1 : présentation de l'activité et des événements majeurs

#### 1.1 - INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ ET À SON ACTIVITÉ

ALTHEORA (« la Société ») est une société anonyme, de droit français, mère du Groupe consolidé ALTHEORA (« le Groupe »). Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'Aubenas sous le numéro 336 420 187.

ALTHEORA est le cœur d'un écosystème industriel innovant qui rassemble autour d'elle des expertises et des savoir-faire métier issus d'entreprises industrielles françaises qui produisent majoritairement sur notre territoire.

Le siège social de la société est situé au 3 rue des condamines, 07300 Mauves.

#### 1.2 - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

##### Acquisition de la société CHRIS-FRANCE Plastiques (CFP)

ALTHEORA a acquis, au 20 décembre 2022, 100% du capital de CHRIS-FRANCE Plastiques, le spécialiste des pièces de grand format en injection thermoplastique. Cette société, qui réalise un chiffre d'affaires supérieur à 10 M€, est située au cœur de la Plastics Vallée à Oyonnax et adresse des marchés tels que le BTP (traitement de l'eau, électricité...), l'automobile, les sports et loisirs, la grande distribution...

CHRIS-FRANCE Plastiques est reconnue pour sa capacité à garantir la qualité des pièces et fonctions issues de cahiers des charges complexes et très spécifiques.

Cette opération intégrée sur l'exercice 2022, permettra d'accroître la capacité industrielle et l'expertise d'ALTHEORA pour accompagner les réalisations les plus exigeantes et devenir un équipementier industriel de premier plan en France et en Europe.

##### Augmentation de capital

À cette occasion, le Groupe a réalisé une augmentation de capital pour un montant de 6,7 M€ dont 2,0 M€ par incorporation des comptes-courants de MC PARTNERS.

Cette augmentation de capital est associée à la mise en place d'une dette bancaire d'un montant de 3,0 M€, souscrite auprès de la BPI et de ARKEA d'une maturité de 7 ans ainsi que de l'émission d'obligations convertibles pour 3,6 M€.

##### Intégration de la division Coating sur le site principal de Mauves

Le Groupe a inauguré en septembre 2022 une nouvelle usine d'application de peinture de 3000m<sup>2</sup>. Dotée d'équipements de dernière génération, tels que des lignes de convoyeurs pour application liquide et poudre avec contrôles hygrométriques stricts ou un laboratoire de préparation de peinture et de contrôle d'épaisseur, d'adhérence, de colorimétrie notamment, cette nouvelle usine figure parmi les plus performantes en Europe.

##### Activité

À périmètre comparable, ALTHEORA a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 35,0 M€, soit une hausse de 9,6%. Dans une perspective pro forma, le Groupe réaliserait un bond de 31 % à 45,8 M€.

Dans une année qui restera marquée par le conflit ukrainien et une forte inflation, le Groupe a pu bénéficier du solide amortisseur constitué par sa clientèle diversifiée et des marchés porteurs.

#### 1.3 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

### Note 2 : principes, règles et méthodes comptables

#### 2.1 - PRINCIPE D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés annuels d'ALTHEORA sont établis selon le règlement 2020-1 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés. Ces derniers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 mars 2023 qui a autorisé sa publication.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles comptables générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Concernant le risque lié à la continuité d'exploitation dans le contexte actuel de guerre en Ukraine et d'environnement économique incertain, ALTHEORA du fait de la récurrence de son business model ne considère pas qu'il existe un risque de continuité d'exploitation au niveau du Groupe.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- Un choix est offert par la législation ;
- Une exception prévue par les textes est utilisée ;
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle ;
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

#### 2.2 - UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faits par la direction du groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels.
- L'évaluation des provisions.

#### 2.3 - CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

En revanche, les contrats de crédit-bail devenant significatifs suite à l'intégration de CFP au bilan et la conclusion au cours de l'exercice 2022 de contrats de crédit-bail pour la division Coating, le retraitement des contrats de crédit-bail a été réalisé.

#### 2.4 - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par la société ALTHEORA sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Les participations dans les entités sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

#### 2.5 - MÉTHODE DE CONVERSION

Les états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers du Groupe, de la façon suivante :

- Capitaux propres cours historiques
- Autres postes du bilan au cours de clôture de l'exercice
- Compte de résultat cours moyen

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres.

#### 2.6 - DATES DE CLÔTURE

Toutes les sociétés, hormis CFP, clôturent leur exercice au 31 décembre.

Il est prévu que la société CFP, qui clôturait traditionnellement au 30 juin, réalise un exercice de 18 mois du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2023.

Les sociétés acquises en cours de d'exercice sont consolidées à compter de leur prise de contrôle.

En l'occurrence, pour CFP, la date de prise de contrôle est le 20 décembre 2022.

#### 2.7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle acquise séparément est constitué de :

- son prix d'achat y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements,
- de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée.

##### a - Frais de Recherche et Développement :

Le Groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif.

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre ;
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation ;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

##### b. Écarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs et passifs identifiables de cette entité sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur estimée à la date d'acquisition.

En cas d'écart positif entre le prix d'acquisition net et la juste valeur des actifs et passifs identifiables, l'excédent est porté en écart d'acquisition à l'actif du bilan consolidé.

Le prix d'acquisition net inclut tous les honoraires et les frais accessoires directement liés à l'acquisition.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Écarts d'acquisition ».

Le Groupe procède à un test de dépréciation et n'amortit pas ces écarts.

Les tests de dépréciation sont menés en appliquant la méthode des DCF (Discounted Cash Flows). Les hypothèses principales de ces tests sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 10,0%
- Taux de croissance à l'infini : 1,75 %

## 05. Comptes consolidés

### 2.8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles qui ont des utilisations différentes, qui procurent des avantages économiques selon des rythmes différents, ou qui doivent faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, sont comptabilisés séparément et font l'objet d'un plan d'amortissement propre.

Les éléments d'actif, nets de la valeur résiduelle, font l'objet de plans d'amortissement déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus, à compter de la date de mise en service de l'actif. Les plans d'amortissement n'ont pas été modifiés au cours de l'exercice.

### 2.9 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 2.10 - STOCKS

Les stocks de matières premières et composants sont évalués suivant la méthode d'évaluation des stocks par le dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achats. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges de production, les amortissements des biens concourant à la production en fonction des gammes opératoires en cours. Les frais financiers ainsi que le coût de la sous-activité sont exclus de la valeur des stocks.

Ecarts d'évaluation identifiables :

- Lors de l'entrée dans le périmètre de Verdeyen fin 2018, un écart de réévaluation a été constaté pour 3,5 M€, celui-ci est amorti en fonction du plan d'amortissement pratiqué initialement par MECELEC Composites.
- Lors de l'entrée dans le périmètre de CFP, un écart de réévaluation brut correspondant à une plus-value mobilière déterminée par un expert indépendant a été constaté pour un montant de 2,0 M€. Il sera amorti en fonction du plan d'amortissement pratiqué initialement par CFP.

Les rotations lentes, déterminées par un outil statistique, donnent lieu à des dépréciations calculées en fonction de la durée d'écoulement prévisible et variant de 10 à 90% selon le risque de mévente, d'obsolescence ou la valeur de réalisation pour les produits finis et les encours, compte tenu de la rotation plus longue sur les matières premières.

Les temps de rotations pour les matières premières, composants et emballages sont plus longs compte-tenu des minimums d'achats sur des marchandises spécifiques. Les temps de rotation entre les matières et composants et les produits finis/encours ne peuvent être du même ordre. En effet, certains marchés sont conclus en prévisionnel sur une durée assez longue (au-delà d'une année pour la plupart).

### 2.11 - CRÉANCES

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont comptabilisées au cours de clôture. Les écarts de change de l'exercice sont imputés en charges ou produits financiers.

### 2.12 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du Groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur liquidative.

### 2.13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé.

### 2.14 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ; dans cette situation, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés arrivant à échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs deviennent ou restent récupérables
- ou s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de cette période.

### 2.15 - RECONNAISSANCE DES REVENUS

Le chiffre d'affaires du Groupe est essentiellement réalisé en France.

Il s'agit d'une activité industrielle qui n'a pas de facturation de projets.

### 2.16 - MODALITÉS DE CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du Groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

### 2.17 - INFORMATION SECTORIELLE

La ventilation des immobilisations ou des actifs employés par zone géographique ou monétaire et par secteur d'activité n'est pas présentée

La ventilation du résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition, par zone géographique et/ou par secteur d'activité selon le mode d'organisation choisi par le Groupe n'est pas non plus présentée.

Ces informations sont données dans le rapport annuel sans retraitement des flux de consolidation, l'information contributrice n'étant pas disponible.

## Note 3 : périmètre de consolidation

### 3.1 - PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

| Sociétés           | 31/12/2022    |              | Méthode de consolidation | 30/12/2021    |              |
|--------------------|---------------|--------------|--------------------------|---------------|--------------|
|                    | % de contrôle | % d'intérêts |                          | % de contrôle | % d'intérêts |
| ALTHEORA           | 100%          | 100%         | IG                       | 100%          | 100%         |
| MECELEC COMPOSITES | 100%          | 100%         | IG                       | 100%          | 100%         |
| MC COATING         | 100%          | 100%         | IG                       | 100%          | 100%         |
| MPC ROUMANIE       | 100%          | 100%         | IG                       | 100%          | 100%         |
| ALTHEORA SHIFT     | 100%          | 100%         | IG                       | 100%          | 100%         |
| VERDEYEN           | 99,92%        | 99,92%       | IG                       | 99,92%        | 100%         |
| CF PLASTIQUES      | 100%          | 100%         | IG                       | n/a           | n/a          |

IG : Intégration Globale - MEQ : Mise En Équivalence - NC : Non consolidée

### 3.2 - VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

#### Entrées de périmètre

On note l'entrée dans le périmètre de la société CHRIS-FRANCE Plastiques indiquée au paragraphe « 1.2 : Événements marquants de l'exercice ».

Compte tenu de la prise de contrôle de CFP le 20 décembre 2022, le bilan est intégré dans les comptes consolidés. En revanche, aucun impact résultat n'est constaté, les flux de fin de période étant peu significatifs.

### 3.3 - SOCIÉTÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE

Aucune société n'est exclue du périmètre de consolidation.

Note 4 : notes sur le bilan consolidé

NOTE 4.1 - ECARTS D'ACQUISITION

| Écarts d'acquisition (Montants en K€) | Valeur nette 31/12/2021 | Augmentations | Variations de périmètre | Impact écart de conversion | Valeur nette 31/12/2022 |
|---------------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|----------------------------|-------------------------|
| Écart d'acquisition MC Coating        | 144                     | -             | -                       | -                          | 144                     |
| Écart d'acquisition Verdeyen          | 310                     | -             | -                       | -                          | 310                     |
| Écart d'acquisition CF Plastiques     | -                       | -             | 1 439                   | -                          | 1 439                   |
| <b>Total écarts d'acquisition</b>     | <b>455</b>              | <b>-</b>      | <b>1 439</b>            | <b>-</b>                   | <b>1 894</b>            |

Écart d'acquisition relatif à MC Coating

Acquisition de la société pour 50 K€ en mars 2020. À la clôture de l'exercice 2020, nous avons constaté un écart d'acquisition de 144 K€.

Écart d'acquisition relatif à Verdeyen

Prise de contrôle de la société en 2018. À la clôture de l'exercice 2018, nous avons constaté un écart d'acquisition de 310 K€.

Écart d'acquisition relatif à CFP

Prise de contrôle de la société en décembre 2022. À la clôture de l'exercice 2022, nous avons constaté un écart d'acquisition de 1 439 K€.

La société n'a pas fait le choix d'amortir les écarts d'acquisitions. Ces derniers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture.

NOTE 4.2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIÈRES

Les immobilisations et leurs variations se décomposent comme suit :

| Valeurs brutes des immobilisations (Montants en K€)          | 31/12/2021    | Acquisitions | Cessions    | Mise au rebut | Transfert | Variations de périmètre | 31/12/2022    |
|--------------------------------------------------------------|---------------|--------------|-------------|---------------|-----------|-------------------------|---------------|
| Frais de recherche et de développement                       | 1 623         | 17           |             |               |           |                         | 1 640         |
| Concessions, brevets & droits similaires                     | 29            |              |             |               |           |                         | 29            |
| Logiciels                                                    | 713           | 12           |             |               | 20        | 75                      | 820           |
| Fonds commercial                                             | 1 091         |              |             |               |           | 15                      | 1 106         |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles                | -             |              |             |               |           |                         | -             |
| Autres immobilisations incorporelles en cours                | 162           |              |             |               | (20)      |                         | 142           |
| Écart d'acquisition                                          | 455           |              |             |               |           | 1 439                   | 1 894         |
| <b>Total immobilisations incorporelles</b>                   | <b>4 073</b>  | <b>29</b>    | <b>-</b>    | <b>-</b>      | <b>-</b>  | <b>1 529</b>            | <b>5 631</b>  |
| Terrains, agencements terrain                                | 440           | 3            |             |               |           |                         | 442           |
| Constructions                                                | 9 751         | 10           |             | (24)          |           |                         | 9 737         |
| Installations techniques, matériel et outillages industriels | 26 031        | 1 868        |             | (8)           | 1 169     | 7 437                   | 36 497        |
| Installations générales, agencements, aménagements           | 372           | 317          |             | (43)          | 56        | 391                     | 1 092         |
| Matériel de transport                                        | 22            |              |             | (2)           |           | 29                      | 48            |
| Matériel de bureau, informatique, mobilier                   | 252           | 81           | (12)        | (1)           |           | 97                      | 419           |
| Autres immobilisations corporelles                           | -             |              |             |               |           |                         | -             |
| Immobilisations corporelles en cours                         | 1 274         | 1 004        | (85)        |               | (1 225)   | 104                     | 1 072         |
| <b>Total immobilisations corporelles</b>                     | <b>38 142</b> | <b>3 282</b> | <b>(97)</b> | <b>(77)</b>   | <b>-</b>  | <b>8 058</b>            | <b>49 308</b> |
| Immobilisations financières                                  | 259           | 11           |             |               |           | 217                     | 487           |
| Titres mis en équivalence                                    | -             |              |             |               |           |                         | -             |
| <b>Total immobilisations financières</b>                     | <b>259</b>    | <b>11</b>    | <b>-</b>    | <b>-</b>      | <b>-</b>  | <b>217</b>              | <b>487</b>    |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                                         | <b>42 474</b> | <b>3 322</b> | <b>(97)</b> | <b>(77)</b>   | <b>-</b>  | <b>9 804</b>            | <b>55 426</b> |

Les amortissements des immobilisations et leurs variations se décomposent comme suit :

| Amortissements et dépréciations des immobilisations (Montants en K€) | 31/12/2021    | Dotations    | Reprises    | Transfert | Variations de périmètre | 31/12/2022    |
|----------------------------------------------------------------------|---------------|--------------|-------------|-----------|-------------------------|---------------|
| Frais de recherche et de développement                               | 1 550         | 25           |             |           |                         | 1 575         |
| Concessions, brevets & droits similaires                             | 19            |              |             |           |                         | 19            |
| Logiciels                                                            | 584           | 58           |             |           | 74                      | 717           |
| Fonds commercial                                                     | 1 085         | 2            |             |           |                         | 1 087         |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles                        | -             |              |             |           |                         | -             |
| Autres immobilisations incorporelles en cours                        | -             |              |             |           |                         | -             |
| <b>Total immobilisations incorporelles</b>                           | <b>3 238</b>  | <b>85</b>    | <b>-</b>    | <b>-</b>  | <b>74</b>               | <b>3 397</b>  |
| Terrains, agencements terrain                                        | 233           | 0            |             | (39)      |                         | 195           |
| Constructions                                                        | 3 195         | 512          |             |           |                         | 3 707         |
| Installations techniques, matériel et outillages industriels         | 19 315        | 1 653        |             | 39        | 2 824                   | 23 831        |
| Installations générales, agencements, aménagements                   | 210           | 27           |             |           | 315                     | 552           |
| Matériel de transport                                                | 21            | 0            |             |           | 29                      | 50            |
| Matériel de bureau, informatique, mobilier                           | 107           | 37           |             |           | 82                      | 226           |
| Autres immobilisations corporelles                                   | -             |              |             |           |                         | -             |
| Immobilisations corporelles en cours                                 | -             |              |             |           |                         | -             |
| Provision dépréciation immo corporelles                              | 215           | 31           | (40)        |           |                         | 206           |
| <b>Total immobilisations corporelles</b>                             | <b>23 295</b> | <b>2 261</b> | <b>(40)</b> | <b>-</b>  | <b>3 250</b>            | <b>28 766</b> |
| Autres immobilisations financières                                   | -             |              |             |           |                         | -             |
| Titres mis en équivalence                                            | -             |              |             |           |                         | -             |
| <b>Total immobilisations financières</b>                             | <b>-</b>      | <b>-</b>     | <b>-</b>    | <b>-</b>  | <b>-</b>                | <b>-</b>      |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                                                 | <b>26 533</b> | <b>2 346</b> | <b>(40)</b> | <b>-</b>  | <b>3 325</b>            | <b>32 163</b> |

Les amortissements sont généralement calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue et comptabilisés en dotations d'exploitation. Dans le cas d'immobilisations obsolètes, des provisions complémentaires peuvent être constatées. Les durées d'amortissements par catégorie sont les suivantes :

|                                                                |             |
|----------------------------------------------------------------|-------------|
| Constructions « en dur » .....                                 | 20 ans      |
| Machines, matériels .....                                      | 5 ans       |
| Toitures .....                                                 | 10 à 20 ans |
| Centrales hydrauliques, ponts roulants .....                   | 8 ans       |
| Constructions légères .....                                    | 20 ans      |
| Presses Injection .....                                        | 10 ans      |
| Agencements et aménagements des constructions .....            | 10 ans      |
| Presse à Compression < 1000 T .....                            | 5 ans       |
| Installations et aménagements industriels et de stockage ..... | 8 ans       |
| Presses > 1 000 T .....                                        | 25 ans      |
| Autres installations générales .....                           | 5 ans       |
| Matériel de bureau et informatique .....                       | 5 ans       |
| Moules suivant durée de vie du produit .....                   | 1 à 10 ans  |
| Mobilier de bureau .....                                       | 8 ans       |
| Matériel de transport .....                                    | 2 à 5 ans   |

## 05. Comptes consolidés

### NOTE 4.3 - STOCKS

| Stocks<br>(Montants en K€)         | 31/12/2022   | 31/12/2021   |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Matières premières et consommables | 3 526        | 2 165        |
| Marchandises                       | 238          | 61           |
| En-cours de production             | 913          | 762          |
| Produits finis                     | 2 208        | 988          |
| <b>Total stocks bruts</b>          | <b>6 886</b> | <b>3 977</b> |
| Dépréciations des stocks           | (282)        | (257)        |
| <b>Total stocks nets</b>           | <b>6 604</b> | <b>3 720</b> |

La hausse des stocks est liée pour partie à l'intégration de CFP et également à l'impact de l'augmentation des prix d'achats.

A périmètre comparable, la hausse des stocks de 1,4 M€ enregistrée sur l'exercice est liée à la croissance de l'activité organique et à l'augmentation des tarifs des matières premières.

### NOTE 4.4 - CRÉANCES CLIENTS

| Créances clients et comptes rattachés<br>(Montants en K€)  | 31/12/2022   | 31/12/2021   |
|------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Créances clients et comptes rattachés (brutes)             | 3 780        | 3 802        |
| Dépréciation des créances clients et comptes rattachés     | (122)        | (122)        |
| <b>Total net des créances clients et comptes rattachés</b> | <b>3 658</b> | <b>3 680</b> |

La provision pour dépréciation client est établie au cas par cas en fonction du risque estimé de non-recouvrement.

### NOTE 4.5 : DÉTAILS DE L'ACTIF CIRCULANT PAR ÉCHÉANCE

#### NOTE 4.5.1 : ACTIF CIRCULANT

Les tableaux ci-après détaillent les composantes des postes « Créances » au 31 décembre 2022.

| État de l'actif circulant<br>(Montants en K€) | Montant Brut  | 31/12/2022     |               |
|-----------------------------------------------|---------------|----------------|---------------|
|                                               |               | À 1 an au plus | À plus d'1 an |
| Stocks                                        | 6 886         | 6 886          |               |
| Clients (dont retenues de garantie factor)    | 4 247         | 4 247          |               |
| Créances sociales et fiscales                 | 1 879         | 1 879          |               |
| Impôts Différés Actifs                        | 30            | 30             |               |
| Subventions à recevoir                        | 553           | 316            | 237           |
| Comptes-Courants                              | 1 070         | 1 070          |               |
| Débiteurs divers                              | 809           | 809            |               |
| Charges constatées d'avance                   | 482           | 482            |               |
| Primes de Non-Conversion à étaler             | 562           | 121            | 441           |
| <b>Total de l'Actif circulant</b>             | <b>16 519</b> | <b>15 841</b>  | <b>677</b>    |

### PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF CIRCULANT

| Provisions<br>(Montants en K€)             | 31/12/2021 | Dotations  | Reprises     | Variation de<br>périmètre | 31/12/2022 |
|--------------------------------------------|------------|------------|--------------|---------------------------|------------|
| Provision sur Stock                        | 257        | 282        | (257)        | -                         | 282        |
| Provisions sur comptes clients             | 122        | -          | -            | -                         | 122        |
| Provisions sur autres créances             | -          | -          | -            | 2                         | 2          |
| <b>Total provisions pour dépréciations</b> | <b>379</b> | <b>282</b> | <b>(257)</b> | <b>2</b>                  | <b>406</b> |

La provision pour dépréciation client est établie au cas par cas en fonction du risque estimé de non-recouvrement.

### NOTE 4.5.2 : DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Le montant des charges constatées d'avance concerne principalement les charges d'exploitation dont les locations. Elles s'analysent comme suit :

| Charges constatées d'avance<br>(Montants en K€) | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------|------------|------------|
| Cotisations diverses                            |            | 1          |
| Formation professionnelle                       | 3          | 10         |
| Frais généraux                                  | 283        | 51         |
| Honoraires                                      |            | 14         |
| Maintenance industrielle                        |            | 8          |
| Maintenance informatique                        | 16         | 11         |
| Marketing                                       | 10         |            |
| Stock consommables                              | 171        | 137        |
| <b>Total général</b>                            | <b>482</b> | <b>231</b> |

### NOTE 4.6 - TRÉSORERIE ACTIVE

Les tableaux ci-dessous présentent le détail de la trésorerie active :

| Trésorerie<br>(Montants en K€)  | 31/12/2022   | 31/12/2021   |
|---------------------------------|--------------|--------------|
| Valeurs Mobilières de Placement | 25           | 25           |
| Disponibilités                  | 5 776        | 3 692        |
| <b>Total Trésorerie active</b>  | <b>5 801</b> | <b>3 717</b> |

### NOTE 4.7 - CAPITAUX PROPRES

#### NOTE 4.7.1 : COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

| Composition du capital social                               | 31/12/2022  | 31/12/2021  |
|-------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Capital (en K€)                                             | 13 528      | 7 795       |
| Nombre d'actions (actions ordinaires)                       | 13 528 334  | 7 795 348   |
| <b>Valeur nominale arrondie à deux décimales (en euros)</b> | <b>1,00</b> | <b>1,00</b> |

Le Groupe a procédé au cours de l'exercice 2022 à une augmentation de capital provenant :

- d'une levée cash de 4 708 K€
- de la conversion en capital du compte-courant détenu par MC Partners pour 2 000 K€

Le nombre d'actions auto-détenues par la société est inférieur à 10% du capital social. Ces dernières s'élèvent à 59 315 actions. L'objectif de cette détention est d'animer le cours de bourse avec un contrat de liquidité.

#### NOTE 4.7.2 : AUTRES

Les montants présents dans « autres » sont essentiellement composés des subventions d'état.

## 05. Comptes consolidés

### NOTE 4.8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Un montant de 121 K€ provenant de l'intégration de CFP est comptabilisé au 31.12.2022.

Il s'agit du provisionnement du reste à verser à CFP par son client CONTRALCO. En effet, la société CONTRALCO, qui avait connu des difficultés financières, avait été placée sous procédure de sauvegarde en 2015. Le plan de sauvegarde, d'une durée de 10 ans, arrêté en mars 2017, prévoit le remboursement d'une créance de 161 K€ TTC. Les paiements ayant été suspendus en 2021 et 2022, CFP a comptabilisé une provision dont le solde s'élève à 121 K€.

Aucune autre provision pour risques et charges n'est comptabilisée au 31.12.2022.

#### Provisions pour engagements de retraites

La société ne comptabilise pas de provisions pour engagements de retraite.

Les paramètres et le montant de ces engagements sont disponibles au paragraphe **Engagements hors bilan**.

#### Litiges et passifs

Le Groupe peut être impliqué dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la société membre du Groupe.

Procédure devant les juridictions belges relatives à la nullité de la convention du prêt à laquelle ALTHEORA est intervenue volontairement et procédure devant le Tribunal de commerce de Paris relative au séquestre de la dette obligataire :

À la suite des prétentions infondées de la société SEDAINE relatives à l'existence d'une créance à son encontre, VERDEYEN a assigné SEDAINE devant les juridictions belges le 7 novembre 2019 afin d'obtenir la nullité de la convention de prêt du 23 juin 2015 arguant le caractère fictif de la convention de prêt ayant pour objectif la distribution de dividendes et non pas le préfinancement à ALTHEORA d'une quelconque TVA. ALTHEORA est intervenue volontairement à cette instance afin de faire valoir ses droits. Par ailleurs, compte tenu des suspicions relatives à l'administration de VERDEYEN par Monsieur Cyril JOSSET, ALTHEORA a déposé une requête devant le Président du Tribunal de commerce le 23 décembre 2019 aux fins que soit ordonné le placement sous séquestre entre les mains de la SELARL Stéphane VAN KEMMEL du montant total des obligations convertibles dues au 17 décembre 2019 soit somme de 9 877 152 euros. Aux termes de ladite requête, ALTHEORA a sollicité que l'ensemble des porteurs d'obligations soient remboursés de leur dette obligataire à l'exception de SEDAINE dont le remboursement d'un montant de 5 800 100 euros devait être déduit de la somme de 4 243 699,96 euros représentant le préjudice allégué par les procédures en cours. Par ordonnance en date du 23 décembre 2019, le Président du Tribunal de commerce a considéré que la créance invoquée lui paraissait fondée en son principe et les circonstances évoquées par ALTHEORA étaient susceptibles d'en menacer le recouvrement. Ainsi, l'ensemble des porteurs des dites obligations ont été régulièrement remboursés à l'exception de celle attribuée à SEDAINE dont la dette est détenue entre les mains de la SARL VAN KEMMEL à hauteur de 4 243 699,96 euros. Précisons que SEDAINE a assigné la société ALTHEORA le 7 février 2020 aux fins de rétractation de ladite ordonnance. Les procédures françaises ont été jointes en passerelle avec une audience de mise en état le 29 Mars 2023.

#### Litiges commerciaux

La société ne présente pas de litige significatif au 31 décembre 2022.

#### Litiges prud'homaux

Les montants provisionnés sont évalués, au cas par cas, en fonction des risques estimés encourus à date par la société, sur la base des demandes, des obligations légales et le cas échéant des positions des avocats. A la clôture de l'exercice 2022, aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes.

### NOTE 4.9 - DETTES FINANCIÈRES

#### NOTE 4.9.1 : ECHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières se décomposent de la manière suivante :

| État des dettes financières<br>(Montants en K€)        | 31/12/2022    |                |               |                 |
|--------------------------------------------------------|---------------|----------------|---------------|-----------------|
|                                                        | Montant Brut  | À 1 an au plus | De 1 à 5 ans  | À plus de 5 ans |
| <b>Dettes financières</b>                              |               |                |               |                 |
| Obligations Convertibles                               | 4 173         | 360            | 3 813         |                 |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 14 151        | 3 296          | 9 157         | 1 698           |
| Emprunts et dettes financières diverses                | 190           | 54             | 136           |                 |
| Concours bancaires courants                            | 3             | 3              | -             | -               |
| <b>Total des dettes financières</b>                    | <b>18 516</b> | <b>3 713</b>   | <b>13 105</b> | <b>1 698</b>    |

Les emprunts et dettes financières diverses sont composés principalement de :

- 5,8 M€ de Prêts Garantis par l'Etat
- 3,9 M€ de prêts d'exploitation

- 3,5 M€ levés en support à l'acquisition de CFP
- 0,9 M€ de dettes de crédit-bail nouvellement reconnues (voir paragraphe 2.3 : *Changement de méthode comptable*)

#### NOTE 4.9.2 : MOUVEMENTS DES DETTES FINANCIÈRES HORS CRÉDIT-BAIL

Les dettes financières hors crédit-bail ont subi les mouvements suivants au cours de l'exercice 2022 :

| Évolution des emprunts auprès des établissements de crédit<br>(Montants en K€) | Établissements de crédit |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| <b>Au 31 décembre 2021</b>                                                     | <b>7 647</b>             |
| (+) Encaissement                                                               | 8 128                    |
| (-) Remboursement                                                              | (1 248)                  |
| (+) Entrée de périmètre                                                        | 2 292                    |
| (+/-) Autres mouvements (PNC des OC)                                           | 567                      |
| <b>Au 31 décembre 2022</b>                                                     | <b>17 386</b>            |

En complément des montants levés en capital (voir plus haut), le Groupe a levé des financements complémentaires à hauteur de 8,1 M€ pour réaliser l'acquisition de CFP et satisfaire au besoin de financements requis par la croissance organique :

- 3,6 M€ d'Obligations Convertibles. On reconnaît au bilan une Prime de Non-Conversion sur OC pour 0,6 M€ enregistrée à l'actif et au passif dès l'émission de l'obligation convertible, cette prime étant ensuite amortie au pro rata des intérêts courus.
- 4,5 M€ d'emprunts bancaires

### NOTE 4.10 - DÉTAIL DU PASSIF CIRCULANT PAR ÉCHÉANCE

| État du passif circulant<br>(Montants en K€) | 31/12/2022    |                |              |                 |
|----------------------------------------------|---------------|----------------|--------------|-----------------|
|                                              | Montant Brut  | À 1 an au plus | De 1 à 5 ans | À plus de 5 ans |
| Clients - Avances et acomptes reçus          | -             |                |              |                 |
| Fournisseurs et comptes rattachés            | 6 878         | 6 878          |              |                 |
| Dettes fiscales et sociales                  | 3 887         | 2 943          | 944          |                 |
| Impôts Différés Passifs                      | 1 232         |                | 1 232        |                 |
| Dettes sur immobilisations                   | 283           | 283            |              |                 |
| Autres Dettes                                | 120           | 120            |              |                 |
| Produits constatés d'avance                  | 51            | 51             |              |                 |
| <b>Total général</b>                         | <b>12 450</b> | <b>10 274</b>  | <b>2 176</b> | <b>-</b>        |

## 05. Comptes consolidés

### NOTE 4.11 - DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Les charges à payer s'analysent comme suit :

| Détail des charges à payer<br>(Montants en K€) | 31/12/2022   | 31/12/2021   |
|------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Avoirs à établir                               | 70           | 86           |
| Factures non parvenues                         | 965          | 1 712        |
| Dettes sociales                                | 1 140        | 991          |
| Dettes fiscales                                | 433          | 252          |
| Divers charges à payer                         | 13           | 14           |
| <b>Total général</b>                           | <b>2 621</b> | <b>3 054</b> |

### NOTE 4.12 : DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

| Détail des produits à recevoir<br>(Montants en K€) | 31/12/2022 | 31/12/2021   |
|----------------------------------------------------|------------|--------------|
| Factures à établir                                 | 497        | 724          |
| Avoirs non parvenus                                | 48         | 109          |
| Créances sociales                                  | 99         | 190          |
| Créances fiscales                                  | 46         | 27           |
| Divers produits à recevoir                         | -          | -            |
| <b>Total</b>                                       | <b>690</b> | <b>1 050</b> |

### NOTE 4.13 - IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF ET PASSIF

| Impôts différés<br>(Montants en K€) | 31/12/2021 | Résultat | Autres  | 31/12/2022 |
|-------------------------------------|------------|----------|---------|------------|
| Impôts Différés Actif               | 1 367      | 100      | (1 437) | 30         |
| Impôts Différés Passif              | (2 525)    | 260      | 1 034   | (1 232)    |

Les impôts différés actifs et passifs s'élèvent respectivement 30 K€ et à 1 232 K€ à la fin de l'exercice 2022. Au 31.12.2022, les impôts différés ont également été nettés selon leur entité contributive.

Les impôts différés trouvent essentiellement leur origine dans :

- L'activation de déficits reportables de MECELEC Composites : +50 K€. Compte tenu des perspectives de rentabilité de la société, le Groupe a activé une partie du déficit.
- La constatation des impôts différés passifs sur les retraitements de crédit-bail (-132 K€) et de réévaluation des immobilisations apportées par CFP (-509 K€).

• La constatation des impôts différés liés à l'entité belge Verdeyen :

- Impôts différés passifs (-2 259 K€) en raison de la plus-value sur l'indemnité d'incendie constatée dans les comptes belges. En effet, la société Verdeyen lors de sa reprise à la barre du tribunal avait dans son actif une indemnité d'assurance à étaler. Cet élément constitutif du prix d'acquisition génère une distorsion fiscale.
- Impôts différés actifs (+897 K€) qui traduisent l'imputation futurs des déficits de l'établissement stable français Verdeyen.
- Impôts différés actifs (+750 K€) liés à la différence d'évaluation des immobilisations lors de la reprise de Verdeyen.

Le montant des déficits non activés au 31 décembre 2022 s'élève à 17 292 K€.

## Note 5 : Notes sur le compte de résultat consolidé

### NOTE 5.1 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires par zone géographique est le suivant :

| CA par zone géographique<br>(Montants en K€) | 31/12/2022    | 31/12/2021    |
|----------------------------------------------|---------------|---------------|
| France                                       | 31 301        | 28 747        |
| Reste du monde                               | 3 734         | 3 224         |
| <b>Total chiffre d'affaires</b>              | <b>35 035</b> | <b>31 971</b> |
| % Hors France                                | 11%           | 10%           |

Le chiffre d'affaires hors France est principalement réalisé en Hongrie, Inde, Italie et Etats-Unis.

### NOTE 5.2 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

| Autres produits d'exploitation<br>(Montants en K€) | 31/12/2022   | 31/12/2021   |
|----------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Production stockée                                 | 735          | 292          |
| Production immobilisée                             | 383          | 603          |
| Subvention d'investissement reconnue en résultat   | 119          | 146          |
| Reprise de provisions                              | 257          | 264          |
| Transferts de charges                              | 88           | 130          |
| Autres produits                                    | 24           | 465          |
| <b>Total autres produits d'exploitation</b>        | <b>1 606</b> | <b>1 900</b> |

### NOTE 5.3 : PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

| Produits financiers<br>(Montants en K€)           | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------------------------|------------|------------|
| Produits de cession des éléments de l'actif cédés | -          | 178        |
| Gains de change                                   | 6          | 2          |
| Autres produits financiers                        | 275        | 2          |
| Reprises sur provisions                           | -          | 26         |
| <b>Total des produits financiers</b>              | <b>280</b> | <b>208</b> |

| Charges financières<br>(Montants en K€)              | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|------------------------------------------------------|------------|------------|
| Valeur nette comptable des éléments de l'actif cédés | -          | 172        |
| Pertes de change                                     | 5          | 2          |
| Dotations provisions financières                     | 5          | 41         |
| Charges d'intérêts                                   | 198        | 108        |
| Autres charges financières                           | 45         | 19         |
| <b>Total des charges financières</b>                 | <b>253</b> | <b>342</b> |

Les produits financiers sont principalement composés de 240 K€ de produits nés de l'élimination des intérêts sur Prime de Non-Conversion de la Dette Sedaine.



## 05. Comptes consolidés

### NOTE 5.4 : PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

| Produits exceptionnels<br>(Montants en K€)        | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------------------------|------------|------------|
| Produits de cession des éléments de l'actif cédés | 142        | -          |
| Reprise de provisions exceptionnelles             | 40         | 62         |
| Transfert de charges                              | 153        | 128        |
| Produits exceptionnels divers                     | 9          | 2          |
| <b>Total des produits exceptionnels</b>           | <b>345</b> | <b>192</b> |

| Charges exceptionnelles<br>(Montants en K€)          | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|------------------------------------------------------|------------|------------|
| Valeur nette comptable des éléments de l'actif cédés | 97         | -          |
| Dotations aux provisions exceptionnelles             | 63         | 51         |
| Autres charges exceptionnelles                       | 710        | 692        |
| <b>Total des charges exceptionnelles</b>             | <b>869</b> | <b>742</b> |

Les autres charges exceptionnelles sont principalement constituées de : d'un redressement exceptionnel de CFE de (71 K€) et de pénalités fiscales (74 K€) suite au contrôle fiscal de 2021 du passage en perte d'une créance sociale non perçue (130 K€) de diverses charges de conseils exceptionnelles (428 K€)

### NOTE 5.5 : IMPÔTS

| Preuve d'impôts<br>(Montants en K€)               | 31/12/2022     |
|---------------------------------------------------|----------------|
| Résultat net                                      | (1 693)        |
| Impôts                                            | 62             |
| <b>Résultat avant impôt</b>                       | <b>(1 756)</b> |
| <b>Taux d'impôt</b>                               | <b>25%</b>     |
| <b>Impôt théorique</b>                            | <b>-</b>       |
| Activation de déficits non antérieurement activés | 178            |
| Crédit d'impôts                                   | 92             |
| Crédit-Bail                                       | (7)            |
| Suivi de l'écart de réévaluation Verdeyen         | (78)           |
| Verdeyen Prov fiscale année N & Consommation ID   | (80)           |
| Différenciel de taux d'imposition                 | (24)           |
| Autres différences                                | (19)           |
| <b>Impôt comptabilisé</b>                         | <b>62</b>      |

### NOTE 5.6 : RÉSULTAT PAR ACTION

| Résultat de base par action                                                                                 | 31/12/2022     | 31/12/2021     | 31/12/2020     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Nombre d'actions en circulation                                                                             | 13 528 334     | 7 795 348      | 7 795 348      |
| Actions auto détenues                                                                                       | 59 315         | 53 651         | 48 071         |
| Nombre d'actions en circulation hors actions auto détenues                                                  | 13 458 019     | 7 741 697      | 7 756 276      |
| Nombre moyen pondéré y compris effets des instruments dilutifs hors actions auto détenues                   | 8 107 647      | 7 741 697      | 7 756 276      |
| Résultat consolidé (en K€)                                                                                  | (1 693)        | (228)          | (1 267)        |
| <b>Résultat de base par action hors actions auto détenues (€/action)</b>                                    | <b>(0,209)</b> | <b>(0,029)</b> | <b>(0,164)</b> |
| <b>Résultat dilué par action hors actions auto détenues (€/action)</b>                                      | <b>(0,209)</b> | <b>(0,029)</b> | <b>(0,164)</b> |
| <b>Résultat par action avant dot. Amort. Des écarts d'acquisition hors actions auto détenues (€/action)</b> | <b>(0,209)</b> | <b>(0,029)</b> | <b>(0,164)</b> |

## Autres informations

### ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### Engagements donnés

- Nantissements de fonds de commerce : 540 K€
- Nantissements donnés au profit d'établissements financiers : 2 847 K€
- Gage espèces : 45 K€
- Caution solidaire MP DELOCHE & ASSOCIÉS : 1 190 K€
- Créances Dailly cédées : 572 K€

#### Engagements reçus

- Garantie de l'état au titre du fonds de garantie « FDG Etat Coronavirus » : 5 127 K€
- Garantie de l'état : 1 613 K€
- Poursuite du contrat de crédit-bail : 734 K€

#### Provisions pour engagements de retraites

Il n'a été signé aucun accord particulier dérogeant aux conventions collectives. Les engagements donnent lieu à une gestion interne. Les indemnités de fin de carrière ont été calculées suivant une évaluation individuelle sur les effectifs au 31 décembre 2022, pour un montant de 1 173 K€.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Âge de départ à la retraite (à l'initiative du salarié) : 60 à 67 ans personnels non-cadres, 60 à 67 ans personnels cadres.
- Taux d'actualisation brut : 3,75%
- Taux de rotation : faible
- Taux de revalorisation des salaires : 1% - 2 %
- Table de mortalité : INSEE 2022

### EFFECTIFS

Au 31 décembre 2022, l'effectif moyen du Groupe est de 232 personnes.

### RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice 2022 aux dirigeants du Groupe (direction et conseil d'administration) représentent un montant global de 111 K€.

### PARTIES LIÉES

Les conventions réglementées passées avec des parties liées et non intégrées dans le périmètre de consolidation ont été les suivantes avec la société MC Partners :

- Convention de compte-courant rémunéré aux taux maximums légaux des comptes-courants d'associés. Le solde du compte-courant au 31 décembre 2022 est de 54 K€ du fait de l'incorporation en capital de la quasi-totalité de celui-ci au cours de l'exercice 2022 assistance aux opérations de restructuration du Groupe : honoraires de 360 K€ versés au titre de 2022.
- Les autres transactions avec les parties liées (baux de location) sont conclues à des conditions normales de marché.

### HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes se sont élevés à 92 K€ au titre de l'exercice 2022, dont 70 K€ au titre de la clôture annuelle se répartissant à parité entre le collège des commissaires aux comptes.

# 06. Comptes pro forma



ALTHEORA Composites -Site de Mauves  
Presse compression 2 000 Tonnes

## Comptes consolidés pro forma

| Compte de résultat<br>(en K€)                                                                               | 31/12/2022     | 31/12/2021   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------|
| Chiffre d'affaires                                                                                          | 45 761         | 31 971       |
| Autres produits d'exploitation                                                                              | 1 488          | 1 900        |
| Achats consommés                                                                                            | (22 018)       | (14 607)     |
| Charges de personnel                                                                                        | (11 246)       | (8 809)      |
| Impôts, taxes et versements assimilés                                                                       | (718)          | (448)        |
| Autres charges d'exploitation                                                                               | (10 977)       | (8 184)      |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations                                                            | (3 038)        | (2 109)      |
| <b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b> | <b>(748)</b>   | <b>(286)</b> |
| Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition                                       | -              | -            |
| <b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b> | <b>(748)</b>   | <b>(286)</b> |
| Charges et produits financiers                                                                              | (32)           | (135)        |
| Charges et produits exceptionnels                                                                           | (264)          | (551)        |
| Impôts sur les bénéfices                                                                                    | (111)          | 744          |
| <b>Résultat net des entités intégrées</b>                                                                   | <b>(1 154)</b> | <b>(228)</b> |
| Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence                                              | -              | -            |
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                                                                 | <b>(1 154)</b> | <b>(228)</b> |
| Intérêts minoritaires                                                                                       | -              | -            |
| <b>Résultat net (Part du Groupe)</b>                                                                        | <b>(1 154)</b> | <b>(228)</b> |
| Résultat Groupe par action hors actions auto détenues (en €)                                                | (0,086)        | (0,029)      |

Des comptes *pro forma*, comme si l'acquisition de CFP avait été réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2022, ont été établis.

Dans cette perspective, ALTHEORA a réalisé en 2022, un chiffre d'affaires pro forma consolidé de 45,8 M€.

L'acquisition de CFP contribue à alimenter l'activité du Groupe pour 10,7 M€ et apporte au Groupe une contribution significative à la progression de la marge d'exploitation.

# 07. Comptes sociaux



ALTHEORA Coating -Site de Mauves  
Application peinture poudre

## Cerfa

### Bilan actif

| ACTIF<br>(en milliers d'€)                                  | 2022              |                              |                   | 2021              |
|-------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|-------------------|
|                                                             | Brut              | Amortissements<br>Provisions | Net               | Net               |
| Capital souscrit non appelé                                 | 0                 |                              | 0                 |                   |
| Frais d'établissement                                       |                   |                              |                   |                   |
| Frais de développement                                      |                   |                              |                   |                   |
| Concessions, brevets et droits similaires                   | 2 100             |                              | 2 100             | 2 100             |
| Fonds commercial                                            |                   |                              |                   |                   |
| Autres immobilisations incorporelles                        | 1 800             | 380                          | 1 420             |                   |
| Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles       |                   |                              |                   |                   |
| <b>Total Immobilisations Incorporelles</b>                  | <b>3 900</b>      | <b>380</b>                   | <b>3 520</b>      | <b>2 100</b>      |
| Terrains                                                    |                   |                              |                   |                   |
| Constructions                                               |                   |                              |                   |                   |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels |                   |                              |                   |                   |
| Autres immobilisations corporelles                          | 9 147             | 514                          | 8 633             |                   |
| Immobilisations en cours                                    |                   |                              |                   |                   |
| Avances et acomptes sur immobilisations corporelles         |                   |                              |                   |                   |
| <b>Total Immobilisations Corporelles</b>                    | <b>9 147</b>      | <b>514</b>                   | <b>8 633</b>      | <b>0</b>          |
| Participations évaluées selon la méthode de MEE             |                   |                              |                   |                   |
| Autres participations                                       | 15 948 314        |                              | 15 948 314        | 9 450 098         |
| Créances rattachées à des participations                    |                   |                              |                   | 246 500           |
| Autres titres immobilisés                                   |                   |                              |                   |                   |
| Prêts                                                       |                   |                              |                   |                   |
| Autres immobilisations financières                          | 173 866           | 19 367                       | 154 499           | 124 997           |
| <b>Total Immobilisations Financières</b>                    | <b>16 122 179</b> | <b>19 367</b>                | <b>16 102 812</b> | <b>9 821 596</b>  |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>                               | <b>16 135 226</b> | <b>20 261</b>                | <b>16 114 965</b> | <b>9 823 696</b>  |
| Matières premières, approvisionnements                      |                   |                              |                   |                   |
| En cours de production de biens                             |                   |                              |                   |                   |
| En cours de production de services                          |                   |                              |                   |                   |
| Produits intermédiaires et finis                            |                   |                              |                   |                   |
| Marchandises                                                |                   |                              |                   |                   |
| <b>Total des Stocks</b>                                     | <b>0</b>          | <b>0</b>                     | <b>0</b>          | <b>0</b>          |
| Avances et acomptes versés sur commandes                    | 6 000             |                              | 6 000             | 856               |
| Clients et comptes rattachés                                | 3 255 302         |                              | 3 255 302         | 357 073           |
| Autres créances                                             | 2 117 146         |                              | 2 117 146         | 1 769 875         |
| Capital souscrit non appelé, non versé                      |                   |                              |                   |                   |
| <b>Total des Créances</b>                                   | <b>5 378 448</b>  | <b>0</b>                     | <b>5 378 448</b>  | <b>2 127 806</b>  |
| Valeurs mobilières de placement                             |                   |                              |                   |                   |
| Disponibilités                                              | 2 597 751         |                              | 2 597 751         | 68 582            |
| <b>Total des Disponibilités et divers</b>                   | <b>2 597 751</b>  | <b>0</b>                     | <b>2 597 751</b>  | <b>68 582</b>     |
| Charges constatées d'avance                                 | 17 400            |                              | 17 400            | 3 279             |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                                      | <b>7 993 599</b>  | <b>0</b>                     | <b>7 993 599</b>  | <b>2 199 668</b>  |
| Frais d'émission d'emprunt à étaler                         | 6 000             |                              | 6 000             |                   |
| Primes de remboursement des obligations                     | 561 997           |                              | 561 997           |                   |
| Écart de conversion actif                                   |                   |                              |                   |                   |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL ACTIF</b>                                  | <b>24 696 823</b> | <b>20 261</b>                | <b>24 676 561</b> | <b>12 023 364</b> |

## Bilan passif

| PASSIF<br>(en milliers d'€)                            | 2022              | 2021              |
|--------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Capital social ou individuel dont versé : 13 528 334   | 13 528 334        | 7 795 348         |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport                 | 3 702 880         | 2 728 271         |
| Ecart de réévaluation                                  | 547 792           | 547 792           |
| Réserve légale                                         | 308 770           | 308 770           |
| Réserves statutaires ou contractuelles                 |                   |                   |
| Réserves réglementées                                  | 49 602            | 49 602            |
| Autres réserves                                        | 8 404 451         | 8 404 451         |
| Report à nouveau                                       | (10 469 320)      | (9 928 176)       |
| RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)             | 0                 | (541 143)         |
| Subventions d'investissement                           |                   |                   |
| Provisions réglementées                                |                   |                   |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>                          | <b>16 072 510</b> | <b>9 364 915</b>  |
| Produit des émissions de titres participatifs          |                   |                   |
| Avances conditionnées                                  |                   |                   |
| <b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>          |
| Provisions pour risques                                |                   |                   |
| Provisions pour charges                                |                   |                   |
| <b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>        | <b>0</b>          | <b>0</b>          |
| Emprunts obligataires convertibles                     | 4 173 039         |                   |
| Autres emprunts obligataires                           |                   |                   |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 3 506 474         |                   |
| Emprunts et dettes financières divers                  | 54 148            | 2 468 812         |
| <b>Total des Dettes Financières</b>                    | <b>7 733 660</b>  | <b>2 468 812</b>  |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés        |                   |                   |
| Autres dettes                                          |                   |                   |
| <b>Total des Dettes Diverses</b>                       | <b>0</b>          | <b>0</b>          |
| Produits constatés d'avance                            |                   |                   |
| <b>TOTAL DETTES &amp; COMPTE DE REGULARISATION</b>     | <b>8 604 052</b>  | <b>2 658 449</b>  |
| Avances et acomptes versés sur commandes               |                   |                   |
| <b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>                            | <b>24 676 561</b> | <b>12 023 364</b> |

## Compte de résultat

| COMPTE DE RESULTAT<br>(en milliers d'€)                                         | 31/12/2022         | 31/12/2021         |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Ventes de marchandises                                                          |                    |                    |
| Production vendue - biens                                                       |                    |                    |
| Production vendue - services                                                    | 3 678 947          |                    |
| <b>Chiffre d'affaires nets</b>                                                  | <b>3 678 947</b>   | <b>0</b>           |
| Production stockée                                                              |                    |                    |
| Production immobilisée                                                          |                    |                    |
| Subventions d'exploitation                                                      | 9 799              |                    |
| Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges <sup>(1)</sup> | 31 710             | 6 722              |
| Autres produits                                                                 | 1                  | 310 000            |
| <b>Total des produits d'exploitation</b>                                        | <b>3 720 456</b>   | <b>316 722</b>     |
| Achats de marchandises                                                          |                    |                    |
| Variation de stock (marchandises)                                               |                    |                    |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements                       |                    |                    |
| Variation de stock (matière premières et approvisionnements)                    |                    |                    |
| Autres achats et charges externes                                               | (1 255 337)        | (497 424)          |
| Impôts, taxes et versements assimilés                                           | (69 173)           | (2 697)            |
| Salaires et traitements                                                         | (1 601 104)        | (102 181)          |
| Charges sociales                                                                | (623 814)          | (47 729)           |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations                                | (894)              |                    |
| Dotations aux provisions sur immobilisations                                    |                    |                    |
| Dotations aux provisions sur actif circulant                                    |                    |                    |
| Dotations aux provisions pour risques et charges                                |                    |                    |
| Autres charges                                                                  | (6 001)            | (38 050)           |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>                                         | <b>(3 556 323)</b> | <b>(688 081)</b>   |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>                                                  | <b>164 132</b>     | <b>(371 360)</b>   |
| Produits financiers de participations                                           |                    |                    |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé        |                    |                    |
| Autres intérêts et produits assimilés (2)                                       | 6 274              |                    |
| Reprises sur provisions et transferts de charges                                | 18 238             | 25 954             |
| Différences positives de change                                                 |                    |                    |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement                   |                    |                    |
| <b>Total des produits financiers</b>                                            | <b>24 512</b>      | <b>25 954</b>      |
| Dotations financières aux amortissements et provisions                          | (27 416)           | (41 474)           |
| Intérêts et charges assimilées (3)                                              | (61 498)           |                    |
| Différences négatives de change                                                 |                    |                    |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement                  |                    |                    |
| <b>Total des charges financières</b>                                            | <b>(88 914)</b>    | <b>(41 474)</b>    |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>                                                       | <b>(64 402)</b>    | <b>(15 520)</b>    |
| <b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>                                            | <b>99 730</b>      | <b>(386 880)</b>   |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion                                |                    |                    |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital                                | 201 514            | 205 647            |
| Reprises sur provisions et transferts de charges                                | 126 297            |                    |
| <b>Total des produits exceptionnels</b>                                         | <b>327 811</b>     | <b>205 647</b>     |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion                               | (209 377)          |                    |
| Charges exceptionnelles sur opération en capital                                | (218 165)          | (359 911)          |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions                      |                    |                    |
| <b>Total des charges exceptionnelles</b>                                        | <b>(427 543)</b>   | <b>(359 911)</b>   |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>                                                    | <b>(99 730)</b>    | <b>(154 263)</b>   |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise                        |                    |                    |
| Impôts sur les bénéfices                                                        |                    |                    |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>                                                           | <b>4 072 780</b>   | <b>548 324</b>     |
| <b>TOTAL CHARGES</b>                                                            | <b>(4 072 780)</b> | <b>(1 089 468)</b> |
| <b>BENEFICE OU PERTE</b>                                                        | <b>0</b>           | <b>(541 143)</b>   |

(1) dont transferts de charges : 31 710 - (2) dont produits concernant les parties liées : 6 274 - (3) dont intérêts concernant les parties liées : (45 214)

## Tableau de variation des capitaux propres

|                         | Capital       | Réserves<br>et RAN | Autre        | Résultat     | Total<br>capitaux propres |
|-------------------------|---------------|--------------------|--------------|--------------|---------------------------|
| <b>Au 31/12/2021</b>    | <b>7 796</b>  | <b>2 417</b>       | <b>(307)</b> | <b>(541)</b> | <b>9 365</b>              |
| Affectation du résultat |               | (541)              |              | 541          | -                         |
| Capital social          | 5 733         |                    |              |              | 5 733                     |
| Primes d'émission       |               | 975                |              |              | 975                       |
| Ecart de réévaluation   |               |                    |              |              | -                         |
| Réserve légale          |               |                    |              |              | -                         |
| Subventions             |               |                    |              |              | -                         |
| Résultat de la période  |               |                    |              | -            | -                         |
| <b>Au 31/12/2022</b>    | <b>13 528</b> | <b>2 851</b>       | <b>(307)</b> | <b>0</b>     | <b>16 073</b>             |



## Annexe aux comptes sociaux

### Présentation de la Société

Nom : **ALTHEORA**  
 Capital social : **13 528 334 €**  
 Date de création : **17/09/1964**  
 Siège social : **3, rue des Condamines - 07300 MAUVES - France**  
 Registre du commerce : **336 420 187 AUBENAS - APE 2229A**  
 Exercice : **du 01/01/2022 au 31/12/2022**

Le bilan de l'exercice présente un total de 24 676 561 euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 4 072 779 euros et un total charges de 4 072 779 euros, faisant apparaître ainsi un résultat de 0 euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le 01/01/2022 et clôturés le 31/12/2022, ayant une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 mars 2023.

### Règles et méthodes comptables

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2020-09 du 04 décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, inclus frais d'acquisition. Ils font l'objet de tests de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leurs valeurs nettes comptables n'excèdent pas leurs valeurs d'utilité. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur enregistrée en comptabilité. La valeur des titres est appréciée en fonction d'une approche basée sur la méthode des Discounted Cash Flows (DCF). Les hypothèses principales de ces tests sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 10,0%
- Taux de croissance à l'infini : 1,75 %

Au 31 décembre 2022, la société ALTHEORA est en intégration fiscale avec deux de ses sociétés filles, MECELEC Composites et MC Coating.

### Information relative à la Société et à son activité

ALTHEORA (« la Société ») est une société anonyme, de droit français, mère du Groupe ALTHEORA (« le Groupe »). Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'Aubenas sous le numéro 336 420 187. ALTHEORA se dénommait MECELEC Composites au 31 décembre 2020 et a été renommée sur l'exercice 2021 à la suite de l'apport partiel d'actifs en date du 1<sup>er</sup> juin 2021. ALTHEORA est le cœur d'un écosystème industriel innovant qui rassemble autour d'elle des expertises et des savoir-faire métier issus d'entreprises industrielles françaises qui produisent majoritairement sur notre territoire.

Le siège social de la société est situé au 3 rue des condamines, 07300 Mauves.

### Événements marquants de l'exercice

#### ACQUISITION DE CHRIS-FRANCE PLASTIQUES

ALTHEORA a acquis, au 20 décembre 2022, 100% du capital de CHRIS-FRANCE Plastiques, le spécialiste des pièces de grand format en injection thermoplastique. Cette société, qui réalise un chiffre d'affaires supérieur à 10 M€, est située au cœur de la Plastics Vallée à Oyonnax et adresse des marchés tels que le BTP (traitement de l'eau, électricité...), l'automobile, les sports et loisirs, la grande distribution...

CHRIS-FRANCE Plastiques est reconnue pour sa capacité à garantir la qualité des pièces et fonctions issues de cahiers des charges complexes et très spécifiques.

Cette opération intégrée sur l'exercice 2022, permet d'accroître la capacité industrielle et l'expertise d'ALTHEORA pour accompagner les réalisations les plus exigeantes et devenir un équipementier industriel de premier plan en France et en Europe.

#### AUGMENTATION DE CAPITAL

A cette occasion, la Société a réalisé une augmentation de capital pour un montant de 6,7 M€ dont 2,0 M€ par incorporation des comptes-courants de MC PARTNERS.

Cette augmentation de capital est associée à la mise en place d'une dette bancaire d'un montant de 3,0 M€, souscrite auprès de la BPI et de ARKEA d'une maturité de 7 ans ainsi que de l'émission d'obligations convertibles pour 3,6 M€.

### Événements postérieurs à la clôture

Néant.

## Complément d'informations relatif au bilan

#### UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

Les estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

#### CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode.

### Immobilisations financières

| Valeur brute                                              | Début d'exercice | Augmentations | Diminutions  | Fin d'exercice |
|-----------------------------------------------------------|------------------|---------------|--------------|----------------|
| Autres participations                                     | 9 450            | 6 498         |              | 15 948         |
| Créances rattachées                                       | 247              |               | (247)        | -              |
| Autres titres immobilisés                                 | -                |               |              | -              |
| Prêts et autres immobilisations financières               | -                | 50            |              | 50             |
| Actions propres et trésorerie liée                        | 140              |               | (17)         | 123            |
| <b>Immobilisations financières</b>                        | <b>9 837</b>     | <b>6 548</b>  | <b>(264)</b> | <b>16 122</b>  |
| Dépréciations et provisions                               | -                | -             |              | -              |
| Dépréciations sur titres de participation                 | -                | -             |              | -              |
| Dépréciation sur créances rattachées à des participations | -                | -             |              | -              |
| Actions propres                                           | 15               | 4             |              | 19             |
| <b>Cumul dépréciations et provisions</b>                  | <b>15</b>        | <b>4</b>      | <b>-</b>     | <b>19</b>      |
| <b>Immobilisations financières nettes</b>                 | <b>9 822</b>     | <b>6 544</b>  | <b>(264)</b> | <b>16 103</b>  |

## 07. Comptes sociaux

### Trésorerie

Au 31 décembre 2022, la trésorerie active d'ALTHEORA s'élève à 2 598 K€.

Le contrat de liquidité avec la société de bourse GILBERT DUPONT, qui a pris effet au 3 décembre 2018, est toujours valable.

|                              | 31/12/2021      | Acquisitions | Cessions | 31/12/2022      |
|------------------------------|-----------------|--------------|----------|-----------------|
| Nombre d'actions détenues    | 42 651          | 16 664       |          | 59 315          |
| Valeur                       | 72 933 €        |              |          | 63 170 €        |
| <b>Trésorerie disponible</b> | <b>50 358 €</b> |              |          | <b>29 613 €</b> |

### Tableau des filiales et participations

| Liste des filiales et participations | Capital (6) (e) | Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10) (f) | Quote-part du capital détenue (en pourcentage) | Valeurs comptables des titres détenus (7) (8) (g) |       | Montant des cautions et avais donnés par la société (7) (i) | Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé (7) (10) (j) | Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10) (k) | Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7) (l) | Observations (m) |
|--------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------|
|                                      |                 |                                                                           |                                                | Brute                                             | Nette |                                                             |                                                                      |                                                                     |                                                                    |                  |
| MPC                                  | 100             | 908                                                                       | 100%                                           | 317                                               | 317   | -                                                           | 1 115                                                                | 153                                                                 | -                                                                  | RAS.             |
| MECELEC COMPOSITES                   | 9 023           | (1 594)                                                                   | 100%                                           | 9 023                                             | 9 023 | -                                                           | 32 535                                                               | (1 634)                                                             | -                                                                  | RAS.             |
| MC COATING                           | 100             | (388)                                                                     | 100%                                           | 100                                               | 100   | -                                                           | 1 910                                                                | (125)                                                               | -                                                                  | RAS.             |
| ALTHEORA SHIFT                       | 10              | (16)                                                                      | 100%                                           | 10                                                | 10    | -                                                           | -                                                                    | (3)                                                                 | -                                                                  | RAS.             |
| CHRIS-FRANCE PLASTIQUES              | 740             | 2 461                                                                     | 100%                                           | 6 498                                             | 6 498 | -                                                           | 10 328                                                               | 454                                                                 | -                                                                  | Entrée périmètre |

Cours pris 4,9495 LEI pour 1 € (valeur 31/12/2022)

### Clients

| Créances                     | Montant brut | Dépréciation | Net          |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Clients                      | -            | -            | -            |
| Groupe                       | 3 255        | -            | 3 255        |
| Clients douteux ou litigieux | -            | -            | -            |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>3 255</b> | <b>-</b>     | <b>3 255</b> |

| Dépréciations | Début d'exercice | Augmentations | Diminutions | Fin d'exercice |
|---------------|------------------|---------------|-------------|----------------|
| Clients       | -                | -             | -           | -              |

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les dépréciations sont estimées en fonction du risque de non-recouvrement. Toutes les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

### Créances

| État des créances                            | Montant brut | À un an au plus | Plus d'un an |
|----------------------------------------------|--------------|-----------------|--------------|
| Créances rattachées à des participations     | -            |                 |              |
| Autres titres immobilisés                    | -            |                 |              |
| Prêts et autres immobilisations financières  | 94           |                 |              |
| Trésorerie disponible (contrat de liquidité) | 30           |                 |              |
| <b>Cumul état des créances</b>               | <b>124</b>   | <b>-</b>        | <b>-</b>     |

| Créances                              | Montant brut | À un an au plus | À plus d'un an |
|---------------------------------------|--------------|-----------------|----------------|
| Créances clients                      | 3 255        | 3 255           |                |
| Avances et acomptes fournisseurs      | 6            | 6               |                |
| Avoirs à recevoir                     | -            | -               |                |
| Personnel & Organismes sociaux        | 16           | 16              |                |
| Etat, TVA, IS et autres collectivités | 56           | 56              |                |
| Compte Groupe                         | 2 039        | 2 039           |                |
| Débiteurs divers nets de provisions   | 12           | 12              |                |
| Charges comptabilisées d'avance       | 17           | 17              |                |
| <b>Autres créances nettes</b>         | <b>5 402</b> | <b>5 402</b>    | <b>-</b>       |

### Capitaux propres

| Catégorie de titres        | à la clôture de l'exercice | dont créés pendant l'exercice | dont remboursés pendant l'exercice | Valeur Nominale |
|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|------------------------------------|-----------------|
| Actions ordinaires         | 13 528 334                 | 5 732 986                     |                                    | 1,00 €          |
| Dont actions à vote double | 2 034 175                  |                               |                                    |                 |

### Provisions

Néant.

## 07. Comptes sociaux

### Dettes financières

| État des dettes financières               | Montant brut | 1 an au plus | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|-------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Avances factor sur créances clients       | -            | -            | -            | -             |
| Concours bancaires courants               | -            |              |              |               |
| Emprunts et dettes financières            | 3 506        | 313          | 2 014        | 1 179         |
| Emprunt obligataire (inc. PNC)            | 4 173        | 360          | 3 813        |               |
| Comptes courants                          | 54           | 54           | -            | -             |
| <b>Total</b>                              | <b>7 734</b> | <b>728</b>   | <b>5 827</b> | <b>1 179</b>  |
| Emprunts souscrits au cours de l'exercice | 7 100        |              |              |               |
| Emprunts remboursés en cours d'exercice   | 2 000        |              |              |               |

Les emprunts obligataires, d'un montant nominal de 3 600 K€, sont présentés avec les Primes de Non-Conversion.

Les emprunts remboursés au cours de l'exercice consistent en l'incorporation en capital du Compte Courant MC PARTNERS.

### Dettes fournisseurs et autres dettes

| État des dettes             | Solde au 31/12/2022 | Paiement à 1 an | Paiements échelonnés |
|-----------------------------|---------------------|-----------------|----------------------|
| Fournisseurs d'exploitation | 235                 | 235             |                      |
| Dettes fiscales et sociales | 635                 | 635             |                      |
| Dettes sur immobilisations  | -                   |                 |                      |
| Autres dettes               | -                   |                 |                      |
| <b>TOTAL</b>                | <b>870</b>          | <b>870</b>      | <b>-</b>             |

### Produits à recevoir et charges à payer

| Nature                              | Charges à payer | Produits à recevoir |
|-------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Intérêts courus                     | 12              |                     |
| Charges financières                 |                 |                     |
| Clients factures à établir          |                 | 1 136               |
| Clients avoir à établir             |                 |                     |
| Fournisseurs avoirs non parvenus    |                 |                     |
| Fournisseurs factures non parvenues | 83              |                     |
| Dettes sociales                     | 257             |                     |
| Créances sociales                   |                 | 3                   |
| Dettes fiscales                     | 10              |                     |
| Créances fiscales                   |                 | 11                  |
| Diverses charges à payer            |                 |                     |
| Divers produits à recevoir          |                 |                     |

### Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires est composé uniquement de management fees.

### Transfert de charges

| Nature               | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------|------------|------------|
| Transfert de charges | 32         | 7          |
| <b>TOTAL</b>         | <b>32</b>  | <b>7</b>   |

## Résultats

### Résultat financier

| Charges financières                                  | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|------------------------------------------------------|------------|------------|
| Dotations dépréciations sur autres immos financières | 22         | 41         |
| Dotations aux amortissements sur PNC                 | 5          | -          |
| Intérêts et charges assimilés                        | 61         | -          |
| <b>TOTAL</b>                                         | <b>89</b>  | <b>41</b>  |
| Produits financiers                                  | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
| Reprises dépréciations sur autres immos financières  | 18         | 26         |
| Revenus des titres de participation                  | 6          | -          |
| <b>TOTAL</b>                                         | <b>25</b>  | <b>26</b>  |



### Résultat exceptionnel

| Charges exceptionnelles        | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|--------------------------------|------------|------------|
| VNC immobilisations cédées     | 218        | 206        |
| Charges et provisions diverses | 117        | 76         |
| Honoraires juridiques          | 91         | 78         |
| Pénalités / amendes            | 1          | -          |
| <b>Total</b>                   | <b>428</b> | <b>360</b> |

| Produits exceptionnels                  | 31/12/2022 | 21/12/2021 |
|-----------------------------------------|------------|------------|
| Produits de cession d'éléments d'actifs | 202        | 206        |
| Autres produits exceptionnels           | 126        | -          |
| <b>Total</b>                            | <b>328</b> | <b>206</b> |

## Impôt sur les bénéfices

| Répartition                   | Résultat avant impôt | Base imposable avant imputation des déficits | Impôt dû | Résultat net après impôt |
|-------------------------------|----------------------|----------------------------------------------|----------|--------------------------|
| Résultat courant              | 100                  | 100                                          | (25)     | 75                       |
| Résultat exceptionnel         | (100)                | (100)                                        | 25       | (75)                     |
| Crédits d'impôts              | -                    | -                                            | -        | -                        |
| Participation / Intéressement | -                    | -                                            | -        | -                        |
| <b>Résultat comptable</b>     | <b>-</b>             | <b>-</b>                                     | <b>-</b> | <b>-</b>                 |

## Situation fiscale différée et latente

| Rubriques                               | Montant    |
|-----------------------------------------|------------|
| Impôt dû                                | -          |
| Provisions réglementées                 | -          |
| Total Accroissements                    | -          |
| Report déficitaire                      | 507        |
| Total des intégrations                  | 26         |
| Total des déductions                    | -          |
| Résultat fiscal                         | 26         |
| <b>Situation fiscale différée nette</b> | <b>481</b> |

## Autres informations

### Engagements hors bilan

#### Engagements donnés :

Nantissements donnés au profit d'établissements financiers : 2 500 K€

#### Engagements reçus :

Garantie de l'état : 800 K€

### Provisions pour engagements de retraites

Il n'a été signé aucun accord particulier dérogeant aux conventions collectives. Les engagements donnent lieu à une gestion interne. Les indemnités de fin de carrière ont été calculées suivant une évaluation individuelle sur les effectifs au 31 décembre 2022, pour un montant de 242 K€.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Âge de départ à la retraite (à l'initiative du salarié) : 60 à 67 ans personnels non-cadres, 60 à 67 ans personnels cadres.
- Taux d'actualisation brut : 3,75%
- Taux de rotation : faible
- Taux de revalorisation des salaires : 1% - 2 %
- Table de mortalité : INSEE 2022

### Effectifs

Au 31 décembre 2022, l'effectif moyen de la Société est de 35 personnes.

# 08. Rapports des commissaires aux comptes



ALTHEORA Composites  
Site de St-Etienne de St-Geoirs - Usinage robotisé

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

**ALTHEORA**  
Société anonyme  
au capital de 13 528 334€  
3 rue des condamines  
07300 Mauves

**Grant Thornton**  
**Commissaire aux Comptes**  
44 Quai Charles de Gaulle  
69463 Lyon Cedex 06

**ADN Paris**  
**Commissaire aux Comptes**  
PAE des Glaisins

**ALTHEORA**  
Exercice clos le 31 décembre 2022

4 rue du Bulloz - 74940 Annecy Le Vieux

Aux actionnaires de la société ALTHEORA,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Altheora relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Fondement de l'opinion

#### RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les notes « 2.14 : Impôts différés » et « 4.13 : Impôts différés actif et passif » de l'annexe aux comptes consolidés

## 08. Rapports des Commissaires aux Comptes

décrivent les traitements comptables relatifs aux impôts différés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des impôts différés ainsi que celles retenues pour le suivi des impôts différés passifs, et nous avons vérifié que l'information donnée à ce titre dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés est appropriée.

- La note « 2.7 : Immobilisations incorporelles – b) Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés décrit le traitement comptable relatif aux écarts d'acquisition par le Groupe. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités de calcul du coût d'acquisition de la société nouvellement acquise CHRIS-FRANCE Plastiques et nous avons vérifié que l'information donnée à ce titre dans la note de l'annexe aux comptes consolidés est appropriée.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité

d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon et Annecy, le 18 avril 2023  
Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International

Katia Fleche  
Associée



**ADN Paris**

Philippe Sixdenier  
Associé



# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

**ALTHEORA**  
Société anonyme  
au capital de 13 528 334€  
3 rue des condamines  
07300 Mauves

**ALTHEORA**  
Exercice clos le 31 décembre 2022

**Grant Thornton**  
Commissaire aux Comptes  
44 Quai Charles de Gaulle  
69463 Lyon Cedex 06

**ADN Paris**  
Commissaire aux Comptes  
PAE des Glaisins  
4 rue du Bulloz - 74940 Annecy Le Vieux

Aux actionnaires de la société Altheora,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Altheora relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 15.948 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à corroborer les principales données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues, par des entretiens avec la direction financière. Nous avons pu également apprécier la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les business plans préparés par la direction, les performances historiques et au regard de l'environnement économique dans lequel opère le Groupe. Nous nous sommes assurés que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441 6 du Code de commerce.

### RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

### AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- s'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Annecy, le 18 avril 2023  
Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International

Katia Fleche  
Associée



**ADN Paris**

Philippe Sixdenier  
Associé



## Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

**ALTHEORA**  
Société anonyme  
au capital de 13 528 334€  
3 rue des condamines  
07300 Mauves

**Grant Thornton**  
Commissaire aux Comptes  
44 Quai Charles de Gaulle  
69463 Lyon Cedex 06

**ADN Paris**  
Commissaire aux Comptes  
PAE des Glaisins  
4 rue du Bulloz - 74940 Annecy Le Vieux

**Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

**ALTHEORA**  
**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Aux actionnaires de la société Altheora,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

#### CONVENTIONS AUTORISÉES ET CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application des articles 225-42 et L. 823-12 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

## 08. Rapports des Commissaires aux Comptes

### CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC LA SOCIÉTÉ MC COATING

#### AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2022 PERSONNES CONCERNÉES

Société MC Coating, filiale de ALTHEORA

#### NATURE, OBJET ET MODALITÉS

A la suite à l'apport partiel d'actif en date du 6 mai 2021, il avait été mis en place un avenant de subrogation de la société Mecelec Composites dans le bénéfice et la charge de la convention de prestation de services entre la société Altheora et la société MC Coating. L'exécution de cet avenant a pris fin à compter du 31 décembre 2021. A compter du 1er janvier 2022, l'exécution de cette convention revient de nouveau à Altheora.

Votre société a conclu le 2 janvier 2022 avec la société MC Coating une convention d'assistance et de coordination en matière de management, de politique commerciale et de développement d'activité. En contrepartie, cette convention prévoit que votre société perçoive une rémunération annuelle forfaitaire de 180.000 €.

Un réajustement peut-être opéré à chaque fin d'exercice sur la base du chiffre d'affaires réalisé par MC Coating au cours de l'exercice écoulé, et au coût réel des prestations effectivement réalisées et des frais supportés par Altheora afin de tenir compte du caractère variable de certaines charges et dépenses.

Cette convention reprend les mêmes conditions que la convention initiale du 16 mars 2020.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, votre société a enregistré un produit de 202.120 €.

#### MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 27 mars 2023 a motivé cette convention par le fait que votre société mutualise les fonctions administratives, opérationnelles et dirigeantes.

### Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### 1. AVENANT À LA CONVENTION D'AVANCE EN COMPTE COURANT AVEC LA SOCIÉTÉ MC PARTNERS

##### AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2021 PERSONNES CONCERNÉES :

MC Partners, Associée de ALTHEORA

##### NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Votre société a conclu avec la société MC Partners une convention en compte-courant pour un montant de 4.000.000 €. Cet apport a permis de garantir l'augmentation de capital finalisée le 19 décembre 2019. L'avance a été partiellement convertie lors de cette opération en capital.

Après l'opération sur le capital l'avance a été bloquée en principal et intérêts, jusqu'au 31 mars 2021, ou à toute date ultérieure convenue entre les parties, date à partir de laquelle elle devient automatiquement exigible et l'est sur première demande du prêteur remboursée en numéraire, en principal et intérêts.

Un avenant du 17 décembre 2020 a prolongé la durée de la convention d'avance en compte-courant d'une année supplémentaire, l'avance est donc bloquée jusqu'au 31 mars 2022.

L'avenant a également modifié le taux d'intérêt, l'avance porte intérêt au taux fiscalement déductible. Ce taux s'applique depuis le 1er janvier 2020.

Cet apport a permis de garantir l'augmentation de capital finalisée en décembre 2022. L'avance a été partiellement convertie lors de l'opération en capital.

Au 31 décembre 2022, le solde du compte-courant s'établit à 54.148 €.

Le montant inscrit en charge au titre de ces intérêts est de 41 442 €.

#### MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 27 mars 2023 a motivé cette convention par le fait que votre société bénéficie d'apport en compte-courant pour le financement à court terme de son fonds de roulement.

#### 2. CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LA SOCIÉTÉ MC PARTNERS

##### AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2021 PERSONNES CONCERNÉES :

MC Partners, Associée de ALTHEORA

##### NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Votre société a conclu avec la société MC Partners une convention de prestations de services. Cette dernière réalise les prestations suivantes :

- Assistance commerciale, cette prestation a commencé à compter du 1er janvier 2021. Des honoraires ont été facturés sur une base forfaitaire de 17 500 € par mois.
- Identification de nouveaux marchés/veille concurrentielle, cette prestation a commencé à compter du 1er janvier 2021. Des honoraires pour l'identification des nouveaux marchés et l'assistance à la réalisation de croissance externe ont été facturés sur une base forfaitaire de 12 500 € par mois.
- Assistance en vue de la réalisation d'opérations de croissance externe, cette prestation a commencé au 1er janvier 2020. En cas de conclusion et de réalisation définitive au cours de l'année, d'au moins une opération de croissance externe, une facture complémentaire sera faite pour 60 000 € en cas de résultat.
- Au 31 décembre 2022, à ce titre une charge totale de 360.000 € a été comptabilisée dans vos comptes.

#### MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 27 mars 2023 a motivé cette convention par le fait que votre société bénéficie de l'expertise de la société MC Partners dans les opérations de croissance externe et commerciales.

#### 3. CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC LA SOCIÉTÉ ETS F VERDEYEN

##### AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2021 PERSONNES CONCERNÉES :

Société Verdeyen, filiale de MECELEC Composites

##### NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Votre société a conclu avec la société Ets F Verdeyen, une convention d'assistance et de coordination en matière de management, de politique commerciale et de développement d'activité. En contrepartie, cette convention prévoit que votre société perçoive une rémunération de 25 000 €. Un avenant à la convention du 27 mars 2020 monte la rémunération à 50 000 €.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, votre société a enregistré un produit de 50 000 €.

#### MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 27 mars 2023 a motivé cette convention par le fait que votre société mutualise les fonctions administratives, opérationnelles et dirigeantes de la société Altheora..

#### 4. CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC LA SOCIÉTÉ DE DROIT ROUMAIN MECELEC PLASTIC COMPOZIT

##### AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 AVRIL 2018 PERSONNES CONCERNÉES :

Société MECELEC Plastic Compozit, filiale de ALTHEORA

##### NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Votre société a conclu avec la société MECELEC PLASTIC COMPOZIT une convention d'assistance et de coordination en matière de management, de politique commerciale et de développement d'activité. En contrepartie, cette convention prévoit que votre société perçoive une rémunération annuelle forfaitaire de 50 000 €

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, votre société a enregistré un produit de 50 000 €.

## 08. Rapports des Commissaires aux Comptes

### MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 27 mars 2023 a motivé cette convention par le fait que votre société mutualise les fonctions administratives, opérationnelles et dirigeantes de la société MECELEC Composites.

### 5. CONVENTION DE COMPTE COURANT AVEC LA SOCIÉTÉ MP DELOCHE & ASSOCIES

#### AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2013

##### PERSONNES CONCERNÉES :

Monsieur Michel-Pierre DELOCHE, Gérant de la société MP DELOCHE & ASSOCIES et Président - Directeur Général de vote société

##### NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Une convention à durée indéterminée prévoit un apport en compte-courant de la part de la société MP DELOCHE & ASSOCIES au profit de votre société. Dans le cas d'un apport en compte-courant, les avances sont rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Au 31 décembre 2022, la société MP DELOCHE & ASSOCIES n'a consenti aucune avance au profit de votre société.

Votre société n'a par conséquent constaté aucune charge au 31 décembre 2022 au titre de cette convention.

### MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 27 mars 2023 a motivé cette convention par la possibilité d'apport en compte-courant en faveur de votre société pour le financement à court terme de son fonds de roulement.

### 6. CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC LA SOCIÉTÉ MECELEC COMPOSITES

#### AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2022

##### PERSONNES CONCERNÉES :

Société MECELEC Composites, filiale de ALTHEORA

##### NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Votre société a conclu avec la société MECELEC COMPOSITES une convention d'assistance et de coordination en matière de management, de politique commerciale et de développement d'activité. En contrepartie, cette convention prévoit que votre société perçoive une rémunération annuelle forfaitaire de 3.000.000 €.

Un réajustement pourra être opéré à chaque fin d'exercice sur la base du chiffre d'affaires réalisé par Mecelc Composites au cours de l'exercice écoulé, et fu cout réel des prestations effectivement réalisées et des frais supportés par Atlheora afin de tenir compte du caractère variable de certaines charges et dépenses, et en vérifiant la nature et le montant des frais exposés par Mecelc.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, votre société a enregistré un produit de 3.376.827 €.

### MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 27 mars 2023 a motivé cette convention par le fait que votre société mutualise les fonctions administratives, opérationnelles et dirigeantes.

Lyon et Annecy, le 18 avril 2023  
Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International

Katia Fleche  
Associée



**ADN Paris**

Philippe Sixdenier  
Associé



# 09. Tables de concordance



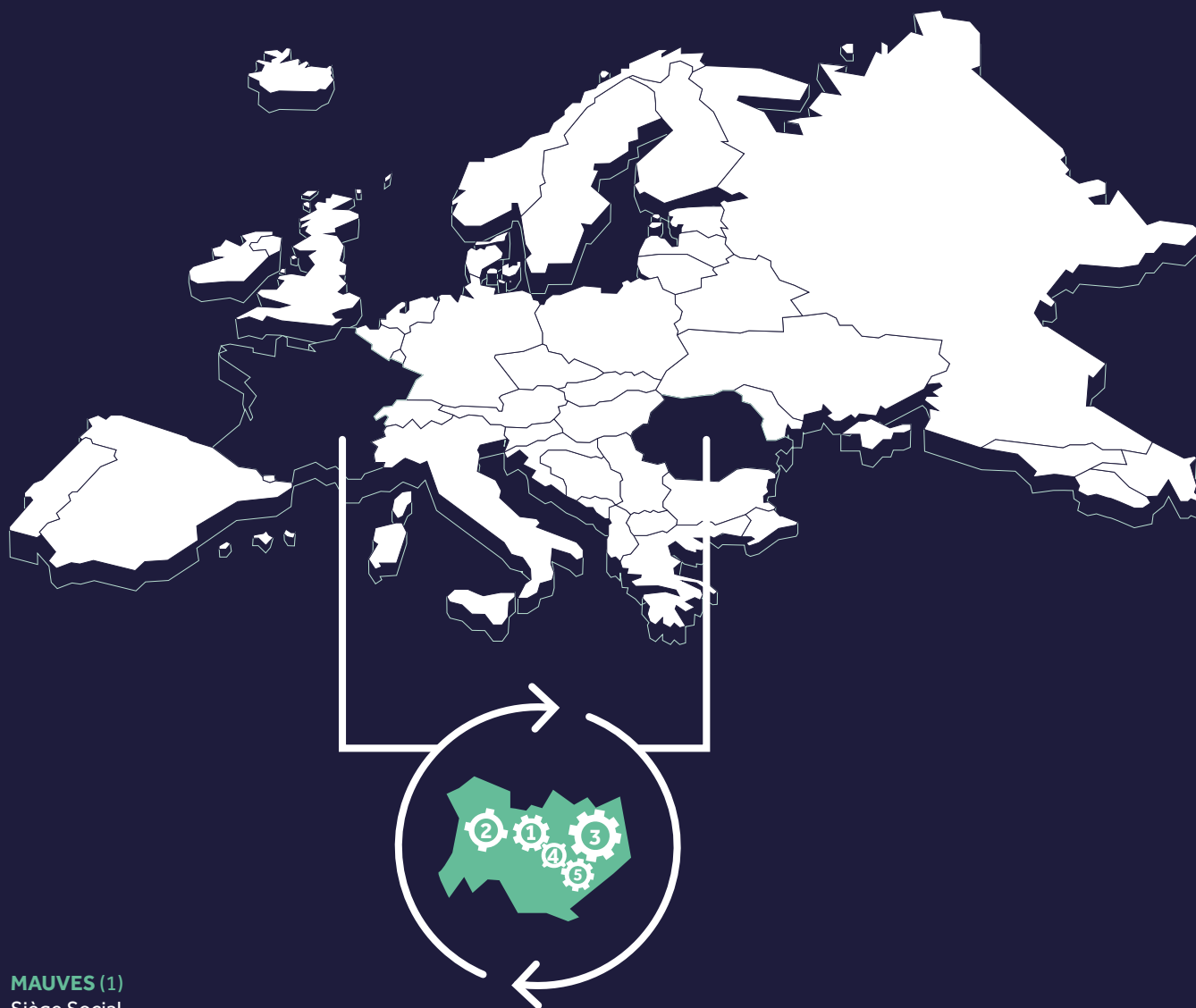
## Table de concordances

| Rubriques                                                                                                                                                                                                          | comptes sociaux                                            | comptes consolidés                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| <b>1. COMPTES CONSOLIDÉS</b>                                                                                                                                                                                       |                                                            | P.94                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| <b>2. COMPTES SOCIAUX</b>                                                                                                                                                                                          | P.116                                                      |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| <b>3. RAPPORT DE GESTION</b>                                                                                                                                                                                       |                                                            |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| <b>3.1. Informations sur l'activité de la Société</b>                                                                                                                                                              |                                                            |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Activité et résultats de l'ensemble de la société, de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité (L. 233-6)                                                                            | N/A                                                        | P.90/91                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Activité de la société et de ses filiales au cours du dernier exercice écoulé, résultats de cette activité, progrès réalisés ou difficultés rencontrées et perspectives d'avenir (R. 225-102)                    | N/A                                                        | P.90/91                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Analyse de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière et notamment de l'endettement de la Société et du Groupe (RFA)                                                                    | N/A                                                        | P.99                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Évolution prévisible de la Société et/ou du Groupe                                                                                                                                                               | P.4                                                        | P.4                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Indicateurs clés de nature financière et non financière de la Société et du Groupe (RFA)                                                                                                                         | P.10/11                                                    | P.10/11                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Indications sur l'utilisation des instruments financiers y compris les risques financiers et les risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie de la Société et du Groupe (RFA)                      |                                                            | P.49 à 56                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Principaux risques et incertitudes de la Société et du Groupe (RFA)                                                                                                                                              |                                                            | P.49 à 56                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Recherche et développement, brevets et licences                                                                                                                                                                  | P.28/29                                                    | P.72/101/104<br>105                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| <b>3.2. Informations juridiques, financières et fiscales de la Société</b>                                                                                                                                         |                                                            |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale en cas de modification                                                                                                                | P.36                                                       | P.36                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Répartition et évolution de l'actionnariat<br>Nom des Sociétés contrôlées participant à un autocontrôle de la Société et part du capital qu'elles détiennent "                                                   | P.87                                                       | P.87                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Prises de participation significatives de l'exercice dans des Sociétés ayant leur siège social sur le territoire français                                                                                        | P.2/9/21/24/<br>25/90/91/9<br>101/ 104/106/<br>108/115/122 | P.2/9/21/24/<br>25/90/91/99<br>/101/104<br>106/108/115 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Avis de détention de plus de 10% du capital d'une autre Société par actions ; aliénation de participations croisées                                                                                              | P.90                                                       | P.90                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Acquisition et cession par la Société de ses propres actions (rachat d'actions) RFA                                                                                                                              | P.89                                                       | P.89                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • État de la participation des salariés au capital social                                                                                                                                                          | P.87                                                       | P.89                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale en matière d'augmentations de capital (RFA)                                                                        | P.89                                                       | P.89                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Mention des ajustements éventuels :<br>- Pour les titres donnant accès au capital et les stock-options en cas de rachats d'actions<br>- Pour les titres donnant accès au capital en cas d'opérations financières | P.89                                                       | P.89                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Montants des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents                                                                                                                  | N/A                                                        | N/A                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement                                                                                                                                                      | N/A                                                        | N/A                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Délai de paiement et décomposition du solde des dettes fournisseurs et clients par date d'échéance                                                                                                               | P.54                                                       | P.54                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
| • Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anti-concurrentielles                                                                                                                                    | N/A                                                        | N/A                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | • Conventions conclues entre un mandataire ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote et une filiale (hors conventions courantes)                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | P.59 P.59       |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | <b>3.3 Informations portant sur les mandataires sociaux</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | • Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires durant l'exercice                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | P.39/40 P.39/40 |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | • Rémunérations et avantages de toutes natures versés durant l'exercice à chaque mandataire social par la Société, les Sociétés qu'elle contrôle et la Société qui la contrôle                                                                                                                                                                                                                                                                            | P.37 P.37       |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | • Engagements liés à la prise, à la cessation ou au changement de fonctions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | P.39/40 P.39/40 |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | • En cas d'attribution de stock-options, mention de l'information selon laquelle le Conseil d'administration a pris la décision :<br>- Soit d'interdire aux dirigeants de lever leurs options avant la cessation de leurs fonctions ;<br>- Soit de leur imposer de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions tout ou partie des actions issues d'options déjà exercées (en précisant la fraction ainsi fixée)"                       |                 |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | • État récapitulatif des opérations des dirigeants et personnes liées sur les titres de la Société                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | P.87/88 P.87/88 |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | • En cas d'attribution d'actions gratuites, mention de l'information selon laquelle le Conseil d'administration a pris la décision :<br>- Soit d'interdire aux dirigeants de céder avant la cessation de leurs fonctions les actions qui leur ont été attribuées gratuitement ;<br>- Soit de fixer la quantité de ces actions qu'ils sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions (en précisant la fraction ainsi fixée)" | N/A N/A         |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | <b>4. DÉCLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | N/A N/A         |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | <b>5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | P.131           |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | <b>6. DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | <b>6.1 rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | P.134           |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | <b>6.2 rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | P.137 P.137     |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | • Descriptif du programme de rachat d'actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | P.89 P.89       |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | • Communication relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | P.113 P.113     |
|                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                        | • Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | P.38 P.38       |



# Nos sites de production

La qualité et la compétitivité de l'industrie  
basée principalement en AURA



## MAUVES (1)

Siège Social  
3, rue des Condamines  
07300 MAUVES  
Tél +33 (0)4 75 07 87 07  
Fax : +33 (0)4 75 07 87 48  
-

## ST-AGRÈVE (2)

ZI Quartier Rascles  
07320 SAINT-AGRÈVE  
Tél. : +33 (0)4 75 66 90 90  
-

## ST-ÉTIENNE-DE-ST-GEOIRS (3)

ZAC Grenoble Air Parc  
Avenue Louis Blériot  
38590 ST-ÉTIENNE-DE-ST-GEOIRS  
Tél. : +33 (0)4 76 35 10 98

## MAUVES (4)

MC-COATING  
1D, rue des Condamines  
07300 MAUVES  
Tél. : +33 (0)4 75 83 15 01  
-

## CHRIS-FRANCE Plastiques (5)

31, cours de Verdun  
CS 10522  
01117 OYONNAX Cedex  
Tél. : +33 (0)4 74 77 10 93

[contact@altheora.com](mailto:contact@altheora.com)



ALTHEORA